

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
TENUE**

**PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

**SALLE DU CONSEIL  
296, RUE VAN HORNE  
SUDBURY**

**LE MARDI 19 JUIN 2018**

**À 19 h**

---

**ORDRE DU JOUR**

*Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.*

*Nous reconnaissons tenir cette rencontre sur le territoire de la Première nation Atikameksheng Anishnabek, territoire traditionnel des peuples Anishnaabe. Nous les remercions de partager ainsi leur territoire.*

- A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES \*Présidence
- B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR \*Présidence
- C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT \*Présidence
1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil  
*(Annexe C.1.) → Réunion régulière : le samedi 26 mai 2018 - Marathon*
- D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER \*Présidence
- E. DÉLÉGATION
- Présentation : ACÉPO

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

- a) Reconnaissance des employés du Conseil :
  - Retraités
  - Prix de distinction :
    - Prix d'engagement
    - Prix d'accueil
    - Prix d'innovation
- b) Dossiers pédagogiques :
  - Projets de l'agent du développement institutionnel \*Louis-Philippe Desjardins
- c) Sorties éducatives (*Annexe F.1.c.*)
- d) Comités d'admission
- e) Collecte de fonds (*Annexe F.1.e.i.*) (*Annexe F.1.e.ii.*)
- f) Rapport annuel sur le Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté (*Annexe F.1.f.i.*) (*Annexe F.1.f.ii.*)
- g) Rapport opérationnel (*Annexe F.1.g.*)
- h) Transport scolaire/secondaire – Mise à jour
- i) CÉNO – Mise à jour

2. AFFAIRES

- a. Budget 2018-2019 (*Annexe F.2.a.*) \*A. Gélinas
- b. Prêt demandé par les écoles

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux
- b) Projets de réfection – É.p. Écho-des-Rapides (*Annexe F.3.b.*)
- c) Projets de réfection (*Annexe F.3.c.*) p.207

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

ii) FNCSF

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES  
(*Annexe G.1.iii.a.*) (*Annexe G.1.iii.b.*)

iv) RAPPORT DES COMITÉS

➤ Comité de participation des parents (*Annexe G.1.iv.*) -- *ATR*

➤ Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté

➤ Comité d'éducation

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR  
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES  
(*Annexe H.1.*)

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le *mardi 28 août 2018* ➤ Réunion du Conseil ➤ Vidéoconférence

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
TENUE À**

**L'ÉCOLE SECONDAIRE CITÉ-SUPÉRIEURE**

**14, PROMENADE HEMLO  
MARATHON**

**LE SAMEDI 26 MAI 2018**

**À 9 h 50**

---

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Jean-Marc Aubin, président  
Robert Boileau (audioconférence)  
François Boudreau (audioconférence)  
Mélanie Courty  
Anne-Marie Gélinault, vice-présidente  
Raymond Labrecque  
Suzanne Nolin (audioconférence)  
Julie Olivier (audioconférence)  
Donald Pitre  
Louise Primeau  
  
Charles Boudreau, élève-conseiller (audioconférence)  
Madison Morgan, élève-conseillère

**MEMBRES DE  
L'ADMINISTRATION:**

Barbara Breault, surintendante  
Marc Gauthier, directeur de l'éducation  
Alain Gélinas, surintendant des affaires  
  
Lynn Fenton, secrétaire-archiviste remplaçante  
(audioconférence)

**ABSENTS:**

Josée Bouchard, conseillère scolaire  
Lynn Despatie, conseillère scolaire  
  
Carole Dubé, directrice des communications  
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste

**AUTRES :**

Julie Cyr, AEFO

*Nous reconnaissons tenir cette rencontre sur le territoire de la Première nation de Pic River, territoire traditionnel des peuples Anishnaabe. Nous les remercions de partager ainsi leur territoire.*

A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES

Néant.

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**Propositions 18-R070** – Donald Pitre et Anne-Marie Gelineault

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu à *l'école secondaire Cité-Supérieure à Marathon le samedi 26 mai 2018* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil

**Proposition 18-R071** – Robert Boileau et Anne-Marie Gelineault

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu par *vidéoconférence le mardi 17 avril 2018* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**Proposition 18-R072** – Anne-Marie Gelineault et Robert Boileau

Que le procès-verbal de l'assemblée « extraordinaire » régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu par *audioconférence le lundi 23 avril 2018* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

Néant.

E. DÉLÉGATION

Néant.

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

a) Reconnaissance des employés du Conseil – Néant.

b) Dossiers pédagogiques : Néant.

c) Sorties éducatives

**Proposition 18-R073** –

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

1. ÉDUCATION (suite)

- d) Comités d'admission – Néant.
- e) Calendriers scolaires 2018-2019 – Mise à jour

Les calendriers scolaires 2018-2019 ont été approuvés par le ministère de l'Éducation.

- f) Cérémonie des finissantes et finissants

M. Aubin, président, a demandé aux conseillères et conseillers scolaires désirant assister aux cérémonies d'en aviser Mme Lynn Fenton, secrétaire-archiviste remplaçante.

- g) Élection des élèves-conseillers

**Proposition 18-R074** – Julie Olivier et Anne-Marie Gélinault

Que le rapport touchant la nomination des élèves-conseillers pour l'année scolaire 2018-2019 en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

- h) Transport scolaire/secondaire – Mise à jour

- i) CÉNO

Le CÉNO continue à travailler le dossier des politiques, de la gouvernance, des conditions d'emploi, du régime de pension, etc. Par ailleurs, le CÉNO a embauché deux orthophonistes et deux travailleuses sociales. Il reste d'autres postes à combler. La semaine prochaine, il y a des entrevues afin de pourvoir le poste de psychologue.

2. AFFAIRES

- a. Budget 2018-2019

M. Gélinas, surintendant des affaires, a présenté le budget du Conseil 2018-2019. Il a souligné que le Conseil prévoit un budget équilibré.

**Proposition 18-R075** – Donald Pitre et Anne-Marie Gélinault

Que le rapport au sujet du budget 2018-2019 en date du 26 mai 2018 soit reçu tel que présenté.

**RECUE**

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

2. AFFAIRES (suite)

b. États financiers intérimaires 2017-2018

**Proposition 18-R076** – Robert Boileau et Mélanie Courty

Que le rapport « États financiers intérimaires 2017-2018 » en date du 26 mai 2018 soit reçu tel que présenté.

**RECUE**

c. Vérification interne

M. Gélinas, surintendant des affaires, a signalé que les membres du Comité de vérification se sont rencontrés le vendredi 25 mai 2018. Les vérificateurs internes ont présenté des recommandations sous forme de rapport pour assurer l'efficacité du Conseil et son bon fonctionnement.

3. INSTALLATIONS

a) Permis d'utilisation des locaux

**Proposition 18-R077** – Anne-Marie Gélinault et Donald Pitre

Que le Conseil accorde un permis d'utilisation des locaux de l'École secondaire l'Orée des Bois à Mme France Demers pour une activité ayant eu lieu le samedi 12 mai 2018.

**ADOPTÉE**

**Proposition 18-R078** – Mélanie Courty et Louise Primeau

Que le Conseil accorde un permis d'utilisation des locaux de l'École secondaire l'Orée des Bois à Rod and Gun Club (Mme Chantal Mantha) pour une activité ayant lieu le 9 juin 2018.

**ADOPTÉE**

b) Projet Jeanne-Sauvé – Mise à jour

Le projet devrait se terminer vers la mi-juin ou à la fin du mois de juin.

c) Projet d'ajout de ventilation pour le gymnase de l'École publique Camille-Perron

**Proposition 18-R079** – Robert Boileau et Raymond Labrecque

QUE le rapport « Projet d'ajout de ventilation pour le gymnase de l'École publique Camille-Perron » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

3. INSTALLATIONS (suite)

- c) Projet d'ajout de ventilation pour le gymnase de l'École publique Camille-Perron (suite)

**Proposition 18-R080** – Anne-Marie Gélinault et Louise Primeau  
QUE le Conseil approuve de retenir les services de Schutt Restoration Services (Thunder Bay) Ltd. pour le projet d'ajout de ventilation pour le gymnase de l'École publique Camille-Perron à un prix de 191 987,00 \$.

**ADOPTÉE**

- d) Projet de remplacement de ventilation pour certains locaux de l'École publique Pavillon-de-l'Avenir

**Proposition 18-R081** – Louise Primeau et Mélanie Courty  
QUE le rapport « Projet de remplacement de ventilation pour certains locaux de l'École publique Pavillon-de-l'Avenir » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

**Proposition 18-R082** – François Boudreau et Anne-Marie Gélinault  
QUE le Conseil approuve de retenir les services de CK Construction Services Ltd pour le projet de remplacement de ventilation pour certains locaux de l'École publique Pavillon-de-l'Avenir à un prix de 253 678,22 \$.

**ADOPTÉE**

- e) Projet de remplacement d'une partie de la toiture à l'École secondaire Hanmer

**Proposition 18-R083** – Suzanne Nolin et Raymond Labrecque  
QUE le rapport « Projet de remplacement d'une partie de la toiture à l'École secondaire Hanmer » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

**Proposition 18-R084** – Anne-Marie Gélinault et Donald Pitre  
QUE le Conseil approuve de retenir les services de Flynn Canada Ltd. pour le projet de remplacement d'une partie de la toiture à l'École secondaire Hanmer à un prix de 638 450,00 \$.

**ADOPTÉE**

- f) Remplacement du système d'alarme à feu de l'École secondaire Hanmer

**Proposition 18-R085** – Mélanie Courty et Raymond Labrecque  
QUE le rapport « Projet de remplacement du système d'alarme à feu de l'École secondaire Hanmer » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

3. INSTALLATIONS (suite)

- f) Remplacement du système d'alarme à feu de l'École secondaire (suite)

**Proposition 18-R086** – Louise Primeau et Suzanne Nolin

QUE le Conseil approuve de retenir les services de CK Construction Services Ltd pour le projet de remplacement du système d'alarme à feu de l'École secondaire Hanmer à un prix de 184 427,40 \$.

**ADOPTÉE**

- g) Remplacement de revêtement extérieur à l'École publique Franco-Nord

**Proposition 18-R087** – Mélanie Courty et Raymond Labrecque

QUE le rapport « Projet de remplacement de revêtement extérieur à l'École publique Franco-Nord » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

**Proposition 18-R088** – François Boudreau et Anne-Marie Gélinault

QUE le Conseil approuve de retenir les services de Schutt Restoration Services (Thunder Bay) Ltd pour le projet de remplacement de revêtement extérieur de l'École publique Franco-Nord à un prix de 148 030,00 \$.

**ADOPTÉE**

- h) Renouvellement de l'entrée principale de l'École secondaire Macdonald-Cartier

**Proposition 18-R089** – Robert Boileau et Suzanne Nolin

QUE le rapport « Projet de renouvellement de l'entrée principale à l'École secondaire Macdonald-Cartier » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**RECUE**

**Proposition 18-R090** – Raymond Labrecque et Mélanie Courty

QUE le Conseil approuve de retenir les services de J.N. Construction Ltd pour le projet de renouvellement de l'entrée principale de l'École secondaire Macdonald-Cartier à un prix de 469 967,00 \$.

**ADOPTÉE**

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

- **B-030**, Utilisation d'un animal d'assistance par un élève ayant des besoins particuliers, LDC

**Proposition 18-R091** – Donald Pitre et Mélanie Courty

Que la ligne de conduite **B-030**, *Utilisation d'un animal d'assistance par un élève ayant des besoins particuliers*, soit approuvée.

**ADOPTÉE**

- **B-031**, Obligation de signaler les mauvais traitements, LDC

**Proposition 18-R092** – Raymond Labrecque et Robert Boileau

Que la ligne de conduite **B-031**, *Obligation de signaler les mauvais traitements*, soit approuvée.

**ADOPTÉE**

- **F-012**, Collaboration professionnelle, LDC

**Proposition 18-R093** – Mélanie Courty et François Boudreau

Que la ligne de conduite **F-012**, *Collaboration professionnelle*, soit approuvée.

**ADOPTÉE**

- **B-033**, Administration de la naloxone en cas de surdose d'opioïdes, LDC (**première lecture**)

**Proposition 18-R094** – Robert Boileau et Julie Olivier

Que la ligne de conduite **B-033**, *Administration de la naloxone en cas de surdose d'opioïdes*, soit approuvée et soit soumise à la consultation.

**ADOPTÉE**

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

Mme Anne-Marie Gélinault a signalé aux conseillères et conseillers scolaires que les membres du CA de l'ACÉPO s'étaient rencontrés les 4 et 5 mai à Toronto.

Les points saillants suivants ont été soulevés :

- Revue des politiques de l'ACÉPO
- Revue du Plan stratégique de l'ACÉPO 2015-2020
- Réunion publique en après-midi
  - Mise à jour sur le Consortium du Centre Jules-Léger
  - Présentation - CSEO (Corporation des services en éducation de l'Ontario), p.ex., les services offerts qui peuvent aider les conseils scolaires (Compass for Success, etc.)

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suivre)

1. i) ACÉPO (suite)

- Rapport des activités de la présidence, de la vice-présidence et rapport des activités de l'ACÉPO préparé par la direction générale
- Comité des finances – derniers trois mois
- Prochaine réunion : juin 2018

ii) FNCSE

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES

M. Gauthier, directeur de l'éducation, a demandé aux élèves-conseillers de faire parvenir leurs rapports au bureau de la direction de l'éducation.

**Proposition 18-R095** – Donald Pitre et Mélanie Courty

Que les rapports des élèves-conseillers en date du 26 mai 2018 soient reçus.

**RECUE**

iv) RAPPORT DES COMITÉS

➤ Comité de participation des parents

M. François Boudreau, conseiller scolaire, a présenté les points saillants de la rencontre du Comité de participation des parents ayant eu lieu le 22 mai 2018.

→ Colloque à Toronto pour les parents – MEO (les 20 et 21 avril 2018)

Contrairement aux années passées où l'on avait un colloque pour les francophones et un colloque pour les anglophones, le colloque était bilingue. Il y avait un choix d'ateliers offerts dans les 2 langues, mais la majorité était offerte en anglais.

→ Alimentation saine

Mme France Gauthier a communiqué avec Mme Mélanie Gagné, diététicienne au bureau de Santé publique Sudbury et districts, qui fera la promotion d'une alimentation saine auprès des parents et des élèves.

→ Communication entre parents, directions d'école et enseignants

Il faut continuer à encourager la communication électronique au sein des écoles. M. Marc Gauthier a présenté le logiciel de School Day, projet pilote qui sera mis en œuvre en 2019.

→ Intimidation

Selon les sondages auprès des élèves et des parents, le taux d'intimidation est bas au conseil. On continue à garder un œil sur la situation.

→ Soirée Explo! 2018

Il y avait moins de participation cette année. Voici quelques facteurs qui ont peut-être découragé les parents : la soirée a débuté ½ heure plus tôt; la soirée a eu lieu un mercredi soir plutôt qu'un jeudi soir comme à l'habitude.

Finalement, le titre et le sujet ont probablement découragé des gens. Il aurait fallu un thème plus accrocheur.

**G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suivre)**

**1. iv) RAPPORT DES COMITÉS (suivre)**

- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté  
→ pas de réunion
- Comité d'éducation : lundi prochain

**v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

M. Gauthier, directeur de l'éducation, a fait état des activités ayant eu lieu dans les écoles :

- M. Gauthier a remercié les membres du personnel et la direction d'école de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux conseillères et conseillers scolaires à l'école secondaire Cité-Supérieure.
- Il y a huit écoles secondaires du Conseil dont l'école Cap sur l'Avenir (Sudbury), l'école secondaire Château-Jeunesse (Longlac), l'école secondaire Cité-Supérieure (Marathon), l'école secondaire Hanmer (Hanmer), l'école secondaire Macdonald-Cartier (Sudbury), l'école secondaire l'Orée des Bois (Dubreuilville), l'école Villa Française des Jeunes (Elliot Lake) et l'école secondaire de la Rivière-des-Français (Noëlville) qui participent à Radio Chaud le 31 mai cette année.
- Les élèves de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année ainsi que les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de l'école publique Foyer-Jeunesse ont remporté deux médailles d'or lors du Tournoi provincial d'échecs franco-ontarien tenu à Timmins. Ces prix leur ont prévalu une place aux Championnats jeunesse Canada qui auront lieu à Québec en juillet prochain.
- Les élèves des classes d'English sénior à l'école secondaire Villa Française des Jeunes ont créé une salle d'évasion inspirée par les œuvres littéraires du célèbre Edgar Allen Poe en vue de recueillir des fonds pour leur voyage à Stratford au mois de juin. Les membres de la communauté sont invités à participer à l'activité du 24 au 27 juin.
- Le projet STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) a été lancé à l'école publique l'Escalade la semaine dernière.
- La soirée de « Bienvenue à la maternelle » a porté fruit à l'école publique Pavillon-de-l'Avenir. En septembre 2018, il y aura 20 élèves en maternelle.
- L'école secondaire l'Orée des Bois célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire cette année.
- Deux élèves de l'école secondaire l'Orée des Bois ont bien représenté leur école au tournoi provincial de tir à l'arc OFSSAA ayant eu lieu à Richmond Hill le 16 mai dernier.
- Le jeudi 26 avril, Madison, élève de la 12<sup>e</sup> année à l'école secondaire l'Orée des Bois, a remporté la médaille de bronze dans la catégorie des filles du palier secondaire de l'Ontario lors d'un tournoi virtuel de tir à l'arc scolaire.
- Les élèves de la MHS Santé et bien-être à l'école secondaire l'Orée des Bois ont participé aux Olympiades provinciales amicales à Ottawa

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suivre)

1. v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION (suite)

- Les commentaires de Mia de l'école publique Foyer-Jeunesse touchant le porc-épic ont été publiés dans la revue Minimag (mai 2018).
- Lana, élève de l'école publique l'Escalade, est l'auteure d'une devinette qui a été publiée dans la revue Minimag (mai 2018).
- Les commentaires de Danica, élève de l'école publique l'Escalade, touchant le recyclage ont été publiés dans la revue Mon Mag à Moi (avril 2018).

M. Jean-Marc Aubin, président, a pris la parole et a profité de l'occasion pour demander aux conseillères et conseillers scolaires désirant assister aux cérémonies de remise des diplômes d'en aviser Mme Lynn Fenton, secrétaire-archiviste remplaçante.

M. Aubin a rappelé aux membres que l'élection provinciale a lieu le 7 juin et que l'élection municipale a lieu le 22 octobre 2018.

M. Aubin a conclu ses remarques en remerciant Mme Lynn Fenton, secrétaire-archiviste remplaçante, qui prête son appui à l'administration en vue de l'aider à maintenir le bon fonctionnement du Conseil.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

**Proposition 18-R096** – François Boudreau et Donald Pitre

Que le Conseil accorde un congé d'absence à Mme Josée Bouchard et à Mme Lynn Despatie pour la réunion régulière ayant lieu le samedi 26 mai 2018.

**ADOPTÉE**

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES

**Proposition 18-R097** – Anne-Marie Gélinault et Robert Boileau

Que le rapport « Effectifs scolaires » en date du 26 mai 2018 soit reçu.

**ADOPTÉE**

2. CORRESPONDANCE

- i. Lettre de la part de Mme Paula Murray, présidente du Limestone District School Board, à la ministre de l'Éducation, l'honorable Naidoo-Harris, signalant l'appui de son conseil en ce qui touche les recommandations faites par les élèves-conseillers de l'association OSTA-AECO quant à l'élection provinciale 2018.

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le *mardi 19 juin 2018* ➤ Réunion du Conseil ➤ Vidéoconférence

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Proposition 18-R098** – Robert Boileau et Mélanie Courty

Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l'état de la question à 10 h 53.

**ADOPTÉE**

---

Marc Gauthier, directeur de l'éducation et  
secrétaire

---

Jean-Marc Aubin, président

PV-R-26 mai 2018

H:\Conseil\Réunions GNO\2018\06\_19\_2018\_REG\C.1.\_PV\_26 MAI 2018\_REG.doc

Sorties éducatives, culturelles et sportives – juin 2018

A. Périlleuses :

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Cout	Nom du responsable	Mode de transport
É. p. de la Découverte	du 18 au 20 juin	John Island	La canotage et la natation	29 élèves  6 <sup>e</sup> année	185 \$ / élève  <b>Cout total :</b> 5 365 \$	<b>Responsable :</b> Alain Richard  <b>Accompagnatrice :</b> Stéphanie Beaudry	Autobus scolaire
É. p. de la Découverte	25 juin	Plage Kalmo (Sandy Beach)	La natation (il y aura des sauveteurs sur les lieux)	72 élèves  5 <sup>e</sup> – 8 <sup>e</sup> année	Aucun cout	<b>Responsables :</b> Alain Richard Stéphanie Beaudry Jean Lafrenière  <b>Accompagnateurs :</b> Parents bénévoles	Marche
É. p. Foyer-Jeunesse	28 juin	Arc Climbing	L'escalade intérieure	36 élèves  2 <sup>e</sup> – 4 <sup>e</sup> année	10 \$ / élève  <b>Cout total :</b> 540 \$	<b>Responsable :</b> Sylvie Bossé-Chevalier  <b>Accompagnateurs :</b> Marguerite Mbonimpa Parents	Autobus scolaire
É. Villa Française des Jeunes	13 septembre (14 septembre : date alternative)	Parc Mississagi, Elliot Lake	Le canotage	8 élèves  7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années	Aucun cout / élève  <b>Cout total :</b> À déterminer	<b>Responsable :</b> Gisèle Aubin  <b>Accompagnatrice :</b> Pamela Burnham	Autobus scolaire
É. s. Villa Française des Jeunes	19 septembre	Aire de conservation du lac Laurentien	Les exercices d'orientation sur le terrain et une randonnée pédestre	10 à 20 élèves  7 <sup>e</sup> – 9 <sup>e</sup> année	8 \$ / élève  <b>Cout total :</b> 80 \$ à 160 \$ + cout de l'autobus	<b>Responsable :</b> Pamela Burnham  <b>Accompagnatrice :</b> Gisèle Aubin	Autobus scolaire

## Activités de collectes de fonds – tableau sommaire

### Palier élémentaire / année scolaire 2017 - 2018

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. p. Camille-Perron</b>	Foire de livres Scholastic	Achat de livres pour la bibliothèque
	Vente de vêtements d'école	Voyages de fin d'année
	Vente de lait	Défrayer les couts des voyages de fin d'année
	Vente de pizza	Défrayer les couts des voyages de fin d'année
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de repas Sanpa – 1X/semaine	Défrayer les couts des voyages de fin d'année
	Recyclage des cannettes d'aluminium	Achat de tablettes électroniques
	BBQ familial (Bear's Fish Fry)	Voyages de fin d'année
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Vente de pepperettes	Voyages de fin d'année
	Vente de chocolat	Voyages de fin d'année
	Vente de billets pour tirage d'un BBQ et d'un panier d'articles d'été	Voyages de fin d'année
<b>É. p. de la Découverte</b>	Vente de Mr. Freeze	Voyage de fin d'année
	Vente de sandwichs aux œufs	Équipes sportives et Vision mondiale
	Soirée de théâtre avec maïs soufflé 1X/mois	Voyage de fin d'année
	Vente de Krispy Kreme	Voyage de fin d'année
	Vente d'artisanat	Structure de jeux, embellir la cour d'école
	Guignolée	Voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Vente de café « K-Cups »	Voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Tapis rouge	Voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Vente de tasses de voyage Yeti et panure	Activités d'école
	Vente de coco-grammes pour Pâques	Activités d'école et voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Vente de « grilled cheese »	Activités d'école et voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Diner spaghetti durant la semaine de l'éducation	Activités d'école et voyage de fin d'année 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Carnaval d'hiver	Défrayer les coûts de l'autobus et de la piscine lors du carnaval
	Course Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de tasses Yeti	Activités d'école
	Bingo Porketta (Trevis)	Voyage fin d'année/activités d'école
	Vente de garage	Voyage fin d'année/activités d'école
	« Bagging »	Voyage fin d'année

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. p. Écho-des-Rapides</b>	Vente de lait	Structure de jeux et activités scolaires
	Vente de Subway	Structure de jeux et activités scolaires
	Vente de livres Scholastic	Livres pour la bibliothèque
	Vente de certificats cadeaux Fundscrip	Structure de jeux
	Paint nite	Structure de jeux
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Vente de chocolat	Magasin d'école (renforcement positif – PBIS)
	Vente de Tupperware	Voyage des élèves de la 7 <sup>e</sup> et de la 8 <sup>e</sup> années en 2019
	Vente de pâtes et pizza (Aurora's)	Sorties sportives à Sudbury
	Crayons-o-gramme	Voyage des élèves de la 7 <sup>e</sup> et de la 8 <sup>e</sup> années
	Vente de chandelles Gold Canyon	Voyage des élèves de la 7 <sup>e</sup> et de la 8 <sup>e</sup> années en 2019
	Vente de crayons-o-grammes	Voyage des élèves de la 7 <sup>e</sup> et de la 8 <sup>e</sup> années en 2019
	Vente de Little Caesars Pizza	Voyage des élèves de la 7 <sup>e</sup> et de la 8 <sup>e</sup> années
	Soirée film et vente de popcorn	Structure de jeux
	Soirée Paint Nite	Structure de jeux
Vente de garage	Structure de jeux	
Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox	
<b>É. p. l'Escalade</b>	Diners chauds	Activités pour les élèves (piano, danse et couture)
	Journées pizza	Activités pour les élèves (piano, danse et couture)
	Vente de lait	Activités pour les élèves (piano, danse et couture)
	Marcheton Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de fromage St-Albert (nov. 2017)	Activités pour les élèves (piano, danse et couture)
	Vente de fromage St-Albert (avril 2018)	Activités pour les élèves (piano, danse et couture)
<b>É. p. Foyer-Jeunesse</b>	Vente du costume d'éducation physique	Activités sportives (inscription aux tournois, transport, uniformes...)
	Vente de légumes-racines	Sorties éducatives (frais d'entrée/d'inscription, transport...)
	Vente de pizza	Voyage de fin d'année des élèves de la 6 <sup>e</sup> année
	Foire familiale	Activités scolaires et sorties éducatives (transport, frais d'inscription)
	Vente de pâtes	Sorties éducatives et activités scolaires
	Tournois sportifs variés et cantine	Activités sportives (inscription aux tournois, transport, uniformes...)
	Foire de livres	Livres pour la bibliothèque
	Mini OUICare	Dons dans la communauté
	Vente d'agendas	Activités scolaires
	Vente de fromage	Sorties éducatives (frais d'entrée/d'inscription, transport...)
	Vente de maïs soufflé	Activités et sorties éducatives
	Vente de sous-marins	Club d'échec (transport, frais d'inscription, logement...)

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. p. Foyer-Jeunesse</b> (suite)	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de lait	Activités et sorties scolaires
	Vente de sirop d'érable	Voyages/sorties de fin d'année
	Vente de hotdogs	Don à une famille de l'école en besoin
	Vente de bonbons-grammes	Don pour une famille en besoin
<b>É. p. Franco-Manitou</b>	Vente de pâtisseries	Activités scolaires
	Cueillettes de bouteilles	Activités scolaires
	Vente de pâtisseries (vente d'artisanats)	Activités scolaires
	Repas chauds	Activités scolaires
	Vente de pâtisseries	Activités scolaires
	Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
<b>É. p. Franco-Nord</b>	Vente de légumes	Voyage de fin d'année et activités pour la classe de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>
	Vente d'ensemble de pizza kits (Little Ceasars)	Voyage de fin d'année et activités pour la classe de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Paniers d'hiver	Gonflables, BBQ, activités et sorties
	Minithon	Activités et sorties scolaires et autobus
	Vente de macaroni 1X/mois	Voyage et session de mérite des 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> et diverses activités
	Vente de livres Scholastic	Achat de livres pour la bibliothèque
	Vente de lait	Diverses sorties et activités éducatives
	Guignolée	Don au téléthon MCTV
	Foire familiale	Défrayer les couts rattachés à la foire, BBQ familial et activités
	Vente de pizza 1X/semaine	Sorties et activités éducatives, autobus et jouets pour la cour d'école
	Dons pour le BBQ familial et gonflables	Dons des parents utilisés pour payer les gonflables et BBQ
<b>É. p. Hanmer</b>	Vente de sacs de maïs soufflé	Déboursier les couts pour les décors lors de la soirée de valorisation 8 <sup>e</sup> année et pour les sorties des élèves du CTJ intermédiaire
	Vente de poinsettias	Voyage de fin d'année à Québec
	Vente de sacs de patates frites	Voyage de fin d'année à Québec
<b>É. p. Hélène-Gravel</b>	Vente de hummus – Zahers	Améliorer la cour d'école (bac à sable, banc, ballon-panier, etc.)
	The Lighthouse – vente de repas chauds	Activités culturelles, boîtes à surprise et activités des sessions d'habiletés sociales
	BBQ	Payer les gonflables lors du BBQ, boîtes à trésors

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. p. Hélène-Gravel</b> (suite)	Vente de pizza	Voyage à John Island, cérémonie des finissants (6 <sup>e</sup> ), spectacle de talents, jeux et accessoires pour la cours d'école, récompenses pour les équipes franco, objets promo pour les maternelles, classe extérieure pour la cours d'école et diverses activités (Halloween, Noël, St-Valentin, etc.)
	Herc's – vente de repas chauds	Spectacle de talents, activités d'école (Halloween, carnaval d'hiver)
	Dîner aux pâtes	Don au Chemin de la lumière pour construction d'une école au Rwanda
	Vente de lait	Payer les sorties éducatives (frais d'inscription, autobus), carnaval d'hiver, cadeaux pour la fête des mères, fête des pères
	Vente de maïs soufflé	Sortie de fin d'année 6 <sup>e</sup> année
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
<b>É. p. Jean-Éthier-Blais</b>	Vente de pizza, de lait, de sous-marins (Subway) et de sandwichs au fromage fondant	Sorties éducatives, activités scolaires, autobus et aménagement de la cour d'école
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Vente de pepperettes	Sortie éducative à Medieval Times et à Toronto (autobus et activité)
	Diner spaghetti	Sortie éducative à Medieval Times et à Toronto (autobus et activité)
	Foire familiale et recueillir monnaie Canadian Tire	Sorties éducatives, activités scolaires, autobus et aménagement de la cour d'école
	Vente de poinsettias	Sortie éducative à Medieval Times – élèves de la 4 <sup>e</sup> année
	Cueillette de nourriture non périssable	Dons aux familles de l'école en besoin et à la Banque alimentaire
	Vente de vêtements d'école	Aucun profit - publicité et promotion pour l'école
	Skier à Adanac	Somme amassée va à Adanac pour cout de la sortie
<b>É. p. Jeanne-Sauvé</b>	Vente de Subway	Voyage de fin d'année (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )
	Vente de spaghetti	Voyage de fin d'année (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )
	Vente de trousse de pizza	Voyage de fin d'année (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de lait, hot-dogs, maïs soufflé et pizza	Activités scolaires et autobus, voyage 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>
	Vente de bonbon-grammes	Voyage de fin d'année (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )
<b>É. p. Macdonald-Cartier</b>	Vente de pizza	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Vente de popcorn	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Vente de pâtes à biscuits	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 <sup>e</sup> année
	Vente d'items du catalogue Santa's Little Helper	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 <sup>e</sup> année
	Vente de mini-cartes	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 <sup>e</sup> année
	Vente de barres de chocolat	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 <sup>e</sup> année

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. p. Macdonald-Cartier</b> (suite)	Dribblons avec cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Tournoi de badminton	Achat de matériel pour le gym
	Tournoi de balle-molle	Achat de matériel pour le gym
	Don d'élèves pour tournoi de basketball filles	Aucun profit – l'argent couvre les frais d'inscription
	Tournoi de volleyball garçons	Payer l'autobus pour se rendre au tournoi
	Ligue volley filles	Autobus
	Tournoi volley filles	Compte – sports élémentaires
	Ligue de volleyball garçons	Aucun profit
	Tournoi : Coupe soccer CSPGNO	Défrayer autres couts du tournoi (p. ex. : équipement)
	Cantine	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Vente de bâtons glacés	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Tournoi de volleyball 7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> années	Transport et chambres pour le tournoi Franco basket
	Tournoi Franco basketball filles	Payer les dépenses de la location de transport et les chambres
	Tournoi de curling 7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> années	Aucun profit
	Tournoi de ballon-panier 7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> années	Aucun profit
	Tournoi de ballon-panier 7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> années	Inscription au prochain tournoi
	Tournoi de ballon-panier 7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> garçons	Aucun profit
	Ski de fond	Payer les frais d'inscription
Cantine pour le tournoi franco-ontarien	Fête de fin d'année et combler déficits dans le compte de basket garçons	
<b>É. p. Pavillon-de-l'Avenir</b>	Vente de bulbes de fleurs	Sortie de fin d'année
	Foire familiale	Activités scolaires de l'an prochain
	Vente de lait	Sorties, autobus, équipement scolaire et offrir du lait aux élèves en besoin
	Vente de sous-marins	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de pitas (Pita Pit)	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du coeur
	Vente de pizza	Sorties, autobus, équipement scolaire et de la pizza aux élèves en besoin
	Vente de maïs soufflé	Sortie de fin d'année
	Vente de fraîcheur de la ferme	Sorties éducatives et équipement récréatif
	Vente de B.O.G.O. Golf	Sorties éducatives et équipement récréatif
	Soirée cache-cache	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Vente de Mr. Freeze	Équipement pour la cour d'école
	Vente de cœur-o-gramme	Équipement pour la cour d'école
	Vente de Smencils	Sortie de fin d'année et autobus
	Vente de chocolat (Le meilleur au monde)	Voyage à Wonderland

## Activités de collectes de fonds – tableau sommaire

### Palier secondaire / année scolaire 2017 - 2018

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. Cap sur l'Avenir	Dons	Acheter de la nourriture pour les diners des élèves
É. s. Château-Jeunesse	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Diner chaud	Activités étudiantes
	Diner chaud Halloween	Activités étudiantes
	Manteaux d'école	Aucun profit
	Diner chaud (novembre)	Activités étudiantes
	Vente de pizza « Little Ceasars »	Tournoi Hockey Franco
	Diner de Noël	Activités étudiantes
	Danse de Noël	Activités étudiantes
	Diner chaud (12 jan. 2018)	Activités étudiantes
	Cantine lors des 3 tournois NOSWWA	Activités étudiantes
	Diner chaud (25 jan. 2018)	Activités étudiantes
	Bonbons-grammes (St-Valentin)	Activités étudiantes
É. s. Cité-Supérieure	Vente de saucisses Bussières	Activités scolaires
É. s. Hanmer	Crop printemps 2018	OUICare et voyage 8 <sup>e</sup> année
	Crop automne 2017	OUICare et voyage 8 <sup>e</sup> année
	Vente de chocolat Delicious	Voyage 8 <sup>e</sup> année
	Activités de OUICare	Dons à des charités locales et internationales
	Vente de revues et de pâtes à biscuits	Voyage 8 <sup>e</sup> année
	Vente de Kandy Kabobs	OUICare
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
É. s. Macdonald-Cartier	Tournoi de volleyball Cardinal Classic	Aucun profit
	Tournoi de basketball (North Bay et Windsor)	Aucun profit
	Cinéfest	Payer Cinéfest afin de voir « Indian Horse »
	Spectacles locaux du Groupe 17 (pendant l'année)	Chambres d'hôtel et autobus pour les élèves (en besoin) du Groupe 17 lors de la tournée et achats ou réparation d'instruments

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. s. Macdonald-Cartier (suite)	Spectacle du Groupe 17 (décembre)	Chambres d'hôtel pour la tournée du Groupe 17
	Spectacles du Groupe 17 (écoles d'immersion)	Chambres d'hôtel et autobus pour les élèves (en besoin) du Groupe 17 lors de la tournée
	Répéthon du Groupe 17	Autobus pour la tournée du Groupe 17
	Forums (FESFO)	Frais d'inscription pour les forums
	Vente de poinsettias	Payer pour des activités d'école
	Course de fond OFSAA	Aucun profit (couvrir les frais d'hébergement et transport)
	Vente de tasses	Payer pour des activités d'école
	Collecte d'items usagés pour Value Village	Payer pour des activités d'école
	Championnat NOSSA (basketball filles)	Aucun profit
	Courses de bateaux en carton	Aucun profit
	Tournoi de volley-ball filles juniors	Aucun profit
	Tournoi de volley-ball filles séniors	Aucun profit
	OFSAA basketball filles	Aucun profit
	Tournois : Shoot the Rock et Golden Gator	Aucun profit
	Vente de chandails – 4 <sup>e</sup> dimension	Aucun profit
	Vente de billets – pièce de théâtre au STC	Aucun profit
	Vente de bonbons-grammes	Costumes de gymnastique
	Mini tournoi de ballon-panier	Frais d'inscription au tournoi
	Voyage à Québec	Activités et repas pour voyage à Québec (Centres AVIS, René Soleil et LSQ)
	Tournoi de basketball Jaguar Classic	Inscription, transport, chambres d'hôtel
	Ski de fond à Walden (Folie flocon)	Location d'équipement et frais d'utilisation de la piste
	Ski alpin à Barrie (Folie flocon)	Location d'équipement et frais d'utilisation des pentes
	Joutes de quilles (Folie flocon)	Payer l'entrée à Plaza Bowl pour jouer aux quilles
	Tubing à Barrie (Folie flocon)	Location d'équipement et frais d'utilisation des pentes
	Patin sur lac (Folie flocon)	Organiser des activités en avant-midi pour les élèves qui participent à cette activité en après-midi
	Club de ski nordique	Payer les frais d'utilisation des pistes, l'équipement du Laurentian Nordic Ski Club
	Tournoi franco de ballon-volant (filles)	Aucun profit
	Tournoi de ballon-panier junior	Aucun profit – frais d'inscription
	Tournoi franco (ballon-volant filles)	Aucun profit
	Tournoi Franco-ontarien de basketball (garçons)	Aucun profit
Costume de gymnastique	Aucun profit	

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. s. Macdonald-Cartier (suite)	Vente de bonbon-grammes St-Valentin	Activités de l'AGE
	Folie flocon – ski alpin à Moonstone	Payer les frais de transport ou les activités à l'école pendant la Folie flocon
	Achats de gilets warmups – Skater's Edge	Aucun profit
	Course de ski alpin NOSSA	Frais d'inscription à la course, remonte-pente et autobus
	Hockey salon	Payer les activités du cours de Plein air
	Vente de produits de boulangerie « La baguette magique »	Achat de costumes de gymnastique
	Jeux Franco-ontariens FESFO	Payer l'inscription aux Jeux Franco-ontariens
	Demande de dons pour la remise de diplômes	Bourses pour les élèves
	Vente de bonbons-grammes	Tournoi d'impro à Thunder Bay pour les élèves de 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Journée pyjama	Tournoi d'impro à Thunder Bay pour les élèves de 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années
	Voyage culturel à Toronto	Aucun profit
	Danse rétro	Folie fluide en juin
	Vente de billets pour le Bal des finissants	Payer les dépenses (souper, musique, sécurité, décors) du Bal
	Vente de Krispy Kreme	Payer une partie du cout du voyage en Europe en mars 2019 (13 élèves)
Vente de billets pour le Bal des finissants (28 juin)	Payer en partie, les dépenses du Bal des finissants (souper, musique, sécurité, décors)	
50 <sup>e</sup> anniversaire ESMC	Bourses d'études des anciens 1 000 \$/année, activités d'école pendant le 50 <sup>e</sup> ou autre et appui aux programmes de l'école	
É. s. l'Orée des Bois	Défi Fit-Bit	Activités éducatives et sportives
	Foulard	Activités éducatives et sportives
	Bingo	Activités éducatives et sportives
	Cantine sportive	Activités éducatives et sportives
	Cueillette de bouteilles	Activités éducatives et sportives
	Pool de hockey	Activités éducatives et sportives
	Table de pique-nique/cabane à pêche	Activités éducatives et sportives
	Vente de garage communautaire	Activités éducatives et sportives
	Vente à un sou « Penny Sale »	Activités éducatives et sportives
	Chocolat	Activités éducatives et sportives
	Vente de fudge	Activités éducatives et sportives
	Chambre d'évasion	Uniformes sportifs

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
<b>É. s. de la Rivière-des-Français</b>	Journée Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de billets – concert de Noël	Activités sportives et culturelles (voyages, hockey et baseball)
	Demandes de dons communautaires (lettres)	Sorties éducatives et cérémonie des finissants 8 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années
	Vente de pizza kits Little Caesar	Activités sportives et culturelles (voyages, hockey et baseball)
	Journées pyjama et chapeau	Pour la cérémonie des finissants
	Vente de chocolat et de pepperettes	Voyages en mai et en fin d'année (7 <sup>e</sup> – 12 <sup>e</sup> )
<b>É. s. Villa Française des Jeunes</b>	Vente de fromage	Tournée musicale
	Activité de « scrapbooking »	Voyage de fin d'année (7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années)
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de sirop d'érable	Activités de musique et voyage d'English
	Collecte de linge usagé avec l'Association du rein	Tournée musicale et voyage d'English
	FundScrip – cartes cadeaux	Activités musicales et voyage d'English
	Vente de chocolat Humeur	Activités musicales et voyage d'English
	Cueillette de bouteilles	Activités musicales et voyage d'English

# Rapport annuel en enfance en difficulté 2017-2018



**Conseil scolaire public  
du Grand Nord de l'Ontario**

# Table des matières

## **Partie 1    Processus de consultation des conseils scolaires**

## **Partie 2    Programmes et services à l'enfance en difficulté**

- 2.1    Modèle général du conseil scolaire pour l'enfance en difficulté
- 2.2    Rôles et responsabilités
- 2.3    Méthodes de dépistage précoce et stratégies d'intervention
- 2.4    Processus du comité d'identification, de placement et de révision et du comité d'appel
- 2.5    Évaluations éducationnelles et autres évaluations
- 2.6    Services auxiliaires de santé en milieu scolaire
- 2.7    Catégories et définitions des anomalies
- 2.8    Gamme des placements pour l'enfance en difficulté offerts par le conseil
- 2.9    Plan d'enseignement individualisé
- 2.10    Écoles provinciales et écoles d'application
- 2.11    Personnel de l'enfance en difficulté
- 2.12    Perfectionnement professionnel
- 2.13    Équipement
- 2.14    Accessibilité des installations scolaires
- 2.15    Transport

## **Partie 3    Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

## **Partie 4    Coordination des services avec les autres ministères ou organismes**

## 1. PROCESSUS DE RÉVISION ANNUELLE

La révision annuelle a été effectuée conformément au Règlement 306 de l'Ontario, selon les normes ministérielles. Cette année, le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED), la direction de l'éducation, la surintendante, la directrice des Services à l'élève, la direction des écoles élémentaires et secondaires, les enseignantes et enseignants-ressources, les enseignantes et enseignants, les parents et les membres du personnel du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ont participé au processus de révision annuelle. Entre autres, les membres du CCED ont eu l'occasion de communiquer leurs questions sur le Plan tout au long de l'année lors des rencontres mensuelles.

### Consultation à l'égard du plan annuel en éducation de l'enfance en difficulté

Le personnel du Conseil qui oeuvre dans le secteur des Services à l'élève entreprend une consultation auprès de plusieurs groupes de gens à l'égard des programmes et services qu'il offre aux élèves en difficulté. Les commentaires recueillis sont présentés lors des rencontres du Comité consultatif de l'éducation de l'enfance en difficulté et des recommandations sont présentées au Conseil, le cas échéant. Le Conseil prend des décisions à l'égard des recommandations à la lumière des Lois et politiques ministérielles et en fonction de ses propres politiques et directives administratives.

Voici un portrait des gens consultés et de la façon dont ils sont consultés :

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
CCED	<p>Une partie des programmes et services offerts par le Conseil fait l'objet d'une discussion lors de chaque réunion du CCED. Toute activité entreprise par le secteur des Services à l'élève (p.ex., plan de perfectionnement professionnel, mise en oeuvre de nouveaux programmes et/ou services, activités pertinentes à un domaine, listes d'attente, stratégie en santé mentale, projets spéciaux) est présentée aux membres de CCED afin de recueillir leurs commentaires et/ou leurs recommandations.</p> <p>Le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté est informé par l'entremise du bureau des Services à l'élève et la gamme de services suggérés est présentée au CCED pour fin de consultation, de révision et de recommandations au Conseil.</p> <p>Le CCED reçoit le Plan et l'approuve avec ou sans modification. Le CCED présente ses recommandations au Conseil pour approbation.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
<p><b>Organismes communautaires</b></p>	<p>Les organismes communautaires sont informés des programmes et services offerts par le Conseil par l'entremise de leur représentant qui siège sur le CCED.</p> <p>La représentante ou le représentant communique au CCED toute préoccupation de son organisme à l'égard de la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté.</p> <p>Puisque plusieurs services relèvent de la compétence des organismes communautaires locaux, ces derniers sont invités à participer et à offrir des recommandations ainsi qu'un niveau de services spécialisés. En ce qui a trait aux services offerts par le Centre Jules-Léger, les représentantes et représentants sont également invités et participent activement à l'élaboration de programmes et services.</p> <p>Certains membres de l'équipe des Services à l'élève siègent sur divers comités locaux (p.ex. RPSNE, Santé mentale en milieu scolaire, Triple P, Stratégie en matière de besoins particuliers, transition des élèves à l'entrée scolaire). Les besoins en matière de programmes et services font l'objet des discussions lors des rencontres.</p>
<p><b>Parents</b></p>	<p>Le conseil a mis en oeuvre divers moyens de communication en vue d'informer les parents à propos des programmes et services offerts à l'enfance en difficulté.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lors des réunions des conseils d'école</li> <li>2. Lors des réunions équipe-école et CIPR</li> <li>3. Lors de la remise des bulletins</li> <li>4. Lors de la rentrée des classes</li> <li>5. Lors de l'inscription à l'école</li> <li>6. Dans le guide destiné aux parents, tuteurs et tutrices*</li> <li>7. Dans le dépliant des Services à l'élève disponible dans les écoles</li> <li>8. Dans les articles de journaux (par ex., Le Voyageur de Sudbury).</li> </ol> <p><i>*Le guide destiné aux parents, tuteurs et tutrices est disponible dans chacune des écoles élémentaires et secondaires du CSPGNO, ainsi que sur le site web du conseil au <a href="http://www.cspgno.ca">www.cspgno.ca</a>.</i></p> <p>Les parents siégeant sur les conseils d'école ont l'occasion de connaître les programmes et services en EED offerts par le Conseil lors des discussions portant sur ces derniers. Leurs commentaires et suggestions sont recueillis et transmis au secteur des Services à l'élève par l'entremise des directions d'école.</p> <p>Suite à une consultation faite auprès de l'équipe des Services à l'élève, les directions acheminent le nom des élèves exigeant des services spécialisés à l'équipe-école ou au comité IPR de l'école. Les parents participent à ces rencontres et sont informés des programmes et services offerts de vive voix ou par l'entremise du guide des parents. Les commentaires, suggestions et recommandations sont partagés avec les personnes en EED et avec les membres du CCED.</p> <p>Les parents sont toujours impliqués dans la planification des programmes et ont l'occasion de partager leurs soucis quant aux services offerts.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
<p><b>Directions d'école</b></p>	<p>Le <i>conseil de gestion</i>* du Conseil étudie les lois et règlements, partage les nouveautés en matière de l'éducation de l'enfance en difficulté, signale ses soucis et besoins et recommande des changements de même que des améliorations aux programmes et services destinés à l'enfance en difficulté. Les activités du secteur sont également communiquées aux directions d'école lors de ces rencontres. Les réunions de directions mensuelles et les réseaux de directions par palier (élémentaire et secondaire) sont deux autres moyens utilisés pour consulter les directions sur les développements en EED et pour assurer la mise en œuvre des programmes et services en EED.</p> <p>Un guide administratif en EED expliquant les politiques, les directives administratives et les pratiques à l'égard de l'éducation de l'enfance en difficulté est remis aux directions d'école. La mise à jour du document de travail se fait de façon continue en consultation avec les directions d'école. Tous les documents du service sont également hébergés dans une communauté d'apprentissage électronique.</p> <p>Les directions d'école participent à la révision des documents élaborés, utilisés et distribués par le secteur des Services à l'élève (p.ex., directives administratives, formulaires, stratégie en santé mentale, processus de soutien à l'élève, formulaires, sondages variés).</p> <p>Les directions informent à leur tour leur conseil d'école et leur personnel et l'on tient compte de leurs suggestions et recommandations.</p> <p>* Le <i>conseil de gestion</i> comprend les directions d'école, les directrices des services, le surintendant des affaires, la direction des ressources humaines, la surintendante et la direction générale.</p>
<p><b>Personnel enseignant</b></p>	<p>Les programmes et services font l'objet de discussions lors de certaines journées pédagogiques. Les enseignantes et enseignants ont dès lors l'occasion de partager leurs suggestions.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les commentaires et suggestions recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Les membres de l'équipe des Services à l'élève qui accompagnent le personnel signalent à la direction des Services à l'élève toute préoccupation soulevée qui pourrait être indicateur qu'un ajustement aux programmes et services offerts est nécessaire.</p> <p>Le personnel enseignant participe aux rencontres de l'équipe-école et du comité IPR. Ils ont ainsi l'occasion de partager leurs commentaires et de faire des requêtes quant aux programmes et services mis en place.</p> <p>Le personnel enseignant d'une même année d'études a l'occasion de se rencontrer en réseau pendant l'année scolaire. La mise en œuvre des plans d'enseignement individualisés en salle de classe fait partie des discussions lors de ces rencontres. Tout besoin signalé par le personnel est pris en considération lors de la planification des réseaux subséquents.</p> <p>Un sondage est complété annuellement afin de recueillir les besoins du personnel à l'égard du perfectionnement professionnel.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
<b>Personnel enseignant en EED</b>	<p>L'accompagnement offert au personnel enseignant en EED par le personnel des Services à l'élève permet de réviser et de mettre à jour les pratiques et de recueillir leurs commentaires.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les suggestions et commentaires recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Le personnel enseignant en EED participe aux rencontres de l'équipe-école et du comité IPR. Ils ont ainsi l'occasion de partager leurs commentaires et de faire des requêtes quant aux programmes et services mis en place.</p> <p>Un sondage est complété annuellement afin de recueillir les besoins du personnel à l'égard du perfectionnement professionnel.</p>
<b>Personnel d'appui (TES)</b>	<p>Les membres du personnel d'appui ont l'occasion de se regrouper et d'échanger sur les programmes et services offerts à la clientèle en difficulté dans le contexte des journées pédagogiques.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les commentaires et suggestions recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Le personnel d'appui peut être invité à participer aux rencontres de l'équipe-école.</p>
<b>Personnel des Services aux élèves</b>	<p>Les membres du personnel des Services à l'élève se rencontrent régulièrement pour étudier les différents dossiers, évaluer la qualité des services offerts et déterminer les priorités et l'orientation que prendra le secteur.</p> <p>Le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté est informé par la direction des Services à l'élève et la gamme de services suggérés est présentée au CCED pour fin de consultation, de révision et de recommandations au Conseil.</p> <p>Le personnel des Services à l'élève est invité à participer aux rencontres des équipes-écoles et des comités IPR.</p>

<b>Conseillères et conseillers scolaires</b>	<p>La gamme de services suggérés est présentée au Conseil par le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté ou par la présidence du CCED aux fins de consultation, de révision et de recommandations.</p> <p>Les conseillères/conseillers scolaires qui sont membres du CCED soumettent les rapports du CCED au Conseil aux fins de consultation, d'action et/ou d'approbation.</p> <p>Le Conseil reçoit le Plan et l'approuve avec ou sans modification.</p> <p>Selon les directives du Conseil, la continuation des programmes déjà existants se poursuit et les améliorations ainsi que les nouveaux programmes sont mis en place dans les plus brefs délais.</p>
--	--

En 2017-2018, un sondage évaluant la qualité des services a été acheminé à nouveau aux membres du personnel des écoles, ainsi qu'aux parents. Les données seront analysées sous peu. Elles permettront de déterminer les progrès réalisés par l'équipe des Services à l'élève selon les cibles d'amélioration fixées. Entre autres, des cibles ont été fixées dans les domaines de l'accès aux services, la collaboration et la communication. Les résultats alimenteront la planification du secteur pour l'année scolaire 2018-2019.

### **Disponibilité du Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté**

Les faits saillants du plan sont disponibles sur le site web du Conseil au [www.cspgno.ca](http://www.cspgno.ca)

## 2.1 MODÈLE GÉNÉRAL DU CONSEIL SCOLAIRE POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

### Mission et vision du CSPGNO

Le plan stratégique 2018-2023 du Conseil comprend cinq axes d'intervention dont :

- apprentissage et enseignement
- espace francophone et développement communautaire
- engagement des parents et des familles
- vitalité institutionnelle
- gestion et gouvernance efficaces

Le secteur des Services à l'élève a établi un plan d'action dans le but d'opérationnaliser les objectifs stratégiques du Conseil.

Le Conseil s'est donné comme mission et vision les énoncés suivants :

#### Notre mission **Que faisons-nous?**

Le CSPGNO, conscient de la nécessité d'un environnement sain, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen ou citoyenne du monde.

#### Notre vision **Que voulons-nous devenir ensemble?**

Notre Conseil est reconnu pour :

- L'excellence de l'éducation et des services aux élèves ;
- L'amour des enfants et des jeunes ;
- L'accueil des familles et des membres de la communauté ;
- La qualité et l'épanouissement de la langue française ;
- Le dynamisme de son milieu et l'ouverture sur le monde ;
- Le soutien à la créativité et l'innovation;
- Le souci de l'écologie

Le CSPGNO, est un milieu de vie accueillant et sécuritaire qui valorise le dépassement de soi, la résilience et l'autonomie. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés sont engagés à la réussite globale de chaque élève pour le progrès de la société !

## Philosophie des programmes et services en Enfance en difficulté

L'orientation que se donne le CSPGNO en matière d'éducation se reflète dans tous ses programmes et services, incluant ceux offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés s'engagent à la réussite globale de chaque élève.

Le personnel veille à placer chaque enfant dans des situations d'apprentissage qui le valorisent et qui lui permettent de réaliser son plein potentiel et de s'épanouir sur le plan moral, intellectuel, affectif, social et physique.

L'équipe de professionnels et paraprofessionnels des Services à l'élève s'est ainsi donné la mission suivante :

### MISSION DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Appuyer chaque élève dans l'actualisation de son plein potentiel par l'entremise de services multidisciplinaires innovateurs, en collaboration étroite avec le personnel scolaire, sa famille et la communauté.



Les principes directeurs suivants servent de fondement à la planification et à la prestation des programmes et services :

- 1 – Chaque élève apprend à son propre rythme et peut réussir avec l'appui et le temps nécessaires.
- 2 – Le dépistage et l'intervention précoces et continus favorisent la réussite de chaque élève.
- 3 – La planification pour un élève s'articule autour de ses points forts et ses intérêts (personnalisation).
- 4 – Des attentes élevées et atteignables tenant compte du profil complet de l'élève sont établies pour chaque élève.
- 5 – Toute une communauté est nécessaire dans l'actualisation du potentiel d'un élève. Une approche multidisciplinaire coordonnée en partenariat avec les parents et la communauté est privilégiée.
- 6 – Une gamme de programmes et services basés sur la recherche est offerte afin de répondre aux besoins de chaque élève (précision).
- 7 – Le perfectionnement professionnel du personnel assure un accompagnement de qualité chez l'élève dans un environnement sain et sécuritaire. L'accompagnement, les enquêtes collaboratives et les CAP sont les modèles de perfectionnement privilégiés (apprentissage professionnel).

## LOGO des Services à l'élève

L'étoile représente l'élève, chaque élève étant une étoile, au cœur des décisions.

Les courbes représentent les trois réseaux, soit l'école, la famille et la communauté, qui travaillent ensemble pour assurer le développement global de l'élève (son rendement et son bien-être).



## Modèle actuel de prestation des programmes et services

Le personnel scolaire du CSPGNO suit les étapes du processus de soutien à l'élève dans sa démarche d'enseignement et de soutien à l'élève, (voir figure 1 et section 2.5 du plan). Le processus reflète davantage une démarche d'enseignement efficace dans une philosophie d'apprentissage pour tous et décrit l'étayage nécessaire pour appuyer chaque élève.

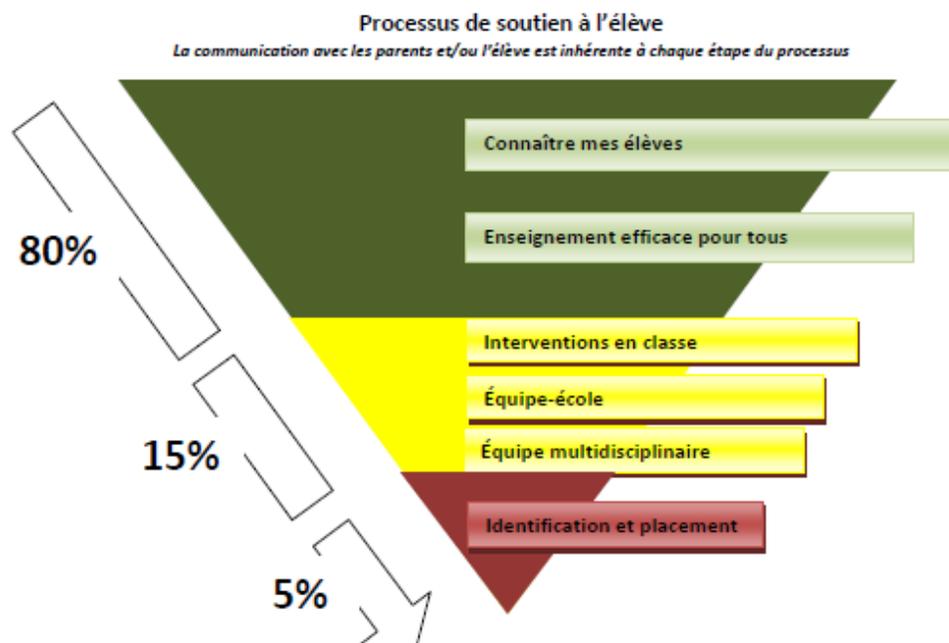


Figure 1 – Processus de soutien à l'élève

*Selon la recherche, 80% des élèves dans une salle de classe profiteront d'un enseignement efficace et rigoureux alors que 15% auront besoin d'un soutien particulier et peu d'élèves (5%) auront besoin d'un soutien plus intensif. (Fuchs et Fuchs, 2001)*

Le CSPGNO a un programme de dépistage précoce et continu débutant dès l'entrée en maternelle. Divers outils sont proposés au personnel enseignant pour dépister les acquis des élèves, ainsi que les domaines soulevant des préoccupations.

Le personnel enseignant a accès à un profil de classe et des profils d'élèves, lesquels contiennent les données recueillies aux fins de dépistage et de pistage. L'analyse de ces données sert de tremplin à un enseignement ciblé et personnalisé et à l'élaboration de plans d'intervention ayant pour but de récupérer l'élève n'ayant pas atteint les seuils de réussite aux différentes évaluations ou outils de dépistage. Lorsque les stratégies d'intervention s'avèrent efficaces, le dossier est résolu. Sinon, les interventions ciblées se poursuivent. Lorsque cette mise en œuvre d'interventions répétées ne mène pas à des progrès dans le rendement de l'élève, le dossier de l'élève passe au prochain niveau de service qui pourrait par exemple comprendre une rencontre de l'équipe-école. Les parents sont toujours impliqués dans le processus d'intervention et de soutien. Suite à ces maintes interventions, l'équipe scolaire peut demander un appui du personnel des Services à l'élève, soit à titre de consultation ou d'évaluation plus formelle avec le consentement des parents. Lorsque nécessaire et avec la documentation pertinente à l'appui, l'équipe scolaire peut décider d'élaborer un plan d'enseignement individualisé (PEI) et/ou référer l'élève au comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) aux fins d'identification. Que l'élève soit identifié ou non, le Conseil, dans les limites de ses ressources humaines et financières, fournit les installations et les ressources, y compris le personnel de soutien et le matériel nécessaire à la réussite scolaire de chaque élève.

Lorsqu'un PEI est élaboré (que l'élève soit identifié ou non), le personnel tient compte des données recueillies aux fins d'évaluation, ainsi que des recommandations du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), le cas échéant. Les parents et le personnel des services de soutien fournissent également de l'information sur les points forts et les besoins de l'élève. Dans la plupart des cas, le programme scolaire destiné aux élèves ayant des besoins particuliers est celui qui est exposé dans *Le curriculum de l'Ontario*, ou à tout le moins le prend comme base, en intégrant les adaptations et modifications nécessaires afin d'assurer à ces élèves une croissance, un développement et un succès continus. Le plan d'enseignement individualisé définit un programme approprié, personnalisé et efficace pour l'élève. Ce dernier est revu dans un processus d'évaluation continu afin de rendre compte des progrès réalisés à l'égard des attentes ciblées pour l'élève.

L'éducation est une responsabilité que se partagent la directrice ou le directeur de l'école, l'enseignante ou l'enseignant titulaire, les enseignantes ou les enseignants-ressources, le personnel des services de soutien, les parents et l'élève. Une communication continue entre ces personnes et l'équipe de services pédagogiques est particulièrement importante pour l'élève ayant des besoins particuliers. Au fur et à mesure que l'élève avance en âge, on s'attend à ce qu'elle ou il devienne de plus en plus responsable de son apprentissage. Cette communication et collaboration étroite entre tous les partenaires appuient l'élève dans le développement d'une plus grande autonomie face son apprentissage.

L'équipe de l'école travaille également de façon étroite avec les professionnels des Services à l'élève et des agences communautaires afin de planifier et d'offrir les programmes et les services à ses élèves. C'est grâce à cet esprit de collaboration que l'élève peut profiter d'une intervention multidisciplinaire qui répond à ses points forts ainsi qu'à ses besoins.

Parmi les services spécialisés du Conseil, on compte notamment :

- des services en orthophonie (orthophonistes et assistante en communication);
- des services psychopédagogiques;
- des services sociaux et en assiduité scolaire, incluant les services de la leader du bien-être des élèves;
- des services en interventions comportementales;
- des services d'appui de conseillers et conseillères pédagogiques;
- des services d'une conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA) et d'une assistante en ACA;
- des services de deux enseignantes itinérantes en surdité et d'une assistante en LSQ;
- des services d'un enseignant itinérant en milieu hospitalier et probation;
- des services d'une enseignante en milieu correctionnel;
- des services d'un enseignant itinérant responsable de l'enseignement à domicile;
- des services d'une assistante en technologie d'aide.

Dans l'esprit du Règlement 181/98, le Conseil appuie la politique du ministère en matière d'inclusion. C'est ainsi que le placement privilégié pour tout élève est la classe ordinaire, dans la mesure où ce type de placement répond aux besoins de l'élève et au désir de ses parents. Diverses formules de placement sont prévues à l'intention des élèves dont les besoins ne peuvent être satisfaits dans le cadre d'une classe ordinaire. Certains enfants ayant des besoins particuliers - celles et ceux qui n'ont pas répondu aux attentes fixées pour leur année d'études de même que celles et ceux qui dépassent ces attentes - pourront avoir besoin d'occasions de participer à des programmes particuliers qui les aideront à atteindre le plus haut niveau de rendement possible.

### **Cadre référentiel du Conseil**

Le CSPGNO dans sa quête de respecter la loi et d'offrir une éducation de qualité à sa population étudiante, s'inspire de tous les documents de lois, de règlements, de politiques et programmes, ci-inclus les normes des PEI et les normes des plans des conseils. Tous ces documents forment le cadre référentiel au niveau du Conseil. Tous les renseignements recueillis le sont conformément à la *Loi sur l'Accès à l'information et à la protection de la vie privée*.

Le plan est conçu de façon à respecter la *Charte canadienne des droits et libertés*, le *Code ontarien des droits de la personne*, la *Loi sur l'Éducation et ses règlements d'application*, ainsi que toute autre loi pertinente.

Questions de réflexion

Processus de soutien à l'élève

Outils et processus

La communication avec les parents et/ou l'élève est inhérente à chaque étape du processus

Connaître mes élèves

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles sont les forces des élèves / du groupe?</li> <li>- Qu'est-ce qui aide mes élèves à apprendre?</li> <li>- Quelles sont les particularités de mes élèves?</li> <li>- Comment puis-je assurer le développement du plein potentiel de mes élèves?</li> </ul>	Portail (profil de classe, profil d'élève, plan d'interventions, PEI, formulaires des Services à l'élève) DSO Transfert de dossier (enseignant.es de l'année antérieure) Préférences en matière d'apprentissage « styles d'apprentissage » / Intérêts
---	--

Enseignement efficace pour tous

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce que je veux que chaque élève sache et sache faire? (Résultats d'apprentissage et critères élaborés avec les élèves)</li> <li>- Comment puis-je vérifier si l'apprentissage a eu lieu?</li> <li>- Quel est mon rôle dans l'apprentissage des élèves?</li> <li>- Ai-je différencié les contenus, les processus et les productions pour tenter de répondre aux besoins de mes élèves?</li> <li>- Existe-t-il des stratégies efficaces pour certains élèves que je puisse généraliser à tout le groupe classe?</li> <li>- Ai-je créé un climat sécuritaire et propice à l'apprentissage dans ma classe?</li> <li>- Ai-je pris le temps de créer une relation avec chacun de mes élèves?</li> <li>- Est-ce que je poursuis mon perfectionnement professionnel en participant activement à une CAP, aux réseaux ou aux formations?</li> <li>- Est-ce que je place mes élèves dans une situation de réussite dans toutes les facettes de leur développement?</li> </ul>	Conception universelle de l'apprentissage Planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (quoi? Attentes et contenus d'apprentissage du programme et/ou des curriculums) Gestion des apprentissages (comment? p.ex., l'utilisation des approches pédagogiques des Guides d'enseignement efficace en littératie et en numératie) Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage Analyse de données, rendement de l'élève	Différenciation pédagogique / mise en œuvre du PEI Communautés d'apprentissage professionnelles Gestion de classe * Accueil / pédagogie culturelle * Code de vie * Attentes en matière de comportement enseignées à l'avance * Valorisation des comportements positifs * Développement du caractère et du leadership * Prévention de l'intimidation
---	---	---

Interventions en classe

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que j'utilise les données recueillies dans mon profil de classe et lors des évaluations au service de l'apprentissage pour adapter mon enseignement?</li> <li>- Quel appui supplémentaire puis-je offrir de façon précoce, en salle de classe, à certains de mes élèves qui ont des besoins particuliers?</li> <li>- Existe-t-il des stratégies efficaces que je peux emprunter de mes collègues afin de mieux répondre aux besoins particuliers de certains de mes élèves?</li> </ul>	Inquiétudes dans le profil de classe (SAÉ-1A) Interventions ciblées en classe, notées au plan d'interventions (ou SAÉ-1B) Discipline progressive Consultation direction/enseignant.e-ressource/autres enseignant.es/ERÉ/orientation/conseiller.ère pédagogique/accompagnatrice/parents (SAÉ-1C)
--	--

Interventions – école

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ai-je toute la documentation pertinente requise pour pouvoir bien présenter le dossier à l'équipe-école/l'équipe de la réussite?</li> <li>- Est-ce qu'il y a d'autres ressources disponibles au sein de l'école pour m'appuyer dans le soutien de mon élève?</li> <li>- Y a-t-il lieu d'élaborer un PEI pour l'élève?</li> </ul>	Cellules d'intervention (élémentaire) Équipe-école interne à l'école (avec parent le cas échéant) (SAÉ-4B) Ressources additionnelles possibles pouvant m'appuyer et/ou appuyer l'élève : * Tuteurs/tutrices ou moniteurs/monitrices de langue * Enseignant.e-ressource en classe * Enseignant.e ERÉ / équipe de la réussite / orientation (secondaire) * Sauvetage/récupération de crédits (secondaire)
---	---

Service d'appui - Conseil

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ai-je toute la documentation pertinente requise pour pouvoir bien présenter le dossier à l'équipe-école/ équipe-multidisciplinaire du conseil?</li> <li>- Est-ce qu'il y a d'autres ressources disponibles au sein du Conseil ou de la communauté pour m'appuyer dans le soutien de mon élève?</li> </ul>	Équipe-école avec consultation auprès de l'équipe multidisciplinaire du Conseil (SAÉ-4B) Élaboration d'un PEI, le cas échéant Renvoi à un service professionnel pour consultation/intervention/évaluation, le cas échéant (conseiller.ère pédagogique en EED, conseiller en assiduité et comportement, travailleuse sociale, orthophoniste, psychométricienne, conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA), audiologiste)
--	--

Psychométrie, Difficulté d'apprentissage	Orthophonie	Travail social	Assiduité	Comportement	Handicap de développement / Trouble du spectre autistique
↓	↓	↓	↓	↓	
équipe-école SAÉ 4B *ou plan d'intervention	équipe-école SAÉ 4B et un consentement éclairé	équipe-école / direction SAÉ 4B CANS-EI *ou plan d'intervention	équipe-école / direction SAÉ 4B *ou plan d'intervention	équipe-école SAÉ 4B	équipe-école / SAÉ 4B accompagnement des parents pour obtenir une évaluation Service communautaire/pédiatre
<b>CIPR, le cas échéant</b>					
- Est-ce que j'ai fait le bilan des points forts et des besoins de l'élève pour la rencontre du CIPR?			Identification, placement Élaboration d'un PEI		

<b>ALF</b>
↓
courriel à Joanne Leclair après avoir suivi les étapes préalables et faire signer la permission parentale GNO-ALF

## 2.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS (selon l'annexe A des normes)

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a défini les rôles et responsabilités touchant l'éducation élémentaire et secondaire. Il est important que toutes les personnes oeuvrant en enfance en difficulté comprennent bien leurs rôles et leurs responsabilités.

Les rôles et les fonctions qui suivent sont ceux proposés par le MÉO.

### ***Le ministère de l'Éducation***

- *définit, dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/ Programmes, les obligations légales des conseils scolaires touchant la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté, et prescrit les catégories et définitions des anomalies.*
- *s'assure que les conseils scolaires fournissent les programmes et les services à l'enfance en difficulté appropriés pour leurs élèves en difficulté.*
- *établit le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté selon le modèle de financement, qui comprend la subvention de base, la subvention à l'éducation de l'enfance en difficulté et d'autres subventions à des fins particulières.*
- *exige que les conseils scolaires fassent rapport sur leurs dépenses pour l'éducation de l'enfance en difficulté.*
- *établit des normes provinciales pour le curriculum et la communication du rendement.*
- *exige des conseils scolaires qu'ils maintiennent des plans de l'enfance en difficulté, les révisent chaque année et soumettent au ministère les modifications apportées.*
- *exige que les conseils scolaires mettent sur pied un comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED).*
- *établit des tribunaux de l'enfance en difficulté pour entendre les différends entre les parents et les conseils scolaires touchant l'identification et le placement des élèves en difficulté.*
- *établit à l'échelon provincial un Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté, chargé de conseiller la ministre de l'Éducation sur les questions relatives aux programmes et services à l'enfance en difficulté.*
- *administre des écoles provinciales et des écoles d'application pour les élèves sourds, aveugles ou sourds et aveugles, ou qui ont de graves difficultés d'apprentissage.*

### ***Le conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario***

- *établit des politiques et pratiques à l'échelon du conseil conformes à la Loi sur l'éducation, aux règlements et aux Notes Politiques/Programmes.*
- *vérifie le respect par les écoles de la Loi sur l'éducation, des règlements et des Notes Politiques/Programmes.*
- *exige que le personnel respecte la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.*

- fournit un personnel dûment qualifié pour la prestation des programmes et services pour les élèves en difficulté du conseil.
- obtient le financement approprié et fait rapport sur les dépenses au titre de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- élabore et maintient un plan de l'enfance en difficulté, qu'il modifie périodiquement afin de répondre aux besoins actuels des élèves en difficulté du conseil.
- révisé chaque année ce plan et soumet à la ministre de l'Éducation les modifications apportées.
- fournit sur demande au ministère les rapports statistiques exigés.
- prépare un guide des parents en vue de les renseigner sur les programmes, les services et les processus de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- établit un ou plusieurs CIPR pour l'identification des élèves en difficulté et la détermination des placements appropriés pour ces élèves.
- met sur pied un comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED).
- assure le perfectionnement professionnel dans le domaine de l'enfance en difficulté pour son personnel.

#### **Le comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du Conseil**

- présente des recommandations au conseil sur toute question ayant des incidences sur l'instauration, l'élaboration et la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté destinés aux élèves en difficulté du conseil.
- participe à la révision annuelle du plan de l'enfance en difficulté du conseil.
- participe au processus annuel de planification du budget du conseil en ce qui a trait à l'éducation de l'enfance en difficulté.
- examine les états financiers du conseil en ce qui a trait à l'éducation de l'enfance en difficulté.
- renseigne les parents, sur demande.

#### **La direction de l'école**

- exécute les fonctions indiquées dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes, et dans les politiques du conseil.
- communique au personnel les attentes du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire.
- veille à ce qu'un personnel dûment qualifié soit affecté à l'enseignement dans les classes pour l'enfance en difficulté.
- communique au personnel, aux élèves et aux parents les politiques et processus du conseil concernant l'éducation de l'enfance en difficulté.

- veille à ce que l'identification et le placement des élèves en difficulté, par le biais d'un CIPR, soient faits conformément aux processus indiqués dans la *Loi sur l'éducation*, les règlements et les politiques du conseil.
- consulte les parents et le personnel du conseil scolaire afin de déterminer le programme le plus approprié pour les élèves en difficulté.
- assure l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du plan d'enseignement individualisé (PEI), y compris d'un plan de transition, selon les normes provinciales.
- s'assure que les parents sont consultés sur l'élaboration du PEI de leur enfant et reçoivent une copie du PEI.
- s'assure que le programme est dispensé conformément au PEI.
- veille à ce que les évaluations soient demandées si elles sont nécessaires et que le consentement des parents soit obtenu.

### ***L'enseignante ou l'enseignant***

- *s'acquitte des fonctions définies dans la Loi sur l'Éducation*, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.
- suit les politiques et processus du conseil concernant l'éducation de l'enfance en difficulté.
- met à jour ses connaissances sur les pratiques en enfance en difficulté.
- travaille, au besoin, avec le personnel de l'enfance en difficulté et les parents à l'élaboration du PEI des élèves en difficulté.
- dispense le programme prévu dans le PEI pour l'élève en difficulté en classe ordinaire.
- communique aux parents les progrès de l'élève.
- travaille avec les autres membres du personnel du conseil scolaire à la révision et à la mise à jour du PEI de l'élève.

### ***L'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté***, en plus des responsabilités indiquées ci-dessus à la rubrique « L'enseignante ou l'enseignant »

- possède les qualifications nécessaires, conformément au Règlement 298, pour enseigner à l'enfance en difficulté.
  - assure le suivi des progrès des élèves par rapport au PEI et modifie le programme, au besoin.
  - collabore aux évaluations éducationnelles des élèves en difficulté. **Le personnel de soutien à l'élève** (selon la politique d'embauche du Conseil)
- i) les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES)
- possèdent les qualifications nécessaires.
  - en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant-titulaire ou l'enseignante ou l'enseignant-ressource, aident à élaborer, mettre au point, appliquer et suivre les programmes d'enseignement individualisés des élèves.

- collaborent aux modifications et adaptations appropriées décrites dans le PEI.
- aident l'élève dans ses activités d'apprentissage, sous la supervision de l'enseignante ou l'enseignant.
- aident aux élèves à acquérir les compétences nécessaires à la vie quotidienne et à leurs soins personnels.
- contrôlent et notent les réalisations et les progrès de l'élève en regard des attentes décrites dans le PEI, sous la direction de l'enseignante ou de l'enseignant.
- maintiennent une communication suivie avec les enseignantes ou les enseignants de l'élève.

### **Le père ou la mère/la tutrice ou le tuteur**

- se tient au courant des politiques et processus du conseil dans les secteurs qui concernent l'enfant.
- participe aux réunions du CIPR, aux conférences entre parents et personnel enseignant et aux autres activités scolaires pertinentes.
- participe à l'élaboration du PEI.
- connaît le personnel scolaire qui travaille avec l'élève.
- aide l'élève à la maison.
- collabore avec la direction de l'école et le personnel enseignant afin de résoudre les problèmes.
- est responsable de l'assiduité de l'élève à l'école.

### **L'élève**

- *respecte les obligations décrites dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.*
- respecte les politiques et processus du conseil.
- participe aux rencontres du CIPR, aux conférences entre parents et personnel enseignant et aux autres activités, au besoin.

## 2.3 MÉTHODES DE DÉPISTAGE PRÉCOCE ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

### PHILOSOPHIE

Le ministère de l'Éducation, de par sa Note Politique/Programmes n°11 datée du 30 novembre 1981, demande à chaque conseil scolaire d'établir une méthode de dépistage précoce et continu afin de déterminer, de façon plus systématique, les besoins de chaque enfant sur le plan de l'apprentissage afin d'intervenir tôt à chacune de ses années d'étude, particulièrement à la maternelle et au jardin. La prévention demeure donc la préoccupation centrale du dépistage précoce. Dans cet esprit préventif, il est recommandé que le dépistage précoce commence dès l'inscription à la maternelle afin que des efforts réels pour stimuler et promouvoir le développement de l'enfant, en bas âge, soient déployés. Bien que le dépistage précoce s'adresse de façon formelle et obligatoire à chaque enfant de la maternelle, du jardin et de la première année, l'objectif à long terme est qu'il s'étende pendant toute la scolarité de l'enfant lorsque les besoins le justifient.

La réussite du dépistage est assurée dans la mesure où il existe une étroite collaboration entre les enseignantes et les enseignants, la direction de l'école, l'enseignante ou l'enseignant-ressource d'une même école ainsi que les parents. En tout temps, s'il y a lieu, la participation du personnel des Services à l'élève ainsi que celle des spécialistes de la santé, est également préconisée lors du processus de dépistage précoce et d'interventions continues. Les intervenantes et intervenants scolaires doivent renseigner les parents sur le profil de l'élève ainsi que sur les modalités d'interventions à utiliser auprès de leur enfant. Ceci doit se faire dès les premières années à l'école et tout au long de la scolarité de l'enfant, afin d'impliquer les parents tout au long du processus de dépistage précoce et d'interventions continues.

### PRATIQUE / OUTILS UTILISÉS

Les directions d'école recueillent des renseignements auprès des parents dès l'inscription, et ce peu importe l'année d'études dans laquelle l'élève sera inscrit. Outre le formulaire d'inscription, un formulaire de renseignements additionnels (GNO-AAA-2) permet aux parents de partager les détails qui peuvent avoir un impact sur la réussite scolaire de l'élève (p.ex. renseignements médicaux, acquisitions sur le plan développemental, habiletés de communication, services communautaires utilisés, etc.).

En maternelle (et au jardin pour les nouvelles inscriptions), une entrevue d'accueil (GNO-AAA-1) est complétée par le personnel enseignant en consultation avec les parents afin de recueillir d'autres renseignements pour établir le profil de l'élève. Lorsque des préoccupations sont soulevées, la direction consulte le personnel approprié des Services à l'élève afin de mettre en place les programmes et services requis pour bien répondre aux besoins de l'élève.

Tôt à l'automne, les orthophonistes du Conseil se déplacent dans les écoles élémentaires (à l'exception des écoles rurales des régions de l'Algoma et de Superior-Greenstone) pour effectuer un dépistage orthophonique chez les élèves de la maternelle (ainsi que chez les nouveaux inscrits au jardin). Ce dépistage permet de déterminer quels élèves auront besoin

d'intervention, soit sur le plan orthophonique, soit sur le plan de l'acquisition de la langue française (actualisation linguistique en français, ALF).

De plus, les enseignants et les enseignantes de la maternelle et du jardin complètent par le biais d'observation de chacun de ses élèves, une fois au mois de novembre et une autre fois au mois de mai, l'inventaire des préalables à l'apprentissage (IPAS) qui tient compte du développement affectif, cognitif et psychomoteur de l'enfant, et utilisent des outils de dépistage prédictifs validés en conscience phonologique et en mathématiques afin de planifier des interventions, de les réviser et de les adapter pour répondre adéquatement aux besoins de chaque enfant. Ces outils de dépistage sont utilisés à nouveau en 1<sup>ère</sup> année pour les élèves qui n'ont pas atteint les seuils de réussite à la fin du jardin. Les données recueillies sont entrées dans le profil informatisé de la salle de classe, ce qui génère également un profil pour chaque élève.

Les élèves identifiés comme étant à surveiller suite à ce dépistage ne recevront pas nécessairement une identification de troubles d'apprentissage ou autre anomalie. L'objectif du dépistage est d'assurer que les élèves qui ont simplement besoin d'un support additionnel ou différent le reçoivent et que ceux qui ont des difficultés persistantes (p.ex. troubles d'apprentissage) reçoivent une évaluation formelle et le support nécessaire le plus tôt possible.

Une banque d'interventions selon des domaines ciblés est fournie aux enseignantes et aux enseignants afin qu'ils puissent intervenir efficacement pour répondre aux besoins particuliers de leurs élèves. Les interventions sont documentées dans un plan d'intervention qui alimente également le profil de l'élève.

Tout au long du processus d'enseignement et d'apprentissage, des grilles d'observation correspondant au programme d'études permettent aux enseignantes et aux enseignants de mesurer le rendement des élèves et leur réaction aux interventions, de développer davantage leur profil d'apprentissage et de mieux cibler leurs forces et leurs besoins spécifiques. Ceci résulte en un processus dynamique dans lequel l'élève reçoit un support continu afin de répondre aux besoins ciblés par les outils de dépistage ainsi qu'aux inquiétudes soulevées par le personnel.

Cette année, la conseillère pédagogique de la petite enfance a accompagné les enseignantes et enseignants par le biais des activités suivantes :

- formation initiale et formation d'appoint
- accompagnement dans l'administration des outils de dépistage
- accompagnement dans l'analyse des résultats
- accompagnement dans la formation des sous-groupes pour les interventions
- accompagnement lors des CAP
- enquêtes collaboratives en communication orale et en mathématiques
- monitoring et évaluation de la mise en oeuvre

## 2.4 PROCESSUS DU COMITÉ D'IDENTIFICATION, DE PLACEMENT ET DE RÉVISION (CIPR) ET DU COMITÉ D'APPEL

Toutes les écoles du CSPGNO mettent sur pied une équipe-école qui joue un rôle important dans la détermination de stratégies susceptibles d'accroître le succès de l'élève pour lequel elle se soucie de son apprentissage (voir "Étapes du processus de soutien", section 2.5). Un renvoi à un CIPR n'est fait que lorsque les mesures convenues lors des réunions de l'équipe-école ont été appliquées et jugées insuffisantes, à moins qu'on se rende compte dès le début que les besoins de l'enfant seront mieux satisfaits en recourant à un CIPR. Le renvoi à un CIPR est fait par la direction d'école et/ou à la demande écrite du parent.

Le CSPGNO maintient dans chacune de ses écoles, conformément au Règlement 181/98, un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR).

Le **CIPR** a comme mandat d'examiner le dossier de l'élève qui a des besoins spéciaux et dont le programme exige des modifications ou des services spécialisés. Ce dernier voit aussi à l'identification, au placement et à la révision du progrès des élèves qui sont identifiés au niveau de l'école.

### Membriété du CIPR

- direction de l'école
- personne désignée du Conseil
- enseignante ou enseignant et/ou enseignante/enseignant-ressource

Les parents et/ou l'élève, ainsi que d'autres intervenantes et intervenants concernés, le cas échéant, sont invités à participer au CIPR.

Le CSPGNO publie un **Guide aux parents** qui vise à leur donner des renseignements sur les programmes et services destinés à l'enfance en difficulté, sur le processus du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), sur les procédures en cas de désaccord avec le comité IPR et sur le plan d'enseignement individualisé. Ce guide est distribué aux parents avec l'avis de convocation (GNO-SAE-5A) avant la réunion du CIPR et est également disponible sur le site web du Conseil.

[http://cspgno.ca/sites/default/files/guide\\_a\\_lintention\\_des\\_parents\\_0.pdf](http://cspgno.ca/sites/default/files/guide_a_lintention_des_parents_0.pdf)

La **gérance d'un CIPR** est un mandat que l'on attribue aux directions d'école et le Conseil les mandate d'agir à titre de présidente ou de président.

1. La présidente ou le président invite les participantes et les participants et annonce les intentions du CIPR.
2. La direction présente un sommaire du dossier de l'élève :
  - A. les évaluations réalisées
  - C. les points forts et les besoins
  - D. les interventions réalisées
3. La direction invite le rapport du parent.
4. La direction invite le rapport de l'enseignante ou de l'enseignant, et/ou de l'enseignante ou l'enseignant-ressource ou autres intervenantes et intervenants.
5. L'équipe détermine l'identification à partir des renseignements disponibles et fait la recommandation du placement.
6. Les parents sont consultés en ce qui a trait aux programmes et services qui seront documentés au PEI de l'élève.

La direction s'assure que le formulaire du CIPR (GNO-SAÉ-5B) soit signé et placé dans le dossier de documentation dans le DSO.

Suite à la rencontre, la direction s'assure qu'un PEI soit préparé dans les trente (30) jours qui suivent la date du CIPR et qu'il soit remis au parent.

Un système informatisé permet au Conseil de gérer les données des élèves en enfance en difficulté. Voici les statistiques sur le nombre d'élèves identifiés par école, par catégorie d'anomalie, pour l'année scolaire 2017-2018.

**Élèves identifiés par anomalie par école au CSPGNO en date du 7 juin 2018**

École	N-01		N-02		N-03		N-04		N-05		N-06		N-07		N-08		N-09		N-10		Total		Total élèves identifiés	aucune anomalie		Total élèves non id.	Nombre total de PEI	% ayant un PEI (systémique)	% ayant un PEI (école)	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F		G	F					G
É.p. Camille-Perron	2	0	0	0	0	0	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	8	4	1	5	13	2,1	17,1
É.p. de la Découverte	3	0	0	0	0	1	4	0	1	2	0	0	0	0	1	0	2	0	2	2	13	5	18	17	14	31	49	7,9	18,1	
É.p. Écho-des-Rapides	3	0	2	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	6	3	9	7	1	8	17	2,8	15,7	
É.p. l'Escalade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0,2	9,1	
É.p. Foyer-Jeunesse	7	4	3	0	0	0	2	3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	6	3	19	11	30	9	7	16	46	7,4	22,0	
É.p. Franco-Manitou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0,2	2,3	
É.p. Franco-Nord	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	5	4	9	11	1,8	15,1	
É.p. Hélène-Gravel	2	2	2	0	1	1	3	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	11	7	18	11	7	18	36	5,8	13,1	
É.p. Jean-Éthier-Blais	15	1	3	2	1	0	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	8	3	32	8	40	19	11	30	70	11,3	22,2		
É.p. Jeanne-Sauvé	1	0	1	0	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	8	2	10	8	2	10	20	3,2	20,4	
É.p. Pavillon-de-l'Avenir	7	1	3	1	1	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	18	4	22	7	4	11	33	5,3	21,9		
É.s. Cap sur l'Avenir	2	9	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5	12	17	4	5	9	26	4,2	44,1		
É.s. Hanmer	7	7	1	0	0	0	7	5	3	1	0	0	0	0	0	0	0	12	1	30	14	44	11	9	20	64	10,4	32,0		
É.s. Macdonald-Cartier	19	10	5	2	0	2	15	6	4	3	1	1	2	1	1	0	4	1	20	8	71	34	105	35	24	59	164	26,5	33,6	
É.s. Château-Jeunesse	0	0	0	0	1	0	7	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	11	3	14	0	0	0	14	2,3	34,1		
É.s. Cité-Supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0,2	5,6	
É.s. de la Rivière-des-Français	0	0	2	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	11	0	11	5	3	8	19	3,1	12,9		
É.s. l'Orée des Bois	2	1	0	0	0	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	10	6	16	3	0	3	19	3,1	67,9		
É.s. Villa Française des Jeunes	1	0	0	1	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5	3	8	2	4	6	14	2,3	38,9		
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>35</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>62</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>69</b>	<b>20</b>	<b>258</b>	<b>114</b>	<b>372</b>	<b>148</b>	<b>98</b>	<b>246</b>	<b>618</b>			
<b>pourcentage systémique de l'anomalie</b>	<b>11,7</b>	<b>5,7</b>	<b>3,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>10,0</b>	<b>5,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,2</b>	<b>11,2</b>	<b>3,2</b>					<b>23,9</b>	<b>15,9</b>				
<b>pourcentage systémique des élèves</b>	<b>2,7</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>					<b>5,6</b>	<b>3,7</b>				
																								<b>14,1</b>			<b>9,3</b>	<b>23,4</b>		

Nombre d'élèves au CSPGNO = 2 645

- N-01 Comportement
- N-02 Autisme
- N-03 Surdit  et surdit  partielle
- N-04 Difficult s d'apprentissage
- N-05 Trouble de langage et trouble de parole
- N-06  l ves surdou es
- N-07 D ficiency l g re ou handicap de d veloppement
- N-08 C cit  et basse-vision
- N-09 Handicap physique
- N-10 Anomalies multiples

## 2.5 ÉVALUATIONS ÉDUCATIONNELLES ET AUTRES ÉVALUATIONS

Le personnel enseignant de chacune des écoles du CSPGNO se préoccupe des élèves qui éprouvent des difficultés à réussir le curriculum ontarien. Le Conseil s'est donné un cadre d'évaluation systémique qui lui permette de repérer les élèves qui progressent peu ou qui ne progressent pas. Des plans d'interventions sont mis en place par le personnel enseignant et les rencontres en communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) offrent une plage pour discuter du rendement des élèves et des interventions nécessaires pour que ces derniers progressent. Ceci définit la première étape du processus de soutien à l'élève suivi par le personnel enseignant dans un effort de dépistage et d'interventions précoces (voir "Processus de soutien à l'élève" à l'article 2.1). Dans toute situation où l'élève ne parvient pas à acquérir les compétences prescrites, il importe d'en informer les parents, de tenir des conférences de cas et de travailler avec le milieu familial afin de mieux cerner les besoins de l'élève et de tenter d'y remédier le plus tôt possible.

Dans la mesure où les premières tentatives ne donnent pas de résultats favorables, le personnel enseignant peut avoir recours au soutien de l'équipe-école qui, après avoir étudié le cas, définira la problématique et lui proposera; soit de nouvelles interventions, soit une demande de service ou soit l'élaboration d'un PEI.

### DEMANDE DE SERVICE - ÉCOLES URBAINES

#### SERVICES DU CSPGNO

Si l'équipe-école décide qu'une demande de service est nécessaire, le Conseil met à la disposition des écoles urbaines les services de deux orthophonistes et d'une psychométricienne. Les services de supervision clinique pour la psychométricienne sont offerts par un psychologue, dans une entente contractuelle.

Les services offerts se présentent généralement sous modalités différentes, soit par consultation professionnelle, soit par évaluation formelle des besoins de l'élève.

Un processus de référence est suivi par le personnel scolaire. Les demandes de services (GNO-SAÉ-4B) sont acheminées au secteur des Services à l'élève par la direction d'école suite aux rencontres équipes-écoles et/ou aux consultations avec les professionnels.

Le nom de l'élève est placé sur la liste d'attente du service respectif.

Bien que les élèves soient placés sur la liste d'attente selon la date de référence, certains facteurs peuvent affecter les délais d'attente:

- la disponibilité des professionnels pour effectuer des évaluations ;
- l'âge de l'élève ;

- les échéances imposées par certains processus administratifs (p.ex., admissibilité des services externes, accès à un programme spécialisé) ;
- l'urgence de la situation (p.ex., problème grave d'adaptation scolaire) ;
- la nature et la sévérité des défis.

### Consentement des parents

Dans les semaines qui précèdent l'évaluation, la professionnelle ou le professionnel communique avec les parents pour documenter l'historique et obtenir leur consentement verbal à l'évaluation et communique avec l'école afin de déterminer les dates auxquelles l'évaluation sera complétée. La direction d'école obtient alors le consentement écrit des parents et l'achemine à la professionnelle ou au professionnel. Le consentement est versé au dossier clinique et au DSO.

### Communication des résultats

Une fois l'évaluation terminée, une rencontre entre la professionnelle ou le professionnel ayant effectué l'évaluation et le parent est organisée afin que leur soient transmis les résultats. Avec le consentement des parents, le personnel scolaire participe à la rencontre. Une copie du rapport d'évaluation est remise aux parents.

***Une copie du rapport est également déposée dans le dossier de documentation du dossier scolaire du l'Ontario (DSO), avec le consentement des parents, en vertu du Règlement 271 sur les dossiers scolaires.***

Les données brutes, soit le dossier de travail, ainsi qu'une copie originale du rapport sont conservées sous clés dans un classeur dont l'accès est réservé aux professionnels respectifs.

### Décisions découlant des résultats d'évaluations

Suite à la remise du rapport, les interventions se poursuivent. Il est possible que l'équipe scolaire décide d'élaborer un PEI ou de renvoyer le cas à un CIPR s'il est justifiable que l'élève soit identifié selon l'une des catégories d'anomalies du ministère.

### Partage de l'information/Protection de la confidentialité

***Le partage avec les organismes externes*** peut se faire une fois que le parent a signé le formulaire GNO-SAÉ-8, conformément à la Note Politique/Programmes No.59. Ce processus permet d'assurer le ***caractère confidentiel de l'information***.

## SERVICES EXTERNES

Des services d'orthophonie (parole), de physiothérapie et d'ergothérapie sont disponibles par l'entremise des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). L'orthophoniste complète les formulaires de demande de service pour les besoins en orthophonie (parole) et la direction d'école complète les formulaires de demande de service pour les services de

physiothérapie et d'ergothérapie. Les services de réadaptation sont présentement sous révision dans le contexte de la Stratégie en matière de besoins particuliers. Nous verrons des changements dans l'offre de services débutant à l'automne 2018, notamment à l'égard des services d'orthophonie qui seront unifiés (réadaptation en parole et langage offerte par une seule orthophoniste). La Note Politique/Programmes 81 sera révisée afin de refléter la vision du ministère dans le cadre de cette stratégie.

***Tous les formulaires des Services à l'élève sont conformes à la Loi municipale de 1989 sur l'accès à l'information et le respect de la vie privée.***

**La création du Consortium des élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO) en novembre 2018 assure une plus grande variété de services en français dans les régions du Nord de l'Ontario pour les 6 conseils francophones. Le CÉNO offre des services en orthophonie, en ergothérapie, en ACA, en travail social, en psychométrie, en psychologie et en psychiatrie.**

## **DEMANDE DE SERVICE - ÉCOLES RURALES**

### **SERVICES DU CSPGNO**

Les écoles rurales de la région de Sudbury bénéficient des services d'évaluations orthophoniques du Conseil et du CÉNO.

Au terme de l'évaluation psychopédagogique, les écoles rurales de la région de Sudbury/Manitoulin et de l'Algoma sont desservies par une psychométricienne pouvant compléter à la fois l'évaluation éducationnelle et l'évaluation psychologique. La psychométricienne reçoit la supervision clinique d'un psychologue dont les services sont retenus à la pige. Ces services étaient disponibles grâce au financement du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires jusqu'au printemps 2017. Depuis, le financement est versé au Conseil par le ministère de l'Éducation.

Le processus de référence pour ces deux types d'évaluations est le même que pour les écoles urbaines.

### **SERVICES EXTERNES**

Les écoles rurales de la région de l'Algoma et de Superior-Greenstone accèdent aux services d'évaluations orthophoniques par l'entremise des services ruraux (anciennement nommés les Services intégrés pour les enfants du Nord, SIEN). Les demandes doivent être adressées par les parents à la gérante de cas des services centralisés (Single Point of Acces, Algoma et Partenariat de Services pour les enfants en milieu rural, Thunder Bay). Les élèves dans la région d'Algoma sont desservis jusqu'au Jardin.

Les écoles de la région Superior-Greenstone suivent encore le même processus que précédemment pour les évaluations psychopédagogiques, c'est-à-dire qu'elles doivent aiguiller les parents vers le Partenariat de Services pour les enfants en milieu rural qui déploie les professionnels des agences respectives pour compléter les évaluations.

Les demandes de services du CÉNO sont acheminées à la direction des services à l'élève.

Les évaluations suivantes ont été complétées au cours de l'année 2017-2018 :

Orthophonie (langage):        27 évaluations  
    107 évaluations brèves (en début de bloc d'intervention + renvois  
    au RLISS)  
    22 réévaluations brèves (en début de bloc d'intervention)

Orthophonie (dépistage des élèves de la maternelle et nouveaux élèves au jardin) : 149 élèves

Psychométrie (écoles urbaines) : 21 élèves

Psychométrie (écoles rurales) : 49 élèves entre mai 2017 et avril 2018 (CSPGNO et CSCNO)

**Types d'outils d'évaluation/Qualifications du personnel/ Délais d'attente moyenne**

Les instruments utilisés par le personnel qualifié, les qualifications du personnel qui font les évaluations et les délais d'attente moyenne sont présentés dans le tableau qui suit.

Type d'évaluation	Aspects évalués	Qualifications	Loi applicable	Instruments d'évaluation utilisés	Délai d'attente moyenne CSPGNO	Délai d'attente moyenne Services ruraux
Psychométrique	Fonctionnement intellectuel et cognitif Fonctionnement adaptatif Comportement Personnalité Coordination visuomotrice Perception et mémoire visuelle Perception et mémoire auditive Motricité	Psychométricienne, Maîtrise en psychologie	<i>Loi sur l'éducation</i>	WISC-IV WAIS-III WAIS-IV Connors BRIEF CPT3 VMI Test of visual perceptual skills ABAS	9 mois	6 mois
Éducationnelle	Lecture Communication orale Communication écrite Mathématiques	Psychométricienne, Maîtrise en psychologie		WIAT-II ÉVIP PPVT-IV		
Orthophonique	Communication sociale et cognitive Langage réceptif et expressif Parole Déglutition Habilités prélinguistiques	Orthophoniste, membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes de l'Ontario	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>	E.O.W.P.V.T-R ÉVIP CELF-PRESCHOOL CELF-4 CELF-CDN-F CELF-5 PLS-4 TACL-3	7-9 mois	10 mois
En ergothérapie	Motricité fine	Ergothérapeute agréé RLISS/SIEN	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>	Developmental Test of Visual Motor Integration - Beery VMI	36 mois	9 mois
En physiothérapie	Motricité globale	Physiothérapeute agréé RLISS/SIEN	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>		36 mois	9 mois

## 2.6 SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Selon la note Politique/Programmes n°81, la prestation des services auxiliaires de santé pendant les heures de classe est une responsabilité que se partagent les Conseils scolaires, les Centres d'accès aux soins communautaires (RLISS) du ministère de la Santé et les organismes qui relèvent du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.

Le **conseil scolaire** s'occupe de l'administration de médicaments par voie buccale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe. Pour ce qui est des élèves ayant un handicap physique, le conseil fournit des services d'ordre général (par exemple, les soulever et les mettre en position, les aider à se mouvoir, à manger, à aller aux toilettes et à faire des exercices courants). Des techniciens et techniciennes d'éducation spécialisée offrent présentement de tels services lorsqu'ils sont requis.

Les orthophonistes du Conseil voient à l'évaluation et au traitement des élèves ayant un trouble du langage et/ou un trouble de la communication orale et écrite et élabore des plans d'intervention qui sont généralement appliqués dans un service à retrait, parfois avec l'appui d'une assistante de communication. Elles offrent également des services de consultation au personnel oeuvrant auprès des élèves nécessitant un traitement.

Bien que le CSPGNO n'emploie pas d'ergothérapeute, de physiothérapeute, d'infirmière ou de nutritionniste, ce sont généralement les TES qui assurent la mise en oeuvre des programmes qui sont élaborés par les divers professionnels des Réseaux locaux d'intégrations des services de santé (RLISS) ou d'autres agences communautaires offrant un traitement aux enfants.

Les **RLISS** fournissent des services de santé professionnels, en milieu scolaire, aux élèves qui y sont admissibles. Le ministère de la Santé finance des services d'ergothérapie, d'orthophonie, de physiothérapie, de soins infirmiers et de nutrition. Dans le cadre de la Stratégie provinciale pour la santé mentale, chaque conseil scolaire bénéficie maintenant des services d'une infirmière en santé mentale et en toxicomanie.

L'ergothérapeute intervient principalement au niveau des difficultés de motricité fine et/ou globale, de fonctionnement au niveau visuo-moteur ou au plan perceptivo-moteur. Elle ou il vise à maximiser le fonctionnement des membres supérieurs et développer l'autonomie au niveau des soins personnels et l'hygiène. Elle ou il fait également des recommandations quant à l'accessibilité de l'école (modification environnementale, équipement, aides techniques et technologiques).

L'orthophoniste du RLISS traite les désordres de la parole, c'est-à-dire les mécanismes purement physiques de la communication d'un message (articulation, débit, timbre, qualité vocale et résonance, fluidité).

Le physiothérapeute s'assure que l'école puisse être accessible et puisse répondre aux besoins de mobilité des élèves ayant des difficultés d'ordre physique afin d'améliorer ou de maintenir leur capacité fonctionnelle et leur autonomie. Les services peuvent s'inscrire dans la consultation aussi bien que dans la réadaptation. L'éducation et la formation du personnel du Conseil en matière d'utilisation d'équipement, de soulèvement, de transfert, de positionnement,

de mobilité, d'activités motrices globales et de techniques de prévention rendent possible la réadaptation et le confort, ainsi que l'accès et la participation des élèves aux activités scolaires.

La note Politique/Programmes n°81 sera révisée dans le contexte de la Stratégie en matière de besoins particuliers. Les services d'orthophonie seront unifiés et offerts par une seule orthophoniste pour les élèves qui nécessitent de la thérapie au niveau du langage et de la parole. Chacune des 34 régions de la province doit définir quels fournisseurs offriront quels services de réadaptation (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) aux enfants et à leurs parents à compter de l'automne 2018 afin de faciliter la navigation dans le système et d'optimiser les ressources disponibles.

En 2018-2019, les services de réadaptation dans la région du Grand Sudbury continueront à être offerts par le Centre de traitement pour enfant. Cette initiative est pour une durée d'un an afin de faciliter la transition vers la prestation des services telle qu'attendue par la Stratégie en matière de besoins particuliers. Dans la région d'Algoma et de Superior Greenstone, les discussions ont été remises à l'automne 2018. La mise en œuvre pour ces régions est encore imprécise.

Le **ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse** assume la responsabilité de la prestation des services auxiliaires de santé dans les établissements de soins et de traitement pour enfants (STGC). Les demandes d'admission aux programmes STGC sont acheminées par l'école à la direction des Services à l'élève qui, elle, les achemine au Centre de l'enfant et de la famille. Les élèves et leurs familles peuvent également avoir accès aux services communautaires de cette agence partenaire. L'école aiguille les parents vers le Réseau communautaire pour enfants qui dirige à son tour le dossier au Centre de l'enfant et de la famille.

Les enfants de 6 ans ou moins nécessitant plus de deux services de santé peuvent également être admissibles aux services du Centre de traitement pour enfants (CTE), un programme de soins et de traitement en milieu hospitalier (STGC) dans lequel est offerte une composante éducative.

Une collaboration entre le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse assure la disponibilité de ces services par l'entremise des **Services ruraux** dans les écoles rurales de la région de l'Algoma et de la région de Superior-Greenstone. Les professionnels évaluent les besoins des élèves et leur offrent des services de thérapie en plus de fournir des services de consultation au personnel du conseil chargé d'assurer le suivi.

Généralement, lorsqu'il y a désaccord à propos de la prestation des services auxiliaires de santé, une conférence de cas où chaque parti peut faire entendre ses préférences à l'égard des services suffit pour régler les différends.

Lorsque la prestation des services auxiliaires de santé est déterminée au moment d'une rencontre du comité IPR, les parents ont 15 jours suivant la réception de la décision pour demander, par écrit à la direction de l'école, une rencontre afin de réviser cette décision. Si les deux parties ne s'entendent toujours pas sur la décision (admission au service, nature/fréquence du service, fin du service), les parents ont 15 jours pour déposer un avis d'appel auprès du secrétaire du Conseil. Suite à la rencontre de la commission d'appel, les recommandations du comité sont communiquées aux partis impliqués et une décision est prise.

Ces mesures sont décrites dans le Guide destinés aux parents sur le site web du conseil, [http://cspgno.ca/sites/default/files/guide\\_a\\_lintention\\_des\\_parents\\_0.pdf](http://cspgno.ca/sites/default/files/guide_a_lintention_des_parents_0.pdf).

Les services auxiliaires de santé en milieu scolaire et les liens avec les initiatives gouvernementales et communautaires sont présentés dans le diagramme et les tableaux qui suivent.

## SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE – RESPONSABILITÉS

Ministère de l'Éducation de l'Ontario	← Conseils scolaires	← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration de médicaments par voie buccale</li> <li>• Soulèvement et mise en position</li> <li>• Aide pour se mouvoir</li> <li>• Aide pour manger</li> <li>• Aide aux toilettes</li> <li>• Cathétérisme</li> <li>• Orthophonie : communication sociale et cognitive, prélinguistique, correction du langage et récupération, parole de gravité légère</li> <li>• Physiothérapie et ergothérapie : exercices généraux de maintien</li> </ul>
Ministère de la Santé	← Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)	← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins infirmiers / infirmière en santé mentale et toxicomanie</li> <li>• Orthophonie : parole de gravité modérée</li> <li>• Physiothérapie et ergothérapie</li> </ul>
	← Bureau de santé	← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nutrition</li> </ul>
Ministère de la Santé		← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé</li> </ul>
Ministère des Services l'enfance et la jeunesse	← Établissements de soins et de traitement pour enfants (STCG)	← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé mentale</li> </ul>
<b>Écoles rurales</b>		
Ministère de la Santé		
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	← Services ruraux	← <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orthophonie : parole et langage</li> <li>• Physiothérapie et ergothérapie</li> <li>• Counselling (santé mentale)</li> </ul>
Ministère de l'Éducation		

## SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ

(selon l'Annexe C des normes)

Organisme ou personne qui dispense le service (p. ex. RLISS, personnel du conseil, père ou mère, élève)	Critères d'admissibilité permettant aux élèves de recevoir le service	Poste de la personne qui détermine l'admissibilité au service et le niveau d'aide	Critères permettant de déterminer à quel moment le service n'est plus requis	Processus pour régler les différends sur l'admissibilité et le niveau d'aide (le cas échéant)
<b>Soins infirmiers</b>				
RLISS mère/père/tuteur/tutrice	Recommandations médicales	Médecin Gestionnaire de soins RLISS	Recommandation médicale Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
RLISS – infirmière en toxicomanie et santé mentale	Référence scolaire – toxicomanie, dépendances	Gestionnaire de cas, RLISS	Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	
<b>Ergothérapie / physiothérapie</b>				
RLISS mère/père/tuteur/tutrice	Recommandations du médecin, de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute	Médecin Ergothérapeute Physiothérapeute Gestionnaire de soins RLISS	Recommandation du spécialiste Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique Participation de l'élève est irrégulière ou inexistante	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
<b>Orthophonie: Parole / langage</b>				
parole : RLISS gravité modérée ou incidence moyenne	Rapport/évaluation de l'orthophoniste	Orthophoniste	Recommandation de l'orthophoniste Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
Correction du langage et récupération : personnel du conseil			Recommandation de l'orthophoniste Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	
<b>Nutrition</b>				
Bureau de santé	Recommandations médicales	Médecin Diététiste	Recommandation du médecin/de la diététiste Parent(s) estiment que le traitement n'est plus nécessaire Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
<b>Administration des médicaments prescrits / Cathétérisme / Succion /</b>				
L'élève, sur autorisation mère/père/tuteur/tutrice personnel de soutien, sur autorisation	Recommandations médicales Autorisation écrite des parents	Médecin	Recommandation du médecin Parent(s) estiment que le traitement n'est plus nécessaire	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
<b>Soulèvement et mise en position / Aide pour se mouvoir / Alimentation / Aide aux toilettes</b>				
Personnel de soutien	Recommandations du médecin, de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute	Médecin Ergothérapeute Physiothérapeute	Recommandation du spécialiste Parent(s) estiment que le service n'est plus nécessaire	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève

<b>LIENS AVEC LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES ET COMMUNAUTAIRES</b>		
<b>Programmes</b>	<b>Agences</b>	<b>Représentant/e</b>
Enfants en santé	Ville du Grand Sudbury	Barbara Breault
Comité de travail pour la prévention du suicide "Suicide Task Force Prevention" / NESPN	Communauté / Réseau Nord	Jacqueline Richer-Dutrisac
Écoles en santé / Enfants en santé	Service de santé publique	Marc Gauthier
Programmes de Soins, traitement, garde et correction (STGC)	Centre de l'enfant et de la famille Ressource sur la garde d'enfants Horizon Santé Nord	Carole Paquette
Programme éducationnel au sein des centres correctionnels	Ministry of Youth and Justice Northern Youth Services	Carole Paquette
Programme éducationnel pour les élèves en probation	Ministry of Youth and Justice	Carole Paquette
Triple P	Bureau de santé publique	Diane Zannier
Santé mentale dans les écoles	Centre de l'enfant et de la famille	Diane Zannier
Table de planification pour les élèves à besoins spéciaux, sous-comité du réseau Meilleurs Départs <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépistage et intervention précoce</li> <li>- Transition à l'école</li> </ul>	Multi-agences, multi-ministères / Ressource pour l'enfance et la communauté	Carole Paquette/Ginette Lefebvre/Sylvie Grenier
Réseau Meilleurs Départs	Multi-agences, multi-ministères	Carole Brouillard-Landry
Comité consultatif pour le programme de Technicien.nes en éducation spécialisée	Collège Boréal	Carole Paquette
Évaluation du risque de violence et de la menace	Services policiers du Grand Sudbury, multi-agences	Marc Gauthier
Partenaires pour les enfants et les jeunes	Multi-agences	Marc Gauthier, Diane Zannier
Pupilles de la Couronne	Aide à l'enfance	Carole Paquette
Mobilisation communautaire	Services policiers du Grand Sudbury	Diane Zannier
Stratégie pour les besoins particuliers	Multi-agences	Diane Zannier/Nicole Keating/Monique Dubreuil
Prestations de services en français	Consortium des élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO)	Carole Paquette / Diane Zannier

## 2.7 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DES ANOMALIES (selon l'annexe D des normes)

En Ontario, la *Loi sur l'éducation* définit l'élève en difficulté comme un élève atteint d'anomalies de comportement ou de communication, d'anomalies d'ordre intellectuel ou physique ou encore d'anomalies associées qui appellent un placement approprié (...) dans un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté offert par le Conseil. Voici la ligne de conduite découlant de la note de service du 15 janvier 1999.

---

### Ligne de conduite pour les anomalies

---

Entendu que la Loi sur l'éducation - paragraphe 8(3) exige que le ministère de l'Éducation et de la Formation définisse les anomalies des élèves et établisse les catégories d'élèves en difficulté;

Entendu que les conseils scolaires se servent de ces définitions;

Entendu que le Comité d'identification, de placement et de révision (**CIPR**) **d'un conseil scolaire utilise ces catégories et définitions pour identifier les besoins particuliers d'un élève afin qu'un placement approprié soit déterminé et qu'un plan d'enseignement individualisé efficace puisse être élaboré;**

Entendu que le règlement 181/98 qui régit le processus CIPR exige que ce dernier mentionne dans son énoncé de décision, la catégorie et la définition de toute anomalie identifiée pour l'élève;

Il est résolu que le Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario exigera que les CIPR de chaque école appliquent à la lettre les intentions de la note de service du 15 janvier 1999 en ce qui a trait à la mise à jour des **catégories d'anomalies et définitions**, ainsi que la NPP 8 révisée en ce qui a trait à la définition des Troubles d'apprentissage (datée le 26 août 2014).

Le CIPR étudie toute documentation qui peut appuyer sa décision d'identification et de placement. Les évaluations complétées par des professionnels (p.ex. médecins, psychologues, orthophonistes, audiologistes, optométristes, ergothérapeutes, physiothérapeutes), les évaluations éducationnelles, les observations documentées dans un dossier anecdotique, les bulletins scolaires et tout autre document valable permettent de prendre une décision éclairée en consultation avec les parents. Certaines identifications nécessitent un diagnostic formel alors que d'autres non.

Dans la mesure où les renseignements corroborent les critères d'identification tels que décrits dans les définitions, le CIPR se prononce sur l'identification qui sera donnée à un élève et choisit un placement approprié aux besoins et aux points forts de l'élève. La première option de placement envisagée est le placement en classe ordinaire.

### CATÉGORIES D'ANOMALIES

1. Anomalies de comportement
2. Anomalies de communication
3. Anomalies d'ordre intellectuel
4. Anomalies d'ordre physique
5. Anomalies associées

---

#### **Anomalies de comportement**

---

Difficulté d'apprentissage caractérisée par divers problèmes de comportement dont l'importance, la nature et la durée sont telles qu'elles entravent l'apprentissage scolaire. Peut s'accompagner des difficultés suivantes :

- a) inaptitude à créer et à entretenir des relations interpersonnelles;
- b) crainte ou anxiété excessive;
- c) tendance des réactions impulsives; ou
- d) inaptitude à apprendre qui ne peut être attribuée à un facteur d'ordre intellectuel, sensoriel ou physique, ni à un ensemble de ces facteurs.

---

#### **Anomalies de communication**

---

##### **Autisme**

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- a) des problèmes graves :
  - de développement éducatif;
  - de relations avec l'environnement;
  - de motilité;
  - de perception, de parole et de langage.
- b) une incapacité de représentation symbolique antérieurement à l'acquisition du langage.

### ***Surdité et surdité partielle***

Anomalie caractérisée par un manque de développement de la parole ou du langage en raison d'une perception auditive réduite ou inexistante.

### ***Troubles du langage***

Difficulté d'apprentissage caractérisée par une compréhension ou une production déficiente de la communication verbale, écrite ou autre, qui peut s'expliquer par des facteurs neurologiques, psychologiques, physiques ou sensoriels, et qui peut :

- a) s'accompagner d'une perturbation dans la forme, le contenu et la fonction du langage et
- b) comprendre :
  - des retards de langage;
  - des défauts d'élocution;
  - des troubles de la phonation, qu'ils soient ou non organiques ou fonctionnels.

### ***Troubles de la parole***

Difficulté éprouvée dans la formation du langage, qui peut s'expliquer par des raisons d'ordre neurologique, psychologique, physique ou sensoriel, qui porte sur les moyens perceptivo-moteurs de transmission orale et qui peut se caractériser par des troubles d'articulation et d'émission des sons au niveau du rythme ou de l'accent tonique.

### ***Trouble d'apprentissage***

Un « trouble d'apprentissage » compte parmi les troubles neurologiques du développement qui ont un effet constant et très important sur la capacité d'acquérir et d'utiliser des habiletés dans un contexte scolaire et d'autres, et qui :

- a un impact sur l'habileté à percevoir ou à interpréter efficacement et avec exactitude les informations verbales ou non-verbales chez les élèves qui ont des aptitudes intellectuelles évaluées au moins dans la moyenne;
- entraîne
  - a) des résultats de sous-performance scolaire qui ne correspondent pas aux aptitudes intellectuelles de l'élève (qui sont évaluées au moins dans la moyenne), ou
  - b) des résultats scolaires qui ne peuvent être maintenus par l'élève qu'avec des efforts extrêmement élevés ou qu'avec de l'aide supplémentaire;
- entraîne des difficultés dans l'acquisition et l'utilisation des compétences dans au moins un des domaines suivants : lecture, écriture, mathématiques, habitudes de travail et habiletés d'apprentissage;
- peut être généralement associé à des difficultés liées à au moins un processus cognitif, comme le traitement phonologique, la mémoire et l'attention, la vitesse de traitement, le traitement perceptivo-moteur, le traitement visuo-spatial et les fonctions exécutives (p. ex., autorégulation du comportement et des émotions, planification, organisation de la pensée et des activités, priorisation, prise de décision);

- peut être associé à des difficultés d'interaction sociale (p. ex., difficulté à comprendre les normes sociales ou le point de vue d'autrui), à d'autres conditions ou troubles, diagnostiqués ou non, ou à d'autres anomalies;
- ne résulte pas d'un problème d'acuité auditive ou visuelle qui n'a pas été corrigé, de déficiences intellectuelles, de facteurs socioéconomiques, de différences culturelles, d'un manque de maîtrise de la langue d'enseignement, d'un manque de motivation ou d'effort, de retards scolaires dus à l'absentéisme ou d'occasions inadéquates pour bénéficier de l'enseignement.

---

## **Anomalies d'ordre intellectuel**

---

### ***Élève surdoué(e)***

Enfant d'un niveau mental très supérieur à la moyenne, qui a besoin de programmes d'apprentissage beaucoup plus élaborés que les programmes réguliers et mieux adaptés à ses facultés intellectuelles.

### ***Déficience intellectuelle légère***

Difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- a) la capacité de suivre une classe ordinaire moyennant une modification considérable du programme d'études et une aide particulière;
- b) l'inaptitude de l'élève à suivre une classe ordinaire en raison de la lenteur de son développement intellectuel;
- c) une aptitude à réussir un apprentissage scolaire, à réaliser une certaine adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

### ***Handicap de développement***

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

1. l'inaptitude à suivre le programme d'enseignement destiné aux déficients légers en raison d'un développement intellectuel lent;
2. l'aptitude à suivre le programme d'enseignement destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle légère;
3. une aptitude limitée à l'apprentissage scolaire, à l'adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

---

## **Anomalies d'ordre physique**

---

### ***Handicap physique***

Déficience physique grave nécessitant une aide particulière en matière d'apprentissage pour réussir aussi bien que l'élève sans anomalie du même âge ou du même degré de développement.

### ***Cécité et basse vision***

Incapacité visuelle partielle ou complète qui, même après correction, entrave le rendement scolaire.

---

## **Anomalies associées**

---

### ***Anomalies multiples***

Ensemble de difficultés d'apprentissage, de troubles ou de handicaps physiques nécessitant, sur le plan scolaire, les services d'enseignants qualifiés pour l'éducation de l'enfance en difficulté ainsi que des services d'appoint appropriés.

### ***Correspondance entre les codes utilisés par le Conseil et les catégories d'anomalies du Ministère***

N-01	Anomalies de comportement
N-02	Autisme
N-03	Surdit� et surdit� partielle
N-04	Difficult� d'apprentissage
N-05	Trouble du langage et Trouble de la parole
N-06	�l�ve surdou�(e)
N-07	D�ficience intellectuelle l�g�re et handicap de d�veloppement
N-08	C�cit� et basse vision
N-09	Handicap physique
N-10	Anomalies multiples

## 2.8 GAMME DES PLACEMENTS POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ OFFERTS PAR LE CONSEIL

***Le placement des élèves dans des classes ordinaires, que ce soit au palier élémentaire ou au palier secondaire, constitue la première option envisagée par le CIPR lorsque ce type de placement correspond aux besoins de l'élève et répond aux préférences des parents.***

Le Conseil maintient qu'il est primordial que les élèves puissent bénéficier d'un programme d'enseignement adapté à leurs besoins tout en étant intégrés à leurs groupe-pairs. Le niveau d'aide offert est déterminé suite à une étude des besoins de l'élève tels qu'identifiés par le CIPR et tels qu'indiqués dans le PEI de l'élève. Les besoins de chaque école sont analysés globalement de façon régulière et des ajustements sont faits quand le niveau d'aide ne peut y répondre. Voici une liste de certains services facilitant l'intégration, offerts dans les écoles du CSPGNO :

- appui d'une équipe multidisciplinaire (psychométriciennes, leader en orthophonie, orthophonistes, leader du bien-être des élèves, travailleuses sociales, conseiller en assiduité et comportement, conseiller et conseillère pédagogique, enseignante itinérante en surdit , enseignant itinérant en milieu hospitalier et probation, enseignante en milieu correctionnel, conseill re en analyse comportementale appliqu e (ACA), assistante en ACA, assistant et assistante en intervention comportementale, assistante en communication, assistante en LSQ, assistante en technologie d'aide)
- techniciens et techniciennes en  ducation sp cialis e
- personnel sp cialis  des R seaux locaux d'int gration des services de sant 
- th rapeutes du Centre de traitement pour enfants
- cliniciennes du Centre de l'enfant et de la famille

Afin de r pondre aux besoins particuliers des  l ves, le conseil, en **consultation avec le CCED**, offre aux  l ves ayant des besoins particuliers, en collaboration avec les parents, une gamme de strat gies d'int gration et de types de placements. Les placements possibles au sein du Conseil font l'objet d'une discussion entre les membres du CCED lors des rencontres mensuelles. Les membres s'entendent sur le fait que les placements pr conis s devraient  tre inclusifs.

Types de placement	Stratégies d'intégration
<b>Classe ordinaire avec services indirects</b>	L'élève est placé dans une classe ordinaire pendant toute la journée. Le programme est modifié et/ou adapté par l'enseignante ou l'enseignant, en consultation avec la personne-ressource. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
<b>Classe ordinaire avec enseignante-ressource ou enseignant-ressource</b>	L'élève est placé dans une classe ordinaire pendant presque toute la journée ou toute la journée et reçoit un enseignement spécialisé, sur une base individuelle ou en petit groupe, dispensé dans la classe ordinaire par une enseignante ou un enseignant qualifié de l'enfance en difficulté. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
<b>Classe ordinaire avec retrait partiel</b>	L'élève est placé dans une classe ordinaire et profite d'un enseignement en dehors de la classe pendant moins de 50 pour 100 du jour de classe, dispensé par une enseignante ou un enseignant qualifié de l'enfance en difficulté. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
<b>Classe distincte avec intégration partielle</b>	L'élève est placé par le CIPR dans une classe pour l'enfance en difficulté, où le rapport élèves-enseignant respecte l'article 31 du Règlement 298, pendant au moins 50 pour 100 du jour de classe, mais est intégré à une classe ordinaire pendant au moins une période d'enseignement par jour. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
<b>Classe distincte à plein temps</b>	L'élève est placé par le CIPR dans une classe pour l'enfance en difficulté où le rapport élèves-enseignant est conforme à l'article 31 du Règlement 298, pendant toute la durée du jour de classe.

## **Programmes spécialisés**

Le Conseil reconnaît qu'il est parfois nécessaire de regrouper des élèves dans certaines écoles afin d'offrir des programmes spécialisés. Les parents sont alors consultés dans l'exploration d'options possibles afin de déterminer le placement le plus approprié pour leur enfant. Cette consultation se fait habituellement dans le contexte de la rencontre du comité IPR. Les parents sont renseignés au sujet des options offertes par le Conseil.

### **Programme d'éducation au sein d'un établissement de soins et de traitement pour enfants (STGC)**

- service pour les élèves ayant des problèmes sociaux-affectifs dans une entente conclue entre le CSPGNO et le Centre de l'enfant et de la famille (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)

Endroits : École secondaire Macdonald-Cartier  
École secondaire Hanmer  
École publique Jean-Éthier-Blais  
École publique Foyer-Jeunesse  
École publique Macdonald-Cartier  
École publique Hanmer

- service pour les élèves ayant un trouble du spectre autistique (TSA) dans une entente conclue entre le CSPGNO et la Ressource pour l'enfance et la communauté (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)

Endroit : École secondaire Macdonald-Cartier

- service pour les élèves de 6 ans ou moins ayant besoin de plus de 2 services de thérapie (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) / l'entente est conclue entre le CSCNO et le Centre de traitement pour enfants

Endroit : Centre de traitement pour enfants, Horizon Santé-Nord

- service pour les élèves hospitalisés en raison de problèmes sérieux de santé mentale dans une entente conclue avec Horizon Santé-Nord

Endroit : Programme de santé mentale pour enfants et adolescents, Horizon Santé Nord

### Programme d'éducation dans un milieu de garde et correction (STGC)

- service pour les élèves dans un milieu de garde ou de correction dans une entente conclue entre le CSPGNO et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Endroits : École Cap sur l'Avenir  
au centre pour les jeunes Cecil Facer

École Cap sur l'Avenir  
au centre Frank Flowers

- service pour les élèves suivis par un agent de probation dans une entente conclue entre le CSPGNO et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Endroits : École Cap sur l'Avenir

### Programme de surdit 

- service offert par une enseignante itin rante en consultation avec le Centre Jules-L ger

Endroit :  cole secondaire Macdonald-Cartier,  cole publique H l ne-Gravel

Principaux services de consultation du Centre Jules-L�ger
---

- consultations   domicile et   l' cole
- consultations psychosociales
- consultations en mati re d'interpr tation scolaire
- perfectionnement en cours d'emploi
- initiation   la langue des signes

### Programme d' tudes d'Apprentissage   la vie et int gration sociale (AVIS)

- programme destin  aux  l ves pr sentant un trouble de d veloppement

Endroits :  cole publique Jean- thier-Blais  
 cole publique Foyer-Jeunesse  
 cole publique Pavillon-de-l'Avenir  
 cole secondaire Macdonald-Cartier

## Programme d'adaptation sociale

- programme destiné aux élèves présentant une difficulté au niveau du comportement ou du domaine socio-affectif

Endroits : École publique Pavillon-de-l'Avenir

La nécessité de modifier le placement d'un élève est déterminée par l'équipe-école, le CIPR et les parents au moment de l'examen des besoins de l'élève.

Les critères d'admission à ces divers placements au sein du Conseil reposent sur les définitions des anomalies énoncées dans l'article 2.7 (Catégories et définitions des anomalies) ainsi que sur les besoins tels qu'identifiés par le CIPR. Dans le cas des programmes de soins, de traitement, de garde et de correction (STGC), les critères d'admission sont déterminés par l'agence.

Le processus d'admission est déterminé par le CIPR, l'équipe-école et les parents. Dans le cas des élèves admis au Centre de traitement de jour, une entente mutuelle est conclue entre les parents et le Centre de l'enfant et de la famille.

Afin d'assurer un soutien intensif aux élèves qui en ont besoin, le Conseil achemine des demandes de subventions au titre de la somme liée à l'incidence spéciale (SIS) au MÉO. Le processus de financement SIS a permis au Conseil d'ajouter des fonds au financement de base en enfance en difficulté et aux fonds pour les besoins élevés. Quinze (15) demandes de Somme liée à l'incidence spéciale ont été soumises et approuvées. Ce processus assure le financement du personnel de soutien qui travaille avec les élèves ayant besoin d'appui de plus de deux personnes à temps plein (ETP) pour réussir leur programme d'études.

Le Conseil envisage acheter les services d'un autre conseil là où il ne peut répondre aux besoins d'un élève. Dans la mesure où les besoins d'un élève ne peuvent pas être répondus par l'entremise des placements offerts, le Conseil peut référer l'élève à une école provinciale.

## Centre Jules-Léger

- placement dans l'école d'application ou dans l'école provinciale qui offre des services en français au niveau des difficultés d'apprentissage graves, de la surdité, de la cécité et de la surdi-cécité

Les élèves fréquentant le Centre Jules-Léger doivent également répondre aux critères du comité provincial d'admission du Centre.

Les divers placements offerts, au sein du Conseil, par catégorie d'anomalies sont présentés au tableau suivant. Le palier (élémentaire/secondaire) de même que le nombre maximal d'élèves par placement y sont représentés.

Anomalies	Placements/Services	Palier	Nombre maximal
<b>Anomalies de comportement</b>			
Anomalies de comportement	Programme de traitement/Programme modifié et/ou adapté/Classe d'adaptation sociale Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	8 de 20 à 25
<b>Anomalies de communication</b>			
Autisme	Programme de traitement/Programme différent, modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	6 de 2 à 10 de 20 à 25
Surdité et surdité partielle	Classe distincte/Intégration partielle/Programme différent, modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger	E/S	de 1 à 2 de 20 à 25
Troubles de langage	Programme en orthophonie Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 1 à 5 de 20 à 25
Trouble de la parole	Programme en orthophonie Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 1 à 5 de 20 à 25
Difficulté d'apprentissage	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 15 de 20 à 25
<b>Anomalies d'ordre intellectuel</b>			
Élève surdoué(e)	Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 20 à 25
Déficiência intellectuelle légère	Classe distincte/Intégration partielle/Programme modifié ou différent/Programme AVIS Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS	E/S	de 2 à 10 de 2 à 15 de 20 à 25
Handicap de développement	Classe en EED/Intégration partielle en classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Retrait partiel/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 7 de 20 à 25
<b>Anomalies d'ordre physique</b>			
Handicap physique	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 10 de 20 à 25
Cécité et basse vision	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger	E/S	de 1 à 2 de 20 à 25
<b>Anomalies associées</b>			
Anomalies multiples	Placement selon les catégories d'anomalies de l'élève	E/S	Selon l'anomalie dominante

## 2.9 PLAN D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

### Responsabilité du PEI

En vertu du Règlement 181/98, la direction de l'école doit s'assurer qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré pour tout élève identifié ainsi que pour tout élève non-identifié qui bénéficie de programmes et services destinés à l'enfance en difficulté. Le PEI d'un élève identifié doit être élaboré dans les trente (30) jours qui suivent son identification et la détermination de son placement par le Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR).

### Constitution du PEI

Ce plan :

- décrit les programmes et les services offerts à l'élève en vue de répondre à ses points forts et à ses besoins afin d'assurer sa réussite scolaire ;
- décrit les adaptations nécessaires pour que l'élève puisse répondre aux attentes qui sont fixées pour lui ;
- identifie les attentes du curriculum qui doivent être modifiées pour répondre aux besoins et points forts de l'élève ;
- identifie les attentes différentes, attentes qui ne se retrouvent pas dans le curriculum, qui doivent être adressées ;
- sert d'outil de communication du rendement pour les parents et toute personne impliquée dans le programme de l'élève.

Le PEI n'est pas :

- une description de tout ce qui sera enseigné à l'élève ;
- une liste de toutes les stratégies utilisées de façon universelle en salle de classe pour tous les élèves ;
- un document qui énonce toutes les attentes du curriculum qui ne sont pas modifiées pour l'élève ;
- une planification journalière.

Dans le PEI, on retrouve :

- les points forts et les besoins de l'élève en lien avec l'apprentissage ;
- les données d'évaluations pertinentes qui servent à informer la planification ;
- les services offerts à l'élève ;
- les programmes tels qu'adaptés, les attentes modifiées, ainsi que les attentes différentes;

- le niveau actuel de rendement de l'élève qui sert de point de départ afin de pouvoir mesurer les progrès ;
- les buts annuels fixés pour l'élève, ainsi que les attentes observables qui seront évaluées dans une période donnée pour tout programme modifié ou différent ;
- les méthodes d'évaluation qui seront utilisées pour mesurer le rendement de l'élève ;
- les consultations menées auprès des parents quant à la planification et la révision du programme de l'élève ;
- un plan de transition (NPP 156)

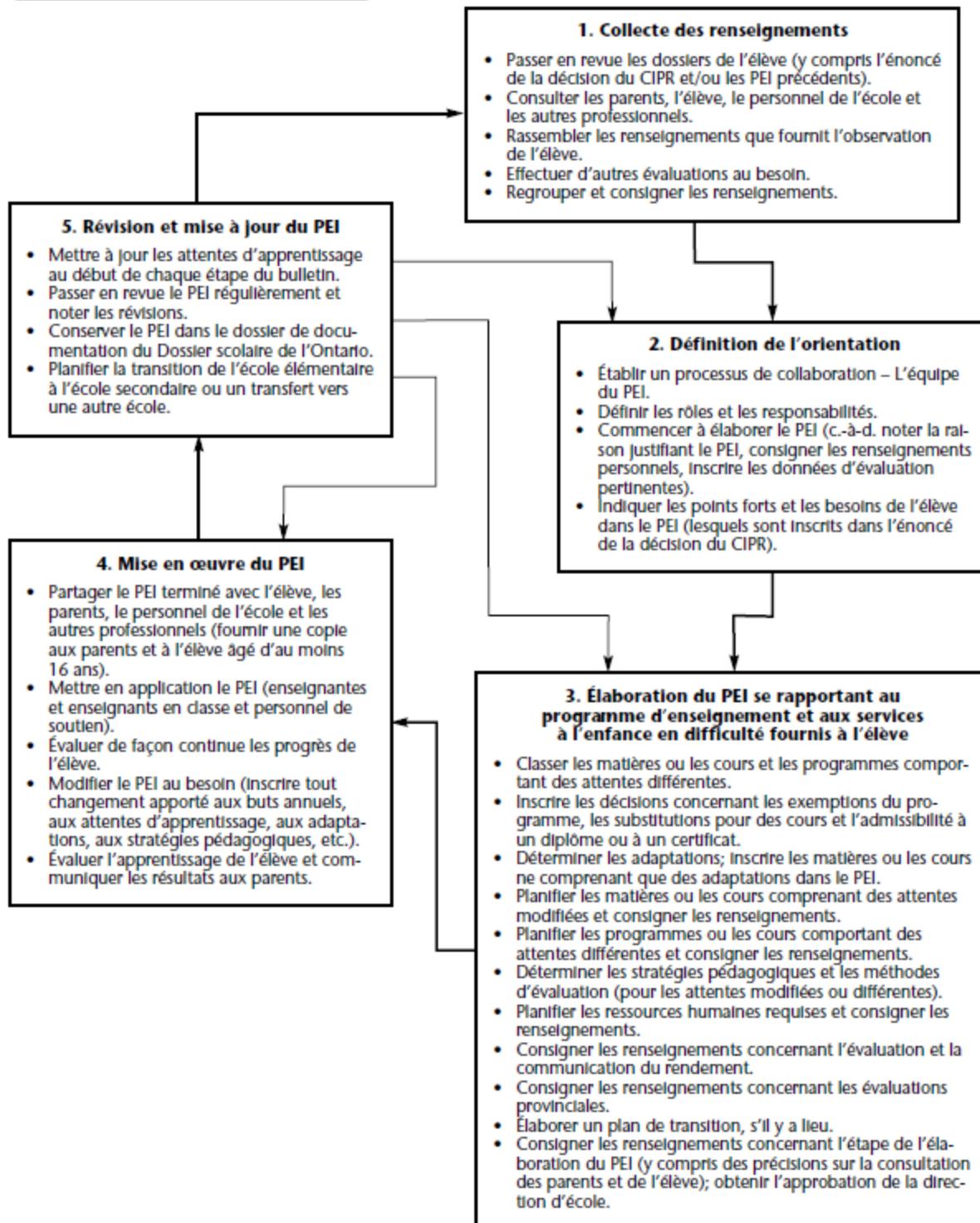
Un plan de transition est élaboré pour tout élève ayant un PEI. Si un élève ne nécessite pas de soutien particulier pour appuyer ses transitions, cela est noté sur le gabarit de plan de transition au PEI. Le plan de transition doit comporter les éléments suivants :

- les buts particuliers pour chaque transition que peut vivre l'élève;
- les mesures nécessaires, dès maintenant et plus tard, pour permettre l'atteinte des buts indiqués;
- la personne ou l'organisme responsable en tout ou en partie de fournir une aide pour l'accomplissement de chacune des mesures identifiées;
- l'échéancier pour la mise en œuvre de chacune des mesures identifiées;
- les résultats et les commentaires face aux mesures réalisées.

### **Élaboration, révision et mise à jour du PEI**

Voici les étapes pertinentes à l'élaboration, la révision et la mise à jour des PEI :

Figure 2 : Aperçu du processus du PEI



La direction doit s'assurer que les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, soient consultés lors de l'élaboration et de la révision du PEI de l'élève. La révision du PEI se fait au minimum trois fois par année, soit à chaque étape du bulletin.

### **Résolution des différends**

Lorsqu'il y a conflit entre les parents et le personnel du conseil quant à l'élaboration ou la révision du PEI, les parents peuvent faire appel à la direction. Celle-ci organise alors une rencontre entre les parents et l'équipe-école ou le CIPR afin de résoudre le désaccord. Il est possible que les professionnels du conseil (p.ex. psychométricienne, orthophoniste) soient convoqués à cette réunion afin d'aider à élucider le problème et/ou afin d'apporter des recommandations à la lumière des résultats d'évaluation. S'il y a toujours impasse, une réunion avec la surintendance peut être organisée afin que celle-ci aide à la direction et aux parents à trouver une solution qui leur est mutuellement satisfaisante ou qu'elle tranche le litige.

### **Formation du personnel**

Des activités de perfectionnement professionnel ont lieu annuellement afin d'assurer que le personnel de l'éducation de l'enfance en difficulté du Conseil s'approprie des normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre des plans d'enseignement individualisé et des plans de transition.

- Formation initiale pour le nouveau personnel enseignant en enfance en difficulté
- Formation en cours d'emploi (accompagnement) sur demande, en particulier en début d'année scolaire et à chaque étape du bulletin.
- Réseau d'enseignants-ressource se rencontrant afin de mettre au point certaines pratiques

## Amélioration continue des PEI

Une équipe des Services à l'élève révise un échantillon de PEI afin de tirer des constats sur les points forts et les pratiques à améliorer dans l'élaboration des PEI. Ces constats guident l'équipe dans la planification des interventions à faire auprès du personnel, soit au niveau d'accompagnement individualisé, soit en grand groupe.

Certaines pratiques et certains documents d'appui ont émergé à la suite de la révision des PEI. Parmi nos pratiques réussies nous comptons entre autres :

- une ligne directrice pour l'élaboration et la révision de PEI ;
- une ligne de temps pour le personnel enseignant et pour les directions d'école ;
- un guide pour l'élaboration efficace et pertinente de PEI (liste de vérification, questions guidant l'élaboration et critères de PEI modèles) ;
- une application web sécurisée du PEI facilitant l'accès aux PEI aux enseignantes et aux enseignants ;
- un profil de classe et d'élèves avec liens au PEI pour les élèves bénéficiant de programmes et services en EED afin de faciliter l'accès aux données des élèves au personnel enseignant et aux directions ;
- l'établissement de réseaux d'enseignantes et enseignants-ressource et de directions d'école pour faciliter le partage de pratiques réussies dans la mise en œuvre des PEI ;
- l'intégration d'un volet EED aux réseaux d'enseignants par année d'études ;
- des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles qui renvoient les PEI des élèves afin d'en assurer une mise en œuvre réussie.

L'équipe de conseillers et conseillères pédagogiques en EED accompagne également la direction et le personnel responsable de l'élaboration des PEI dans un exercice de révision interne au sein de l'école. Cette pratique réflexive permet d'apporter les correctifs nécessaires en vue d'améliorer la qualité des PEI de façon continue.

En 2017-2018, 618 élèves avaient un PEI représentant ainsi 23% de la population étudiante.

## 2.10 ÉCOLES PROVINCIALES ET ÉCOLES D'APPLICATION

(selon l'annexe E des normes)

Le CSPGNO peut offrir à certains élèves ayant des besoins particuliers, un placement dans une des écoles d'application ou une des écoles provinciales gérées par le MÉO.

Nombre d'élèves (résidents du Conseil) fréquentant le Centre Jules-Léger

Programme	Nombre d'élèves
Surdit�	0
C�civit�	0
Surdi-c�civit�	0
Difficult� d'apprentissage	0

« Le 14 d cembre 2017, les modifications   la Loi sur l' ducation concernant le transfert de la gouvernance du Centre Jules-L ger au nouveau Consortium du Centre Jules- L ger (Consortium CJL) ont re u la sanction royale. Le minist re de l' ducation et le Consortium CJL annoncent que cette nouvelle loi sera promulgu e le 20 ao t 2018. C'est   cette date que la gouvernance du CJL sera officiellement transf r e au Consortium CJL. Le CJL, comme toutes les autres  coles de langue fran aise de l'Ontario financ es par les fonds publics, sera donc gouvern  « par et pour les francophones » au d but de l'ann e scolaire 2018-2019. » (note de service du M O dat e du 28 mars 2018)

### Les  coles provinciales et les  coles d'application :

- sont g r es par le minist re de l' ducation;
- assurent l'enseignement aux  l ves sourds ou aveugles, ou qui ont de graves difficult s d'apprentissage;
- offrent un programme d'enseignement adapt ;
- servent de centres r gionaux de ressources pour les  l ves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent des services pr scolaires de visites   domicile pour les  l ves qui sont sourds ou sourds et aveugles;
-  laborent et fournissent du mat riel et des m dias d'apprentissage pour les  l ves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent aux enseignantes et enseignants des conseils scolaires des services de ressources;
- jouent un r le pr cieux dans la formation du personnel enseignant.

## **W. Ross Macdonald School (école pour aveugles et pour les sourds et aveugles)**

La W. Ross Macdonald School est située à Brantford et offre un enseignement aux élèves aveugles, déficients visuels ou sourds et aveugles. L'école fournit :

- un centre provincial de ressources pour les personnes déficientes visuelles et sourdes et aveugles;
- une aide aux conseils scolaires locaux sous forme de consultations et de matériel d'apprentissage tel que du matériel en braille, des enregistrements sonores et des manuels à gros caractères;
- des services professionnels et une orientation aux ministères de l'Éducation sur une base coopérative interprovinciale.

Les programmes sont adaptés aux besoins de chaque élève :

- ils sont conçus pour aider les élèves à faire l'apprentissage d'une vie autonome dans un milieu non protégé;
- ils sont dispensés par des enseignantes et enseignants spécialement formés;
- ils suivent le curriculum de l'Ontario élaboré pour tous les élèves de la province;
- ils offrent une gamme complète de cours au palier secondaire;
- ils offrent des cours dans des matières telles que la musique, les technologies de portée générale, les sciences familiales, l'éducation physique et la formation à la mobilité;
- ils sont individualisés en vue d'offrir un programme complet d'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne;
- ils assurent des visites à domicile aux parents et aux familles des enfants sourds et aveugles d'âge préscolaire en vue d'aider à préparer ces enfants à l'école.

## **Écoles provinciales pour sourds**

Les écoles provinciales ci-dessous offrent des services aux élèves sourds et malentendants :

- le Centre Jules-Léger à Ottawa (qui dessert les élèves et les familles francophones partout en Ontario);
- la Sir James Whitney School à Belleville (qui dessert la région Est de l'Ontario);
- la Ernest C. Drury School à Milton (qui dessert les régions Centre et Nord de l'Ontario);
- la Robarts School à London (qui dessert la région Ouest de l'Ontario).

(Pour connaître les coordonnées de ces écoles, voir le tableau 2.10.)

L'admission dans une école provinciale est déterminée par le comité d'admission des écoles provinciales, conformément aux dispositions du Règlement 296.

Ces écoles dispensent des programmes d'enseignement élémentaire et secondaire aux élèves sourds dès l'âge préscolaire jusqu'à la fin des études secondaires. Le personnel suit le curriculum de l'Ontario qui correspond aux cours et programmes dispensés dans les conseils scolaires. Il répond aux besoins particuliers de chaque élève énoncés dans son plan d'enseignement individualisé (PEI). Les écoles pour sourds :

- offrent des milieux scolaires bilingues et biculturels riches qui facilitent l'acquisition du langage par les élèves, leur apprentissage et leur développement social par le biais du langage gestuel américain (ASL) ou de la langue des signes québécois (LSQ) et du français ou de l'anglais;
- sont principalement des écoles de jour;
- offrent des services d'internat cinq jours par semaine aux élèves qui ne résident pas dans une proximité raisonnable de l'établissement.

Le transport des élèves vers les écoles provinciales est assuré par l'école provinciale ou d'application.

Chaque école a un service des ressources qui assure :

- des services de consultation et d'orientation scolaire aux parents des enfants sourds et malentendants et au personnel des conseils scolaires;
- des brochures d'information;
- une gamme variée d'ateliers pour les parents, les conseils scolaires et les autres organismes;
- un important programme de visites à domicile aux parents d'enfants d'âge préscolaire sourds et malentendants, assurées par des enseignantes et enseignants spécialisés dans l'éducation préscolaire et l'éducation des sourds.

### **Services de consultation**

Les consultantes et consultants du Centre Jules-Léger offrent également un appui au personnel des écoles oeuvrant auprès d'élèves ayant des anomalies de surdité, cécité et surdi-cécité.

Cette année au CSPGNO, cinq (5) élèves ayant une anomalie de surdité et trois (3) élèves ayant une anomalie de cécité ont pu bénéficier des services consultatifs du Centre Jules-Léger.

### Noms et adresses des écoles provinciales

Les enseignantes et enseignants peuvent se procurer un complément d'information auprès du service des ressources des écoles provinciales et des groupes indiqués ci-dessous.

Tableau 2.10

<b>DIRECTION DES ÉCOLES PROVINCIALES, ministère de l'Éducation</b> <b>255, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 2M5</b> <b>Tél. (905) 878-2851; Téléc. (905) 878-5405</b>		
<b>ÉCOLE POUR SOURDS, AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES</b>		
<b>École</b>	<b>Adresse</b>	<b>Tél/ Téléc</b>
Centre Jules-Léger	281, rue Lanark Ottawa ON K1Z 6R8	(613) 761-9300 (613) 761-9301
<b>ÉCOLES POUR SOURDS</b>		
Ernest C. Drury School for the Deaf	255, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 2M5	(905) 878-2851 (905) 878-1354
Robarts School for the Deaf	1515, rue Cheapside, London ON N5V 2H6	(519) 453-4400 (519) 453-2160
Sir James Whitney School for the Deaf	350, rue Dundas Ouest, Belleville ON K8P 1B2	(613) 967-2823 (613) 967-2857
<b>ÉCOLE POUR AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES</b>		
W. Ross Macdonald School	350, avenue Brant, Brantford ON N3T 3J9	(519) 759-0730 (519) 759-4741
<b>ÉCOLES D'APPLICATION</b>		
Le ministère de l'Éducation offre les services de quatre écoles d'application pour les enfants qui présentent de graves difficultés d'apprentissage.		
Centre Jules-Léger	281, rue Lanark, Ottawa ON K1Z 6R8	(613) 761-9300 (613) 761-9301
Amethyst School	1515, rue Cheapside, London ON N5V 3N9	(519) 453-4400 (519) 453-2160
Sagonaska School	350, rue Dundas Ouest, Belleville ON K8P 1B2	(613) 967-2830 (613) 967-2482
Trillium School	347, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 3X9	(905) 878-8428 (905) 878-7540

Chaque école d'application a un effectif de 40 élèves. Les écoles Amethyst, Sagonaska et Trillium dispensent l'enseignement en anglais, et le Centre Jules-Léger en français.

Les demandes d'admission à une école d'application sont présentées au nom des élèves par le conseil scolaire, avec l'autorisation des parents. Le Comité provincial sur les difficultés d'apprentissage (CPDA) détermine l'admissibilité des élèves.

La responsabilité principale de dispenser des programmes d'enseignement appropriés aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage relève des conseils scolaires, mais le ministère reconnaît que certains élèves ont besoin pendant un certain temps d'un milieu scolaire en internat.

Les écoles d'application ont été mises sur pied aux fins suivantes :

- dispenser des programmes d'enseignement spéciaux en internat aux élèves âgés de 5 à 21 ans;
- favoriser le développement des compétences scolaires et sociales de chaque élève;
- développer les aptitudes des élèves inscrits afin de leur permettre de réintégrer dans les deux ans les programmes gérés par les conseils scolaires.

En plus de dispenser des programmes scolaires en internat aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage, les écoles d'application offrent des programmes spéciaux pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage graves en association avec des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité. Ce sont là des programmes très intensifs d'une durée d'un an.

L'école Trillium dispense aussi un programme spécial, le programme LEAD (Learning for Emotional and Academic Development), aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage qui ont besoin d'une aide sociale ou affective particulière.

Des renseignements complémentaires sur les programmes scolaires, en internat, LEAD et les programmes pour élèves ayant des difficultés d'apprentissage en association avec des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité sont offerts par les écoles d'application par le biais du site Web « Special Needs Opportunity Window (SNOW) ».

Un programme de formation en cours d'emploi pour le personnel enseignant est dispensé dans chaque école d'application. Ce programme est conçu pour favoriser la mise en commun des méthodologies et du matériel par le personnel enseignant des conseils scolaires de l'Ontario. On peut se renseigner sur les programmes offerts auprès des écoles elles-mêmes.

## 2.11 PERSONNEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (2017-2018)

Palier élémentaire et secondaire				
Personnel de l'enfance en difficulté		ETP		Qualifications du personnel
		2016-2017	2017-2018	
<b>1. Enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté</b>				
1.1	Enseignantes et enseignants des classes à retrait partiel	12,45	12,45	B.Ed; Q.A Enfance en difficulté; Spécialiste en EED;
1.2	Enseignantes et enseignants de programmes spéciaux	14	14	B.Ed.; Q.A Enfance en difficulté; Spécialiste en EED
<b>2. Autres enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté</b>				
2.1	Enseignantes et enseignants itinérants	1,0	2,0	B.Ed.; Spécialiste en EED - surdité
2.2	Directrice des services	1,0	1,0	B.A.; qualification à la direction; Spécialiste en EED
2.3	Conseillères et conseillers en EED	2,0	2,0	B.A.; Spécialiste en EED
<b>3. Aides-enseignants de l'enfance en difficulté</b>				
3.1	Aide-enseignantes et aides-enseignants	45	45	Collégial 3 ans; Technique d'éducation spécialisée (TES)
3.2	Personnel de soutien	7	7	Collégial 3 ans : intervention comportementale (4) / communication (1) / technologie d'aide (1) / LSQ (1)
<b>4. Autres personnes-ressources professionnelles</b>				
4.1	Psychologues	0,2 pige	0,2 pige	Psychologue attirée selon l'Ordre des psychologues
4.2	Psychométriciennes et psychométriciens	2,0	2,0	Maîtrise en psychologie
4.3	Psychiatre			
4.4	Orthophonistes	1,5 1,0	2 1,0	Maîtrise / membre de l'Ordre des orthophonistes Leader en orthophonie – Maîtrise / membre de l'Ordre des orthophonistes
4.5	Audiologistes	pige	pige	Audiologiste qualifiée
4.6	Ergothérapeutes	RLISS	RLISS	Ergothérapeute qualifiée

4.7	Physiothérapeutes	RLISS	RLISS	Physiothérapeute qualifiée
4.8	Travailleuses et travailleurs sociaux	2,0	2,0	Maîtrise / membre de l'Ordre des travailleurs sociaux
		1,0	1,0	Leader du bien-être des élèves – Maîtrise / membre de l'Ordre des travailleurs sociaux
		1,0	1,0	Conseillère en ACA, BCaBA
		1,0	1,0	Conseiller en assiduité et comportement
		3,2	3,2	Cliniciennes - Centre de l'enfant et de la famille
<b>5. Personnel-ressource paraprofessionnel</b>				
5.1	Personnel pour l'orientation et la mobilité	√		INCA
5.2	Interprètes oraux (pour élèves sourds)			
5.3	Interprètes gestuels (pour élèves sourds)	Pige	Pige	Interprète qualifiée ; SCO
5.4	Transcripteurs (pour élèves aveugles)			
5.5	Intervenantes et intervenants (pour élèves sourds et aveugles)			
5.6	Thérapeutes pour la thérapie auditive verbale			

## 2.12 PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le CSPGNO tient à coeur que son personnel soit mieux outillé pour rencontrer les besoins des élèves ayant des besoins particuliers en les informant sur les pratiques relatives à l'éducation de l'enfance en difficulté. L'objectif général du plan de perfectionnement professionnel du personnel du CSPGNO est de répondre aux priorités et aux besoins de formation déterminés lors de la consultation auprès de la direction d'école, du personnel, des professionnels et des para-professionnels de l'enfance en difficulté. Les membres du CCED sont aussi impliqués lors de la consultation sur les besoins et les priorités et participent à la formation et aux délibérations budgétaires en faisant des recommandations au Conseil quant au budget alloué pour le plan de perfectionnement. Cette année, **près de 41 000 \$** ont été alloués à la formation du personnel oeuvrant en enfance en difficulté. Ces dépenses incluent les honoraires, les frais de suppléance, de déplacement, d'hébergement et de repas.

Les coûts sont répartis comme suit :

- 14 100\$, budget EED du Conseil
- 26 741\$, subventions reçues dans le cadre de projets spéciaux ou coûts remboursables par le ministère de l'Éducation ou autres groupes externes

**Les priorités** sont établies d'après les objectifs des plans stratégique et d'amélioration du Conseil, du plan opérationnel des Services à l'élève et des nouveautés et priorités en éducation de l'enfance en difficulté (p.ex. analyse comportementale appliquée, transitions, gestion du comportement, sécurité dans les écoles, évaluation du risque et de la menace, santé mentale et dépistage des problèmes de santé mentale, prévention du suicide, résilience, prévention de l'intimidation, troubles d'apprentissage, fonctions exécutives, stratégie renouvelée en mathématiques).

Une formation continue est assurée afin de fournir un appui constant au personnel en EED (p.ex. stratégies d'intervention selon les catégories d'anomalies, élaboration de PEI, lois et politiques ministérielles qui s'appliquent à l'EED, rôles et responsabilités). L'équipe multidisciplinaire des Services à l'élève est en contact continu avec le personnel scolaire et offre un accompagnement à plusieurs niveaux (p.ex. recommandations au niveau des interventions, utilisation de l'équipement spécialisé, mise en œuvre de pratiques relatives au bien-être, gestion de classe positive, mise en œuvre des méthodes de l'ACA).

Au mois de septembre, la direction s'assure que son personnel enseignant, y compris les nouveaux membres, soit formé à propos des lois et politiques ministérielles qui s'appliquent à l'EED. Tout nouveau document ministériel et tout nouveau programme fait l'objet de formation auprès du personnel qui aura à mettre son contenu en application. Sur demande, le personnel des Services à l'élève peut offrir des sessions de formation particulières ainsi que de l'accompagnement additionnel, en particulier au nouveau personnel oeuvrant en enfance en difficulté.

Il se peut également que le personnel fasse une requête par l'entremise de la direction quant à la formation nécessaire. Des sondages aident aussi à déterminer la formation

désirée au sein du Conseil. Ils sont généralement faits par le biais des objectivations complétées à la suite d'ateliers donnés. Les participantes et participants ont l'occasion de noter les besoins non-répondus qui peuvent faire l'objet des priorités du secteur en matière de formation. Cette année encore, un sondage en ligne a été complété par le personnel enseignant de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, les techniciennes et les techniciens en éducation spécialisée et par les directions d'école. Les priorités qui ressortent de cette consultation font l'objet de la planification pour l'année 2018-2019. Parmi les thèmes qui reviennent, on compte la santé mentale, la gestion du comportement et les difficultés d'apprentissage.

Une fois que le plan est établi, il est partagé avec tout le personnel au niveau du Conseil et les membres sont invités à prendre part à la formation qui leur est pertinente. La présence des gens concernés est de plus convoquée par l'entremise du courrier électronique avant la date de formation.

Les frais d'inscription, de déplacements, d'hébergement et d'allocation alimentaire sont dès lors défrayés par le Conseil ou par un des multiples partenaires du Conseil en matière de formation.

La formation prend de plus en plus la forme d'accompagnement en cours d'emploi en raison de la recherche qui appuie cette stratégie à haut rendement. Elle assure la consolidation des connaissances et des compétences. De plus, elle évite de retirer le personnel de la salle de classe permettant ainsi de réduire de façon considérable les coûts associés à la suppléance et les interruptions à l'enseignement.

Les communautés d'apprentissage professionnelles et les rencontres de parcours et d'enquêtes collaboratives sont d'autres moyens de perfectionnement privilégiés. Des enseignants et enseignantes d'une même année d'études ainsi que des enseignants et enseignantes-ressource se rencontrent quelques fois par année dans le but de perfectionner leurs pratiques pédagogiques en lien avec les résultats de leurs élèves, d'approfondir leur compréhension du curriculum et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage et d'harmoniser leurs pratiques. Ces échanges entre enseignants et enseignantes-titulaires et enseignants et enseignantes-ressource favorisent un travail collaboratif au service des élèves.

Les **coûts associés au perfectionnement professionnel sont parfois partagés** avec d'autres organismes, partenaires communautaires ou ministères.

p.ex.

- Centre de l'enfant et de la famille (CPI – APT pour le personnel des CTJ)
- Services policiers de la ville du Grand Sudbury (formation ERVM)
- Bureau de santé publique (atelier sur l'état d'esprit de développement)
- Autisme Ontario (atelier portant sur l'ACA)
- Ministère de l'éducation (GIARE – recherche en éducation)
- Université Laurentienne (La pédagogie de l'orthographe)
- AFPED+
- TA@L'école

Les domaines suivants font l'objet d'une formation et/ou d'un suivi annuel :

- dépistage précoce et continu
- plans d'enseignement individualisé
- stratégies en littératie et numératie
- technologie d'aide (Read and Write)
- méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA)
- sécurité et discipline, prévention des agressions et de l'intimidation
- prévention du suicide
- intervention non-violente en situation de crise (CPI)

Les domaines suivants ont fait l'objet de formation approfondie et continue pendant l'année 2017-2018 :

- autisme / ACA
- numératie
- anxiété
- habiletés sociales
- évaluation du risque de violence et de la menace
- le bien-être
- troubles d'apprentissage et fonctions exécutives
- l'orthographe lexicale pour orthophonistes
- modèle BRISC pour équipe en santé mentale
- compétences globales
- pleine conscience

Les priorités pour l'année scolaire 2018-2019 sont les suivantes

- gestion du comportement / ACA
- évaluation au service de l'apprentissage, adaptations, différenciation pédagogique / conception universelle de l'apprentissage
- mise en œuvre du PEI / plans de transition
- troubles d'apprentissage et fonctions exécutives
- numératie
- approche axée sur les forces (résilience et pleine conscience)
- compétences globales
- technopédagogie
- auto-régulation
- communauté LGBTQ+
- l'intégration des services communautaires vers la salle de classe

## 2.13 ÉQUIPEMENT

Au moment où le CIPR ou un spécialiste recommande qu'un élève ait accès à un équipement spécialisé, le personnel du Conseil vérifie son inventaire qui est mis à jour de façon régulière afin de déterminer si l'équipement est présentement disponible dans le Conseil et l'achemine à l'école de l'élève qui en a besoin.

La liste ci-dessous énumère les membres du personnel des services professionnels qualifiés qui, reconnus par leurs collègues respectifs d'accréditation, sont désignés pour effectuer les évaluations dans le but de déterminer les besoins de l'élève et pour recommander les appuis appropriés en équipement :

- psychologue ou associée/associé en psychologie
- médecin
- travailleuse sociale ou travailleur social
- audiologiste
- orthophoniste
- thérapeute en suppléance à la communication
- optométriste / ophtalmologue
- ergothérapeute
- physiothérapeute
- orthopédagogue (accrédité.e au Québec)
- consultants des écoles provinciales pour les élèves atteints de cécité, de surdit   ou de surdic  c  t  

Dans la mesure o   l'  quipement requis ne fait pas partie de l'inventaire, le Conseil, dans le cadre de la Somme li  e    l'  quipement sp  cialis   (SEP), affecte une somme d'argent    l'achat de l'  quipement recommand  .

La Somme li  e    l'  quipement personnalis   comporte deux   l  ments : une allocation de la somme li  e    l'  quipement personnalis   fond  e sur l'effectif (soit environ 85% des fonds) et une allocation en fonction des demandes (soit environ 15% des fonds).

**L'allocation de la SEP fond  e sur l'effectif** couvre les c  t  s d'achat des ordinateurs, des logiciels, du mat  riel informatique connexe et du mat  riel de soutien jug  s n  cessaires pour les   l  ves ayant des besoins particuliers, de m  me que les c  t  s de formation et de main d'oeuvre technique en lien avec l'  quipement personnalis  . Les fonds non utilis  s doivent   tre plac  s dans un fonds de r  serve ou indiqu   comme un revenu report   en tant que Somme li  e    l'  quipement personnalis   fond  e sur l'effectif pour des achats ult  rieurs r  pondant exclusivement aux besoins pr  c  demment mentionn  s.

Chaque conseil scolaire reçoit un montant de base de 10 000 \$ plus un montant selon l'effectif quotidien moyen (EQM). **Le Conseil a reçu une somme de 88 000\$ (y compris la somme de 10 000 \$) à ces fins en 2017-2018.**

La portion restante du financement au titre de la SEP passe par un **processus de demandes**. Cette portion sert à l'achat de matériel autre qu'informatique qui est utilisé par les élèves ayant des besoins particuliers, notamment des appareils et accessoires d'aide sensorielle, d'aide auditive, d'aide visuelle, de soins personnels et d'aide à la mobilité. Lorsque le montant s'élève au-delà de 800 \$, le Conseil fait demande de subvention au MEO et débourse le premier 800 \$ par élève par année. **Cette année, le Conseil a soumis une demande de recouvrement de fonds s'élevant à 40579\$ dont 40 264 \$ étaient remboursables.**

Lorsque le total des achats pour un élève ne dépasse pas la somme de 800 \$, le Conseil en défraie les coûts. **Cette année, les demandes non-remboursables se sont élevées à 315 \$.**

Le secteur des Services à l'élève coordonne les demandes et les achats afin de respecter un contrôle de la qualité et de la sécurité.

Toute demande de recouvrement de fonds acheminée au MEO doit être justifiée par les documents suivants:

- l'évaluation d'un professionnel dûment qualifié qui recommande l'achat ;
- une copie des factures ou la preuve du coût de l'équipement à acheter ;
- une copie à jour du PEI de l'élève.

#### **Dépenses non admissibles pour les deux volets de l'allocation de la SEP**

- *Dépenses d'immobilisations*
- *Matériel lié au curriculum*
- *TPS/TVH*
- *Évaluations*
- *Matériel informatique pour la salle de classe*
- *Tout logiciel faisant déjà l'objet d'une licence de distribution par l'entremise du Service de didacticiels de l'Ontario (SDO)*

## **Lignes directrices**

Le conseil a élaboré des lignes directrices portant sur :

- ;
- sécurité dans les écoles
- programme d'échanges éducatifs
- animal d'assistance
- affections médicales
- signalement de mauvais traitement
- utilisation des ressources
- collaboration professionnelle
- administration du naloxone

## **Formation et accompagnement**

Une formation annuelle animée par un conseiller pédagogique et l'assistante en technologie d'aide permet de maintenir le personnel à jour quant à l'utilisation des logiciels et applications spécialisés.

L'accompagnement offert au personnel et aux élèves dans l'utilisation efficace de la technologie et de l'équipement spécialisé est assuré par une assistante en technologie d'aide. Chaque élève reçoit de l'appui selon un horaire établi en fonction de ses connaissances et de ses compétences. Une approche sur mesure est développée afin de répondre aux besoins variés des utilisateurs de la technologie. Un appui additionnel au personnel enseignant est offert sur demande.

Pour ce qui en est de tout autre équipement à l'exception de l'équipement technique, les professionnels qui recommandent l'achat d'équipement se rendent à l'école pour offrir l'appui nécessaire au personnel afin d'assurer une utilisation efficace du matériel (p.ex. audiologiste, ergothérapeute, physiothérapeute, etc...).

Voici quelques exemples d'équipement spécialisé disponible au Conseil :

## ÉQUIPEMENT DESTINÉ À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

- Systèmes d'amplification MF
- Logiciels (p.ex. Kurzweil, Word Q, Antidote, Zoom Text)
- Portables et imprimantes portatives
- Sacs à dos, clé USB, écouteurs
- Ordinateurs avec clavier adapté
- Balayeurs
- Tables/pupitres adaptés aux besoins particuliers
- Commodes
- Chaises avec attaches
- Tables de rechange
- Banc ajustable
- iPads et applications
- Marchette
- C-Pen
- Calculatrice parlante
- Table thérapeutique adaptable
- Siège Wombat
- Garde-boue
- Ciseaux adaptés
- Ouvre-boîte adapté
- Amortisseurs de son pour chaises
- Versaframe
- Appareil d'amaigrissement de siège de toilette
- Bicyclette stationnaire
- Traîneau adapté
- Télégrandisseur (Prodigy, Zoomax)
- Siège ajustable avec support
- Cadre support vertical, appareil pour lever et banc sur roues

## 2.14 ACCESSIBILITÉ DES INSTALLATIONS SCOLAIRES

### Plans pluriannuels

Le niveau d'accessibilité des écoles et des édifices est évalué par le personnel du Conseil, sous le leadership du responsable des installations scolaires. Le Conseil doit s'assurer que tous les élèves et invités ayant une incapacité physique aient un accès aux installations scolaires. Les locaux administratifs et les écoles construites plus récemment comprennent déjà les installations requises telles que des ouvre-portes électriques, des pentes et des rampes ainsi que des toilettes adaptées pour les élèves et le personnel. Les écoles qui sont non-accessibles font partie d'un plan à long terme de réaménagement. Les besoins sont déterminés à l'aide d'inspections annuelles des édifices et de recommandations de la direction d'école et/ou d'organismes communautaires locaux (p.ex. L'institut national canadien pour les aveugles, la Société canadienne de l'ouïe, les physiothérapeutes du Centre de traitement pour enfants). Le Conseil reconnaît l'importance de ces améliorations et met tout en oeuvre afin de réaliser ces travaux dans les plus brefs délais. Le bilan des priorités et un plan de réaménagement à court et à long terme sont dressés et présentés au Conseil.

### Mise en oeuvre du plan

Le niveau d'accessibilité des écoles du CSPGNO paraît au tableau retrouvé dans le présent article.

### Disponibilité des plans

Un plan quinquennal portant sur l'accessibilité des écoles et des locaux du Conseil est disponible aux bureaux des installations scolaires.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements peuvent s'adresser directement au Service des immobilisations qui est situé au siège social du Conseil au 296, rue Van Horne, à Sudbury.

### Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Le 24 février 2010, le conseil a approuvé sa ligne de conduite sur l'accessibilité pour les services à la clientèle, personnes souffrant d'un handicap. Lors de la journée pédagogique du mois de janvier 2010, les grandes lignes de l'ébauche de la ligne de conduite ont été présentées à tous les membres du personnel (membres du personnel du siège social et des écoles, incluant les membres du personnel d'appui) et tous les membres ont visionné les modules en lignes préparés par la Corporation des services éducatifs en Ontario (CSÉO) et signé une déclaration attestant avoir visionné lesdits vidéos. Un fascicule a par la suite été distribué dans toutes les écoles du conseil pour fins de référence. Les modules en ligne doivent être visionnés par tout nouvel employé au moment de l'embauche et le formulaire d'attestation doit être signé.

Édifice	Palier	Adresse	Ville	Accès de l'extérieur adaptés				Accès intérieurs adaptés					
				Opérateur de porte adapté avec boutons	Pente et rampe	Nombre d'accès	Stationnement pour handicapé	Toilettes pour les élèves	Toilettes pour le personnel	Pentes et rampes	Accès à la scène	Montes personnes	Ascenseurs
É.p. Foyer-Jeunesse	Élém.	4752, rue Notre Dame	Hanmer	oui	oui	3 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	oui
É.p. Franco-Nord	Élém.	178, ave Junction	Azilda	oui	oui	4 (1)	oui	oui	non	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Franco-Manitou	Élém.	21, promenade Wenonah	Manitouwadge	oui	oui	5 (1)	oui	oui	oui	non	non	oui	n/a
É.p. Hélène-Gravel	Élém.	1412, rue Stephen	Sudbury	oui	oui	6 (2)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Jean-Éthier-Blais	Élém.	2190, boul Lasalle	Sudbury	oui	oui	6 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Jeanne-Sauvé	Élém.	300, rue Van Horne	Sudbury	oui	n/a	3 (1)	oui	non	non	n/a	non	non	oui
É.p. Pavillon-de-l'Avenir	Élém.	370 avenue Côté	Chelmsford	oui	oui	4 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Camille-Perron	Élém.	13, rue Church	Markstay	oui	oui	5 (2)	oui	oui	oui	n/a	non	non	non
É.p. de la Découverte	Élém.	1450, rue Main	Val Caron	oui	oui	6 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. l'Écho des rapides	Élém.	145, rue Hugill	Sault Ste Marie	oui	oui	4 (1)	oui	oui	oui	oui	non	n/a	n/a
É.p. l'Escalade	Élém.	52, chemin Winston	Wawa	oui	n/a	3 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
Le Centre Pédagogique	Adm	190, Rue Larch	Sudbury	oui	oui	2(1)	oui	non	non	oui	n/a	non	non
É.s. Orée des Bois	Secon.	159, avenue du Parc	Dubreuilville	oui	n/a	4 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	non	oui
É.s. Château-Jeunesse	Secon.	167, prom Centennial	Longjac	oui	oui	5 (1)	oui	oui	non	n/a	non	n/a	n/a
É.s. Cité-Supérieure	Secon.	14, promenade Hemlo	Marathon	oui	n/a	1 (1)	oui	oui	oui	n/a	n/a	non	non
É.s. Rivière-des-Français	Secon.	11, rue Lahale	Noelville	non	oui	5 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	non
É.s. Hanmer	Secon.	4800 ave Notre Dame	Hanmer	non	oui	6 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	oui
É.s. Macdonald-Cartier	Secon.	37, boul Lasalle	Sudbury	non	oui	7 (1)	oui	oui	non	n/a	non	non	oui
É.s. Villa Française des Jeunes	Secon.	11, chemin Edinburg	Elliot Lake	oui	oui	2 (1)	oui	oui	non	oui	oui	oui	non

## 2.15 TRANSPORT

Conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le CSPGNO satisfait les besoins d'adaptation pour le transport des élèves ayant des besoins particuliers.

La première option envisagée est l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans les circuits d'autobus réguliers, si possible et lorsque cela est à l'avantage des élèves. L'accompagnement de moniteurs à bord des autobus peut également être considéré. Le partage du transport est préconisé mais un transport individuel est offert aux élèves qui le nécessitent.

Des dispositions pour le transport des élèves ayant des besoins particuliers sont considérées dans les cas suivants :

1. l'élève a un handicap physique permanent qui l'empêche d'embarquer dans un autobus régulier et de marcher jusqu'à son siège;
2. l'élève a une condition médicale qui exige un transport spécial (dans ce cas, la demande doit être jointe à une note du médecin qui précise les limites de l'élève);
3. l'élève fréquente un centre de traitement local ; ou
4. la direction des Services à l'élève a indiqué que l'élève a besoin d'un transport spécial.

Lorsque la décision d'offrir du transport spécialisé découle d'une décision de l'équipe-école, la direction de l'école achemine une demande de transport spécialisé (GNO-SAÉ-13) à la direction des Services à l'élève pour approbation.

Lorsque le parent fait une demande de transport pour élève ayant des besoins particuliers, le Consortium de transport renvoie le parent, la tutrice ou le tuteur à la direction d'école. La direction d'école examine la demande et communique avec la direction des Services à l'élève pour obtenir son approbation. Si la demande est approuvée, la direction des Services à l'élève envoie un courriel à cet effet au Consortium de transport et à la direction d'école.

Le Consortium doit maintenir un plan d'accessibilité personnalisé pour chaque élève ayant des besoins de transport spéciaux, ainsi que pour chaque élève ayant une affection médicale (p.ex. anaphylaxie, diabète, épilepsie, asthme). Le plan de transport scolaire individualisé réunit les conditions suivantes :

- a) Il précise de façon détaillée les besoins de l'élève en matière d'aide pour le transport à destination et en provenance de l'école.
- b) Il inclut des plans relativement à l'embarquement, à la sécurité et au débarquement de l'élève.

La direction des Services à l'élève et la directrice générale du transport scolaire déterminent les rôles et responsabilités des personnes suivantes concernant la mise en œuvre du plan de transport scolaire individualisé et les communiquent aux parties intéressées :

- a) le fournisseur de services de transport;
- b) les parents ou les tuteurs de l'élève ayant un handicap;
- c) la conductrice ou le conducteur du véhicule de transport scolaire;
- d) les membres appropriés du personnel scolaire (p. ex., la direction d'école, les enseignantes ou enseignants et les éducatrices ou éducateurs spécialisés);
- e) l'élève ayant un handicap.

Le Conseil défraye les coûts rattachés au transport de tous les élèves qui doivent prendre l'autobus scolaire (partage de coût au sein des Consortium), ainsi que ceux qui doivent emprunter un véhicule mobilisé pour fauteuils roulants, une fourgonnette ou un taxi.

Les fournisseurs de transport doivent démontrer qu'ils répondent aux exigences du Code de la route, de la *Loi sur les véhicules de transport* en commun et de toute autre loi pertinente. Ils doivent fournir une preuve d'assurance et un permis d'opération pour offrir un tel service. Les chauffeurs doivent également démontrer que leur dossier de conduite est sans reproche. De plus, la vérification des casiers judiciaires des chauffeurs, selon les politiques du Consortium, assure la sécurité des élèves à leur charge.

Le Consortium offre de la formation aux chauffeurs en matière de besoins particuliers.

Cette année, vingt-trois (23) élèves ont bénéficié d'une modalité particulière de transport ou d'un arrêt à la porte.

Un transport spécialisé au cours de la journée scolaire est offert aux élèves qui ont comme objectif dans leur plan de transition une visite à l'école qui les accueillera en septembre.

Le transport est également offert aux élèves inscrits dans les programmes d'été du secteur des Services à l'élève. Cette année, six groupes d'élèves profiteront de la programmation estivale, soit six groupes des programmes STGC. Les frais de transport sont partagés avec les Services pédagogiques qui animent eux aussi des programmes d'été en actualisation linguistique.

Catégorie d'élèves	Service de transport
Élèves identifiés intégrés en classe ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport régulier par autobus</li> <li>• Transport spécialisé* (comportement/ handicap physique/ handicap de développement / autisme)</li> </ul>
Élèves inscrits à des programmes d'enseignement dispensés dans des établissements de soins et de traitement ou dans des centres correctionnels (STGC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport régulier par autobus</li> <li>• Transport spécialisé*</li> </ul>
Élèves qui fréquentent une école provinciale ou une école d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avion</li> <li>• Transport entre la maison et l'aérogare en taxi ou assuré par les parents</li> </ul>
Élèves qui ont besoin d'un service de transport afin de suivre un cours ou un programme d'été	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport régulier par autobus</li> <li>• Transport spécialisé*</li> </ul>
Élèves qui ont un horaire mitigé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport spécialisé*</li> </ul>

\* Transport spécialisé signifie transport par mini-bus, fourgonnette, taxi ou véhicule mobilisé pour fauteuils roulants (selon les besoins). Certains élèves ne nécessitent pas de mode de transport alternatif mais plutôt un arrêt à la porte. Une demande particulière doit également être adressée à ces fins.

### 3.0 COMITE CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTE

Tel que mentionné, le CCED se compose de membres représentant l'ensemble du territoire du Conseil et de trois conseillers et conseillères scolaires. De plus, les responsables des Services à l'élève agissent à titre de personnes-ressources auprès du CCED et peuvent fournir des renseignements supplémentaires, s'il y a lieu.

Voici les membres du CCED en date de juin 2018 :

Nom	Poste ou agence représentée
Raymond Labrecque, président	Conseiller scolaire
Louise Primeau	Conseillère scolaire
Micale Prévost	Collège Boréal, Services d'appui à l'apprentissage
Julie Moore	Société de l'aide à l'enfance
Cathy Lynn Duguay	Ressources sur la garde d'enfants (autisme)
Julie Rainville	Centre de l'Enfant et de la Famille (santé mentale et comportement)
Johanne Brabant	Société canadienne de l'ouïe
Francine Vaillancourt	Membre de la communauté
Lucie Gélinas	Université Laurentienne

Personne-ressource du Conseil	Poste
Marc Gauthier	Directeur de l'éducation
Carole Paquette	Direction, Services à l'élève
Rachelle Cooke	Secrétaire exécutive

### **Réunions du CCED**

- Dix réunions par année sont prévues et elles sont ouvertes au grand public.
- L'ordre du jour de chaque réunion est préparé par la personne ressource responsable du CCED, en consultation avec la personne à la présidence. Il est adopté, après révision, par les membres du CCED au début de chaque réunion.
- Les réunions sont structurées et se déroulent selon les Règlements de procédures qui ont été élaborés et adoptés pour régir les réunions du Conseil et de ses comités.
- La participation à distance est disponible.
- Une secrétaire de séance consigne les délibérations au compte rendu de la réunion.

### **Méthodes de sélection**

- Les méthodes de sélection sont conformes à la ligne de conduite du Conseil et de par la diversité du Conseil, la représentativité est assurée dans plusieurs des communautés desservies par le Conseil.
- *Associations locales*  
Une lettre est envoyée à toutes les associations communautaires afin de permettre aux associations de nommer un représentant. Le Conseil approuve la nomination des membres. Douze associations peuvent être représentées au CCED.
  - *Membres de la communauté*  
Suite à un appel à la communauté par l'entremise des directions des écoles et des conseils d'école, un membre est nommé pour représenter la communauté.

### **Représentation**

- La représentation des élèves autochtones est sans objet en ce moment; cependant, la ligne de conduite prévoit une mise en candidature par un conseil de bande.

### **Communication avec le public**

- Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le CCED et est à l'écoute de la communauté par l'entremise des conseils d'école, des rencontres formelles et informelles avec les parents, des directions d'école et des membres du personnel enseignant et de soutien.
- De plus, les parents sont invités aux réunions des conseils d'école et aux rencontres lors des remises de bulletin. Les commentaires partagés avec le personnel enseignant ou avec la direction d'école à l'égard des programmes et services en EED sont transmis à la direction des Services à l'élève ou au surintendant par l'entremise des directions d'école.
- Les guides élaborés à l'intention des parents sont distribués selon la ligne de conduite du Conseil avant les réunions du CIPR. Des exemplaires du guide de parents sont disponibles au bureau de chacune des écoles et du conseil scolaire ainsi que sur le site web du Conseil.
- S'il y a lieu, le CCED, par l'entremise de la personne à la présidence, peut inviter d'autres personnes à lui faire des présentations sur des sujets reliés à l'enfance en difficulté.

### **Rôles et responsabilités**

- Les membres du CCED sont gardés à la fine pointe de tous les renseignements pertinents reliés à la prestation des programmes et services en enfance en difficulté, au niveau du Conseil, et le cas échéant au niveau de la province. Le personnel cadre et les personnes ressources en EED gardent les membres au courant des programmes et des services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers dans les écoles élémentaires et secondaires sous la compétence du Conseil. Le CCED donne suite en faisant des recommandations au Conseil qui auront un impact sur le budget, le financement, la programmation et l'embauche du personnel.
- Les membres représentent bien leurs associations locales et témoignent des partenariats et des ententes de services qui existent entre les agences et le Conseil. Ils informent le Comité des programmes et services offerts par leur association respective qui peuvent bénéficier aux élèves en enfance en difficulté du Conseil. Ils se rendent disponibles aux parents dans la communauté, aux enseignantes et enseignants dans nos écoles et aux élèves en service direct ou indirect afin de renseigner ceux-ci sur des sujets de l'heure.

**Documentation fournie aux membres du CCED pour leur permettre de s'acquitter de leurs rôles et responsabilités**

- politiques du MEO et du Conseil en EED
- NPP et Règlements en EED (p.ex. NPP 8, NPP 156, NPP 159)
- nouvelles publications du MEO et mises à jour du MEO
- cadre de l'efficacité pour la réussite de chaque élève et plan d'amélioration du Conseil
- dotation du personnel en EED - dans les écoles et au sein de l'équipe des Services à l'élève
- rapport annuel en EED du Conseil
- budget en EED du Conseil
- compte rendu des projets spéciaux en EED, subventionnés par le MEO ainsi que les organismes partenaires
- lettres provenant d'autres CCED en province
- procès-verbal du Conseil consultatif de la ministre sur l'éducation de l'enfance en difficulté
- tout autre renseignement concernant l'EED

Au cours de l'année 2017-2018, le CCED a été tenu au courant des nouvelles initiatives du Conseil et du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'enfance en difficulté.

Voici un aperçu des principaux sujets qui ont été présentés à titre d'information au CCED :

- Rôle et mandat du CCED, sondage pour les CCED
- Budget EED 2017-2018 et 2018-2019
- Rapport annuel en EED
- Plan d'amélioration du Conseil
- Plan opérationnel du secteur des Services à l'élève, bilan 2015-2016 et plan 2016-2017
- Plan d'accessibilité
- Résultats de l'OQRE
- Personnel des Services à l'élève
- Nombre d'élèves identifiés au CSPGNO par catégorie d'anomalies
- Plan de perfectionnement professionnel
- Programmes d'été offerts en 2017
- Mise à jour du programme hospitalier
- Consortium des élèves du Nord de l'Ontario Plan d'action en matière de santé mentale, diverses initiatives locales (Triple P, santé mentale dans les écoles, écoles résilientes, infirmières en santé mentale et toxicomanie du RLISS)
- Soirée familiale « Explor! »
- Présentation sur la pleine conscience
- Présentation au sujet des SIS
- Présentation sur la robotique
- Transitions des élèves ayant des besoins particuliers
- Initiative de soutien du Nord
- La nouvelle structuration des services pédagogiques pour 2018-2019

### **Recommandations présentées au Conseil**

Une recommandation a été présentée au Conseil, soit celle visant à approuver le rapport annuel en EED.

### **Participation à la révision annuelle du plan**

Le CCED participe au processus de révision annuelle du plan, conformément au Règlement 306 et tel que mentionné à la partie 1 du plan. Cette année, le plan a été examiné au courant de toute l'année et a été adopté lors de la réunion du mois de juin 2017. Une recommandation d'approbation du plan a été acheminée au Conseil, lequel a été approuvé lors de la réunion de juin 2017.

### **Ligne de conduite**

Conformément au Règlement 464/97, le Conseil a mis sur pied une ligne de conduite relative à l'établissement et au bon fonctionnement d'un comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

### **Composition du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté**

- un maximum de 12 personnes représentant les associations locales et 12 membres suppléants, nommés par celles-ci;
- 3 membres du conseil scolaire et 3 membres suppléants;
- une ou deux personnes représentant les intérêts des élèves autochtones mises en candidature par les conseils de bandes.

### **Conditions à remplir pour devenir membre d'un CCED**

- en général : il ne faut pas être membre du personnel du Conseil;
- pour toute personne non-autochtone :  
être habilitée/habilité à voter lors de l'élection des membres du Conseil  
résider dans le territoire de compétence du Conseil;
- pour toute personne autochtone :  
être mise/mis en candidature par un conseil de bande et nommé(e) par le conseil.

### **Durée du mandat**

- les membres du CCED demeurent en fonction pendant la durée du mandat des membres du Conseil.

### **Poste vacant au sein du comité**

Il y a un poste vacant au sein du CCED si un membre ou son suppléant :

- est déclaré coupable d'un acte criminel;
- n'assiste pas à trois réunions ordinaires consécutives du comité, sans y avoir été autorisé;
- cesse de posséder les qualités requises pour être nommé au comité.

Le suppléant peut agir au nom du membre jusqu'à ce que le poste vacant soit comblé.

### **Réunions**

- au moins 10 réunions par année scolaire;
- peuvent se dérouler par voie électronique.

### **Droit de vote**

- les membres suppléants ont droit à une voix lorsqu'ils remplacent un membre du CCED.

### **Présidence et vice-présidence**

- élues lors de la première réunion du CCED.

### **Mandat**

- le CCED joue un rôle de contrôle et de responsabilisation locale se rapportant à toute question qui relève de l'élaboration de programmes ou de la prestation de services touchant l'éducation de l'enfance en difficulté;
- le CCED d'un Conseil peut lui faire des recommandations touchant ses programmes d'enseignement et ses services à l'intention des élèves en difficulté;
- le Conseil donne au CCED les renseignements et l'orientation nécessaires à l'exécution de son rôle et la possibilité :
  - d'être entendu par lui et par tout autre comité du Conseil auquel une recommandation est soumise;
  - de participer à l'examen de son plan pour l'enfance en difficulté;

- d'examiner ses états financiers et de participer à son processus budgétaire annuel en ce qui a trait à l'enfance en difficulté.

Il incombe au CCED de revoir :

- les programmes d'éducation de l'enfance en difficulté existants;
- les plans de conseils existants;
- l'organisation actuelle;
- le perfectionnement professionnel actuel et proposé;
- les besoins actuels et variés des élèves.

Il incombe au CCED de discuter :

- des nouveaux programmes et services;
- des propositions en ce qui concerne les révisions apportées au plan;
- les questions du jour se rapportant à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- la meilleure façon de répondre aux besoins des élèves.

Le CCED a la responsabilité de recommander et d'aviser le Conseil en ce qui concerne :

- les ajouts aux programmes et aux services en enfance en difficulté;
- les changements aux programmes et aux services en éducation de l'enfance en difficulté;
- l'annulation des programmes et services en éducation de l'enfance en difficulté.

### **Autorité**

- Il incombe au conseil scolaire de prendre les décisions et les mesures finales en fonction des recommandations proposées par le CCED.

**Proposition du Comité consultatif**

Lors de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 12 juin 2017, les membres ont approuvé la proposition suivante :

**Proposition 2017-2018 CCED – 025 –** Louise Primeau et Lucie Gélinas

Que le rapport annuel EED 2017-2018 soit reçu le 11 juin 2018 par les membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté qui sont présents.

**ADOPTÉE**

**Proposition 2017-2018 CCED – 026 –** Louise Primeau et Lucie Gélinas

Que le rapport annuel EED 2017-2018 soit présenté à la réunion du Conseil le 19 juin 2018 prochain.

**ADOPTÉE**

**Proposition du Conseil**

Lors de la réunion régulière du Conseil du 21 juin 2017, les membres ont approuvé la motion suivante :

**Proposition 17-R090** – Raymond Labrecque et Robert Boileau

Que le Rapport annuel EED 2016-2017 en date du 21 juin 2017 soit reçu.

**REÇUE**

**Proposition 17-R091** – Josée Bouchard et Louise Primeau

Que le Rapport annuel EED 2016-2017 soit approuvé en vue d'être soumis au ministère de l'Éducation.

**ADOPTÉE**

#### 4.0 COORDINATION DES SERVICES AVEC LES AUTRES MINISTÈRES OU ORGANISMES CI-INCLUS LES AUTRES CONSEILS SCOLAIRES

Le CSPGNO assure une transition harmonieuse, par l'entremise de stratégies variées, aux élèves ayant des besoins particuliers provenant ou se dirigeant vers d'autres programmes et services tels que:

- Programmes préscolaires de garderies ;
- Programme 'Meilleur départ' ;
- Programme Jeux de mots (services d'orthophonie préscolaire) ;
- Programme de soins à domicile ;
- Centre de traitement pour enfants ;
- Centres de traitement de jour ;
- Centres correctionnels ;
- Programmes dispensés dans des écoles provinciales, tel qu'au Centre Jules-Léger ;
- Services offerts par les Centres d'accès aux soins communautaires (RLISS), tels que l'orthophonie, l'ergothérapie, la physiothérapie, les soins infirmiers ;
- Programmes dispensés par la Ressource pour l'enfance et la communauté (pour les enfants atteints d'autisme) ;
- Services offerts par des professionnels travaillant en privé ;
- Institutions post-secondaires ;
- Services d'intégration communautaire ;
- Marché du travail ;
- Milieu hospitalier ;
- Enseignement à domicile ;
- Autres conseils scolaires.

Les professionnels des services à l'élève du Conseil siègent au sein des comités des agences, des organismes ou des autres ministères et sont par le fait même informés des besoins des enfants qui sont transférés ainsi que des services disponibles, ce qui facilite grandement la transition entre programmes. De plus, ils sont membres soit de l'équipe-école ou du CIPR, ce qui les implique directement dans la **planification** et la transition des élèves qui ont des besoins particuliers.

Les **évaluations** et les recommandations provenant des professionnels des divers conseils scolaires, organismes ou pratiques privées sont généralement acceptées par le Conseil en autant qu'elles soient récentes (deux ans). Le personnel qualifié du conseil étudie tous les documents soumis et décide de la pertinence de chacun. Considérant le fait que les attentes et ressources du milieu scolaire peuvent être différentes de celles d'autres milieux, les professionnels du Conseil sont parfois amenés à compléter une évaluation lorsque certaines informations sont absentes.

Lorsqu'elles datent de plus de deux ans, il est possible qu'une réévaluation soit faite par le personnel qualifié du Conseil selon le tableau offert à l'article 2,5. Les évaluations psychométriques sont faites par une psychométricienne supervisée par un psychologue, membre de l'Ordre des psychologues et les évaluations orthophoniques sont faites par une orthophoniste, membre de l'Ordre des orthophonistes. Les travailleuses sociales peuvent compléter des évaluations psychosociales. Les délais d'attente sont les mêmes que ceux présentés à la section 2,5 du plan et tiennent compte des facteurs déterminant la priorité.

Les données sont étudiées lors d'une rencontre du CIPR et les recommandations font l'objet de planification du programme de l'enfant (PEI). Le ministère de l'Éducation a publié sa Note Politique/Programmes 156 – APPUYER LES TRANSITIONS POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION au printemps 2013. Cette note demande que chaque élève ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) ait également un plan de transition décrivant les soutiens nécessaires pour appuyer les diverses transitions dans la vie de l'élève.

Pour le transfert des dossiers d'élèves, le CSPGNO procède selon sa politique de **transfert de DSO** et s'assure que la loi d'accès à l'information soit respectée.

Les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, sont consultés et participent au processus de transition. Leur collaboration est fortement encouragée et leur autorisation écrite est requise pour tout échange d'information. Le PEI examiné de près et le plan de transition servent de fondement aux discussions et à la planification des programmes et services en enfance en difficulté.

Au CSPGNO, la personne ayant la responsabilité d'assurer l'admission ou le transfert entre différents programmes est la direction d'école en consultation avec le conseiller ou la conseillère pédagogique assigné à son école. Cette personne a la responsabilité:

- d'orchestrer les échanges d'information ;
- de voir à l'établissement de liens avec les parents ;
- de faciliter l'intégration des enfants en milieu scolaire et communautaire ;
- d'organiser les services thérapeutiques ou médicaux nécessaires ;
- d'assurer un programme et un placement scolaires adéquats.

Les autres professionnels du Conseil (p.ex. orthophoniste, psychométricienne, travailleuse sociale, conseiller en assiduité et comportement, conseillère en ACA) sont invités aux rencontres de planification de la transition lorsque les besoins de l'élève peuvent être adressés par leur service.

Entre autres, une conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA) appuie, selon la note politique/programme 140, la planification de la transition de tous les élèves ayant un TSA. Des rencontres régulières auxquelles les parents sont invités ont lieu tout au long de l'année afin de revoir les défis et les progrès de l'élève ainsi que les stratégies de l'ACA pouvant appuyer l'apprentissage et les transitions. Dans le contexte de la transition vers le programme

ontarien en matière d'autisme, une assistante en ACA a été embauchée afin d'appuyer la transition des élèves passant du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) à l'école.

Divers gabarits servent à documenter le plan de transition de l'élève. Ces documents peuvent être propres à l'agence, peuvent avoir été élaborés de façon conjointe entre le Conseil et l'agence (p.ex. plan de transition pour l'élève qui entre ou qui sort du Programme d'intervention en autisme) ou peuvent être propres au Conseil (p.ex. plan de transition dans le gabarit du PEI). De plus en plus, la planification se fait de façon coordonnée et le plan de transition dans le PEI devient l'outil privilégié pour documenter les mesures de soutien à la transition, ainsi que les personnes responsables, les échéanciers fixés et les résultats des mesures prises.

Le Conseil fait également partie d'un protocole régional portant sur la transition des élèves ayant un handicap de développement. Ce protocole décrit le processus détaillé des étapes à suivre en vue de planifier la transition de ces élèves à partir de l'âge de 14 ans. Le Conseil ou l'agence peut démarrer le processus de planification de transition coordonnée dans le but de développer un plan unique pour l'élève pour le préparer à sa transition à la vie adulte.

## Initiatives interministérielles

### **Programmes de traitement (STGC) - (MSEJ/MSSLD)**

Le CSPGNO compte six programmes de traitement en matière de santé mentale. Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Éducation subventionnent le programme de traitement et d'éducation offert aux élèves qui satisfont aux critères d'admission établis par l'agence partenaire, le Centre de l'enfant et de la famille. Une clinicienne à 0,5 ETP, un enseignant ou une enseignante et une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée oeuvrent au sein de ces programmes.

Le Conseil a également un programme de traitement (STGC) en partenariat avec la Ressource sur la garde d'enfants pour les élèves ayant un Trouble du spectre autistique et un programme en milieu correctionnel aux centres suivants : Northern Youth Services et Cecil Facer.

En 2015-2016, deux nouveaux programmes ont été mis sur pied, soit un programme de traitement amélioré en collaboration avec les services de psychiatrie pour enfants et jeunes à Horizon Santé Nord et un programme communautaire de justice pour la jeunesse en collaboration avec les services de probation.

### **Transition des élèves ayant un TSA d'un programme d'intervention en autisme à l'école (Ressources pour l'enfance et la communauté – MSEJ)**

Le Conseil assure la transition des élèves ayant un TSA qui passent d'un Programme d'intervention en autisme (PIA) à l'école, c'est-à-dire d'un programme d'intervention

comportementale intensive (ICI) à un programme d'analyse comportementale appliquée (ACA) en milieu scolaire.

Une équipe de transition multidisciplinaire est mise en place afin d'assurer une transition harmonieuse pour ces élèves (équipe Connexion). Le rôle de chaque membre de l'équipe est défini et le processus établi est suivi par l'ensemble de l'équipe qui se rencontre mensuellement pendant environ 12 mois, soit 6 mois avant la sortie de l'élève du programme ICI et 6 mois suivant l'entrée à l'école à temps plein.

Cette année, aucun élève a participé au Programme d'intervention en autisme (PIA). Un élève a fait sa transition à l'école en septembre 2017. Ces élèves reçoivent de l'appui d'une assistante en ACA lors de la réintégration en milieu scolaire.

### ***Programme de soutien en milieu scolaire (Ressource pour l'enfance et la communauté - MSEJ)***

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse est en transformation en ce qui a trait aux services qu'il offre aux enfants ayant un diagnostic d'autisme et leur famille. D'ici l'an prochain, chaque enfant pourra recevoir des services en analyse comportementale appliquée (ACA) selon un continuum de services déterminés en fonction des besoins de l'enfant et de la famille. Plus de détails sont à venir au cours de la prochaine année.

### ***Services ruraux***

Les écoles rurales reçoivent des services de diverses agences communautaires qui sont financées par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Les demandes de services sont acheminées à une agence « parapluie » qui elle, les redirige aux agences respectives dans un effort de mieux coordonner les services requis par les élèves ayant des besoins élevés ou multiples. Des services de psychologie, d'orthophonie, de physiothérapie et d'ergothérapie peuvent être accédés par le biais du "Réseau communautaire pour enfants" (Sudbury/Manitoulin), le "Single Point of Access Network" (Algoma) et le Partenariat de services pour les enfants en milieu rural (Superior-Greenstone).

Les services d'évaluations psychopédagogiques sont offerts aux écoles rurales de chacune des régions par le conseil hôte qui reçoit un financement particulier à cet effet. Le CSPGNO est le Conseil responsable (banquier et gestionnaire) de la psychométricienne pouvant compléter des évaluations psychopédagogiques dans les écoles rurales des régions Sudbury/Manitoulin et Algoma. Dans la région de Superior-Greenstone, le CSD des Aurores-Boréales est le Conseil responsable des évaluations psychopédagogiques pour les élèves francophones de cette région.

### **Protocole de transition pour les élèves ayant une déficience intellectuelle – Services ontariens pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)**

Ce protocole décrit les rôles et responsabilités des agences communautaires et des écoles à l'égard de la planification de la transition des élèves ayant une déficience intellectuelle à la sortie de leurs études secondaires en vue de les intégrer dans la communauté, dans une institution post-secondaire ou sur le marché du travail. Le plan de transition est intégré au PEI de l'élève.

### **Services spécialisés – enfants au préscolaire**

Un protocole communautaire de transition a été élaboré par les membres du comité de planification des services spécialisés (pour enfants ayant reçu des services spécialisés au préscolaire, en garderie ou non) afin d'assurer que les conseils scolaires aient, tôt au printemps, l'information nécessaire au sujet des élèves qui s'inscrivent à la maternelle en vue de planifier les services dont ils auront besoin en milieu scolaire. Toutes les rencontres de planification de la transition sont organisées de façon conjointe au mois de janvier, et ce pour tous les conseils de la région du Grand Sudbury. Cette année, six (6) rencontres de planification de la transition ont été organisées pour des enfants qui feront leur entrée dans une école du CSPGNO en septembre 2018.

### **Pupilles de la Couronne (Société de l'aide à l'enfance - MSEJ)**

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des collèges et universités ont mis sur pied des équipes de collaboration formées de gens des trois secteurs afin de discuter de façons d'éliminer les obstacles qui se présentent aux enfants pupilles de la Couronne dans la poursuite de leurs études postsecondaires. Plusieurs activités de transition ont été organisées par les collèges et l'université locale, en collaboration avec les écoles secondaires et les travailleurs de la Société de l'aide à l'enfance. Des occasions de perfectionnement multi-secteurs ont été offertes au personnel de première ligne.

Un protocole pour la réussite des élèves pris en charge a été élaboré dans les régions de Sudbury et de l'Algoma. Des sessions de formation conjointe pour le personnel de l'Aide à l'enfance et des conseils scolaires ont eu lieu au cours de l'année scolaire.

### **Avancement de la santé mentale des enfants et des jeunes (Centre de l'enfant et de la famille – MSEJ)**

Ce projet conjoint entre le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), le ministère de santé et des soins de longue durée (MSLLD) et le ministère de l'Éducation (MÉO), vise à améliorer la capacité des professionnels de tous les secteurs de reconnaître les besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et d'y réagir en temps opportun et à examiner les outils d'évaluation en place pour dépister les problèmes de santé mentale et de dépendance chez les enfants et les jeunes. Tout le personnel administratif, enseignant et de

soutien a reçu une formation de littératie en santé mentale. Toutes les directions d'école du CSPGNO, ainsi que le personnel oeuvrant en orientation dans les écoles secondaires ont reçu une certification dans l'utilisation du CANS-EI. Le Conseil travaille de façon collaborative avec le Centre de l'enfant et de la famille (CEF), agence lead pour la région de Sudbury/Manitoulin au développement d'un répertoire de services en santé mentale pour la région, ainsi que de parcours d'accès aux services essentiels.

### ***Triple P (Service de santé publique - MSSLD)***

Le modèle communautaire de Pratiques parentales positives (*Triple P*) fut adopté par les trois (3) communautés formant le CSPGNO, soit le district de Sudbury/Manitoulin, la région de l'Algoma et de Thunder Bay. Ce modèle se veut un modèle d'éducation universelle, de prévention et d'intervention progressive en pratiques parentales positives. Les agences et les conseils scolaires ont formés des gens à divers niveaux d'intervention du *Triple P*. Entre autres, les travailleuses sociales du Conseil ont reçu la formation de niveau 4 destinée aux interventions familiales. Elles sont donc en mesure de fournir des informations précises aux parents sur des questions qui les préoccupent à l'égard de leur enfant. Le bureau de santé publique offre régulièrement, dans les écoles du CSPGNO de la région du Grand Sudbury, des ateliers de pratiques parentales positives aux parents d'enfants et d'adolescents. Outre la formation et l'intervention, le comité s'intéresse à recueillir les données nécessaires pour compléter une évaluation sur l'efficacité du modèle dans le développement d'une communauté saine et résiliente.

### ***Santé mentale dans les écoles (Centre de l'enfant et de la famille – MSEJ)***

Le Centre de l'enfant et de la famille, dans son souhait de faciliter l'accès aux services en santé mentale aux jeunes adolescents, a placé une clinicienne à l'École secondaire Macdonald-Cartier à raison de deux journées par semaine. Un protocole décrivant le processus d'accès et le modèle de prestation a été élaboré. Une composante d'évaluation en collaboration avec le Centre d'excellence en santé mentale du Centre hospitalier de l'est ontarien (CHEO) permettra d'évaluer l'efficacité du modèle de prestation auprès des adolescents et adolescentes.

### ***Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV) (Services policiers du Grand Sudbury)***

Les Services policiers de la ville du Grand Sudbury, en collaboration avec les quatre (4) conseils scolaires et plusieurs agences communautaires, poursuivent la mise en œuvre de l'initiative de l'évaluation du risque et de la menace au sein de la communauté. Une équipe conseil appuie la mise en œuvre du protocole d'entente communautaire dans les écoles. Toutes les directions d'école et les directions-adjointes, le personnel en orientation et le personnel oeuvrant dans les centres de traitement de jour ont reçu la formation de niveau 1. Les directions du secondaire ont également reçu la formation de niveau 2. Chaque école a donc du personnel en mesure de faire les suivis nécessaires pour prévenir que des actes violents se produisent dans leur école.

Une travailleuse sociale du CSPGNO a été formée à titre de formatrice de niveau 1. Elle a offert 2 sessions de formation au personnel du Conseil et de la communauté.

### **Développement de la résilience chez les jeunes (Service de santé publique)**

Les infirmières du Service de la santé publique travaillent en étroite collaboration avec toutes les écoles dans la région Sudbury/Manitoulin pour mettre en place un programme faisant la promotion de la santé et visant le développement de la résilience chez les jeunes.

Un plan de communication est élaboré pour soutenir les écoles dans le développement des acquis chez les jeunes.

De la formation a été offerte aux leaders du système, incluant les directions d'école, au sujet de l'état d'esprit de développement et du rôle des leaders dans la création de milieux favorisant le développement positif des jeunes et des adultes qui les guident.

Tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année complètent un questionnaire portant sur 31 facteurs de résilience. Les résultats du questionnaire permettent de dresser des profils au sein du Conseil et des écoles afin de permettre aux équipes du Conseil et des écoles de planifier des activités ou des projets visant à rehausser le profil de résilience des jeunes et de les insérer dans leur plan d'action pour des écoles sécuritaires, tolérantes, bienveillantes et inclusives, ainsi que dans leur Plan d'amélioration d'école (PAÉ).

### **Infirmières en santé mentale et en toxicomanie du Centre d'accès aux soins communautaires (RLISS)**

Dans le cadre du déploiement de **la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances**, le CSPGNO reçoit les services d'une infirmière en santé mentale et toxicomanie. L'infirmière fait partie de l'équipe de service social du Conseil avec la Leader du bien-être des élèves, deux travailleuses sociales, un conseiller en assiduité et en comportement et quatre assistantes et assistants en intervention comportementale. Parmi son rôle, on compte à ce qu'elle :

- aide à reconnaître et à affronter les problèmes de santé mentale et de dépendance chez les élèves;
- mette à contribution son expertise dans le domaine de la santé mentale et des dépendances pour fournir au personnel enseignant des conseils et des services essentiels dans le domaine de la santé;
- développe des plans de soins en collaboration avec d'autres professionnels et offre du soutien et des services aux enfants et aux jeunes atteints d'un trouble de la santé mentale ou de dépendance et à leur famille;
- fasse un suivi avec l'élève après son congé soit de l'hôpital, de la salle d'urgence ou d'un autre établissement (p. ex., Article 23 du *Financement de l'éducation de l'enfance*)

*en difficulté dans des établissements de soins, de traitements et de correction, Ministère de l'Éducation de l'Ontario);*

- participe aux séances de debriefing suivant un incident critique.

### **Mobilisation communautaire Sudbury**

Mobilisation communautaire Sudbury (MCS) est un partenariat communautaire représentant des secteurs clés du système de services à la personne, dont la santé, les services à l'enfance, les services policiers, l'éducation, la santé mentale et les dépendances, de même que les services municipaux. Cette collaboration est le fruit d'un besoin et d'un désir communs de créer des mécanismes multisectoriels et concertés pour intervenir dans les situations à risque extrêmement élevé.

Un risque extrêmement élevé renvoie à toute situation touchant un particulier, une famille, un groupe ou un lieu dont les circonstances indiquent de fortes probabilités d'un risque imminent et grave pour sa propre santé ou sécurité ou celles des autres (p. ex., commettre des infractions ou devenir victime, manquer un traitement, vivre une crise aigüe de la santé physique ou mentale, situations qui peuvent nuire au bien-être d'enfants ou de jeunes, risque d'être sans-abri). La gravité de ces situations est un indicateur que les circonstances, qui requièrent l'attention de services à la personne multiples, se sont accumulées jusqu'au point où une crise est imminente ou que de nouvelles circonstances ont contribué à accroître de manière significative les risques pour sa propre santé ou sécurité ou celles des autres. Le modèle de MCS est fondé sur un modèle bien établi, fondé sur des données probantes, ayant fait l'objet d'une évaluation.

MCS n'est pas un mécanisme de prestation des services. Ce partenariat offre plutôt un moyen d'exploiter et de mobiliser les ressources et les systèmes existants d'une manière coordonnée et concertée. Il est reconnu que le modèle de MCS est un investissement de ressources « en amont » dans la prévention coordonnée des dénouements négatifs, plutôt qu'une intervention « en aval » pour composer avec un incident malheureux une fois qu'il s'est produit. Les discussions et les collaborations de MCS aboutissent en des interventions coordonnées visant à réduire les risques extrêmement élevés. Ces interventions rapides ont prouvé leur potentiel à réduire le besoin d'interventions plus intensives et réactives, telles que l'hospitalisation, l'arrestation et l'appréhension. MCS a trois objectifs principaux :

- Mettre les particuliers et les familles à risque extrêmement élevé en contact avec des soutiens appropriés, en temps opportun.
- Accroître la capacité des organismes de services à la personne d'intervenir dans les situations à risque extrêmement élevé et de prévenir les dénouements négatifs pour les particuliers, les familles et les communautés.
- Avec l'aide des partenaires et des résultats de MCS, favoriser des changements positifs en vue d'améliorer les conditions, d'accroître la sécurité communautaire et d'améliorer le bien-être.

#### Table de mobilisation rapide (TMR)

Deux fois par semaine, des représentants des organismes partenaires se réunissent à la Table de mobilisation rapide (TMR). Ils y tiennent des discussions structurées et ciblées dans le cadre desquelles les participants identifient ensemble des situations à risque extrêmement élevé. Une fois qu'ils ont identifié une situation, tous les organismes partenaires appropriés participent à une intervention conjointe coordonnée en vue de garantir que toutes les personnes à risque sont mises en contact avec des soutiens efficaces, appropriés et bienveillants, en temps opportun. Afin de garantir le respect des exigences en matière de vie privée tout au long des discussions de la TMR, l'approche des « quatre filtres » a été élaborée. Ces filtres établissent la présence d'un risque extrêmement élevé, cernent les facteurs de risque pertinents liés à ce risque, identifient les organismes requis pour atténuer le risque et guident une intervention coordonnée et concertée.

#### Stratégie en matière de besoins particuliers

À l'automne 2014, les ministères des Services à l'enfance et la jeunesse, de l'Éducation, des Services de santé et soins de longue durée et des Services sociaux et communautaires ont rencontré les conseils scolaires et les fournisseurs de services (éducation et santé) aux enfants et aux jeunes des diverses régions de la province (34 régions dont 3 régions occupées par le CSPGNO – Sudbury, Algoma, Superior-Greenstone) afin de leur présenter les deux éléments de la Stratégie en matière de besoins particuliers : la planification coordonnée de services pour enfants et jeunes ayant des besoins multiples et/ou complexes et la prestation de services intégrés de réadaptation.

Cette stratégie vise l'amélioration des services destinés aux enfants et aux jeunes de l'Ontario qui ont des besoins particuliers. Elle s'appuie sur la vision suivante : « Un Ontario où les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers obtiennent en temps voulu les services efficaces dont ils ont besoin pour participer pleinement aux activités de leur famille, de leur école et de leur communauté, et pour se préparer à réaliser les objectifs de leur vie adulte ».

Chacun des trois régions a soumis un plan de mise en oeuvre de la planification coordonnée de services et de la prestation de services intégrés de réadaptation de sorte à bâtir sur la capacité actuelle du système et ses besoins, tout en répondant aux critères des lignes directrices provinciales à l'égard de ces deux éléments de la stratégie.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario joue un rôle significatif dans le développement et la mise en oeuvre de la planification coordonnée de services et de la prestation intégrée des services de réadaptation.

Les tables régionales travaillent avec les gens des ministères dans les dernières étapes de planification envers une mise en oeuvre : planification coordonnée – janvier 2018 / services coordonnés de réadaptation – septembre 2018.

En date du 11 juin, les particularités de la transition ne sont pas précises. La région de Superior Greenstone et de l'Algoma ont remis la date de mise en oeuvre à l'automne 2018 au lieu d'avril 2018 tel que prévu. Dans la région du Grand Sudbury, le Centre de traitement pour enfant

(CTE) continue à offrir les services comme projet pilote pour une année. Le CTE a reçu les fonds à cet effet.

## **Initiatives interconseils**

### ***Centre de traitement pour enfants***

Le Conseil catholique du Nouvel-Ontario gère un programme de traitement grâce au financement du ministère de la Santé. Un certain nombre de places sont réservées aux élèves du CSPGNO qui ont des besoins multiples au niveau de la santé (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie). Ces élèves reçoivent des services en matière de santé au centre de traitement et des services en matière d'éducation dans leur école communautaire. Le service de transport est assuré entre les deux établissements afin de permettre la participation aux deux composantes du programme. Cette année, 2 élèves du CSPGNO ont reçu des services de la classe du centre de traitement pour enfants.

Les **stratégies** employées afin d'assurer une transition réussie dans divers programmes ainsi que les **personnes responsables** de la transition sont présentées dans le tableau suivant :

**PLANIFICATION D'UNE TRANSITION HARMONIEUSE  
À L'INTENTION DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS**

<b>Programmes</b>	<b>Stratégies permettant de faciliter la transition</b>	<b>Personne responsable de l'admission ou du transfert</b>
Programme préscolaire de garderies	Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Observer au préalable pour identifier les besoins. Organiser des visites à l'école. Revoir l'évaluation ou, le cas échéant, planifier une évaluation. Établir les programmes et services.	Direction d'école Éducatrices/Éducateurs du service de garderie <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu
Programme préscolaire destiné aux élèves sourds/aveugles/difficultés d'apprentissage/TDHA	Établir, avec l'école provinciale, le plan de transition. Établir les programmes et services.	Direction d'école Centre Jules-Léger <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu
Programme préscolaire concernant le langage et la parole	Faire un appel à l'orthophoniste du Conseil à la fin du dernier bloc d'intervention, suivi d'un rapport de fermeture. Établir les programmes et services.	Direction d'école Orthophoniste <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique

Programmes	Stratégies permettant de faciliter la transition	Personne responsable de l'admission ou du transfert
Programme intensif d'intervention précoce pour les enfants atteints d'autisme	<p><b>Transition du programme à l'école</b></p> <p>Rencontre de transition 3 mois avant l'entrée à l'école (équipe de transition multidisciplinaire) afin d'établir le plan de transition (rencontres mensuelles).</p> <p>Rencontres mensuelles pour suivre les progrès de l'élève (pendant les 6 mois suivant la transition).</p> <p>Appui du Programme de soutien en milieu scolaire après que la transition ait été complétée.</p>	<p>Direction d'école Représentant de la Ressource sur la garde d'enfants Instructeur thérapeute du PIA <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique Conseillère en ACA Orthophoniste Enseignant/Enseignante</p>
Programme dispensé dans des établissements de soins et de traitement ou dans des centres correctionnels	<p>Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Étudier les évaluations et les recommandations. Planifier la transition selon un PEI en suivant les modalités prévues selon le protocole d'entente avec les agences. Établir les programmes et services. Possibilité de période de transition à l'École Cap-Sur-l'Avenir pour l'élève sortant du programme scolaire en milieu correctionnel.</p>	<p>Direction d'école Direction des Services à l'élève Clinicien/ne <b>Parent</b> Enseignant/Enseignante Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu</p>
Programmes offerts par d'autres conseils scolaires	<p>Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Revoir les services du conseil hôte. Planifier la transition selon un PEI. S'assurer du transfert du DSO.</p>	<p>Direction d'école Direction des Services à l'élève Personnel des autres conseils <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu Enseignant/Enseignante</p>

Programmes	Stratégies permettant de faciliter la transition	Personne responsable de l'admission ou du transfert
Toute autre transition vécue par un élève ayant des besoins particuliers, avec PEI	Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Planifier la transition selon un PEI. S'assurer de la mise en œuvre du plan de transition et en faciliter les activités.	Direction d'école <b>Parent</b> Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu Enseignant/Enseignante
Les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, sont consultés et participent au processus de transition.		

SECTIONS	RÉVISIONS 2017-2018	
	Oui	Changements expliqués
1.0 Processus de consultation		
2.1 Programmes et services destinés à l'EED / Modèle général du Conseil	√	Plan stratégique du conseil a été révisé. Mise à jour des axes, de la mission et de la vision pour refléter le plan stratégique de 2018 à 2023.
2.2 Rôles et responsabilités		
2.3 Méthode de dépistage précoce et stratégies d'intervention		
2.4 Comité d'identification, de placement et de révision	√	Mise à jour des élèves identifiés par anomalie, soit 372 élèves identifiés ou 14% de la population étudiante
2.5 Évaluation éducationnelle et autres évaluations	√	Mise à jour du nombre d'évaluations professionnelles complétées  Orthophonie (langage): 27 évaluations + 107 réévaluations brèves Orthophonie (dépistage des élèves de la maternelle et nouveaux élèves au jardin) : 149 élèves Psychométrie (écoles urbaines) : 21 élèves Psychométrie (écoles rurales) : 49 élèves (CSPGNO et CSCNO) entre mai 2017 et avril 2018  Changement de nom : Centre d'accès aux soins communautaire (CASC) devient Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS).  Ajout du CÉNO
2.6 Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire		
2.7 Catégories d'anomalies et définitions		
2.8 Gamme de placements en EED	√	Mise à jour du nombre de demandes au titre de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS), 15 demandes soumises pour un total de 401 401\$
2.9 Plan d'enseignement individualisé	√	Mise à jour du nombre d'élèves ayant un PEI, soit 618 élèves ou 23% de la population étudiante

SECTIONS	RÉVISIONS 2015-2016	
	Oui	Changements expliqués
2.10 Écoles provinciales et écoles d'application		Mise à jour du nombre d'élèves qui bénéficie d'un service de consultation : 5 élèves en surdit� et 3 �l�ves en c�cit�  Note explicative au sujet du changement li� au Centre Jules L�ger pour l'ann�e scolaire 2018-2019.
2.11 Personnel de l'enfance en difficult�	√	Mise � jour de la dotation du personnel en enfance en difficult� pour l'ann�e scolaire 2017-2018
2.12 Plan de perfectionnement professionnel	√	Mise � jour du plan de perfectionnement offert pendant l'ann�e scolaire Total d'environ 41 000\$ Th�mes approfondis (en plus des th�mes qui font l'objet de perfectionnement annuel) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• autisme / ACA</li> <li>• num�ratie</li> <li>• anxi�t�</li> <li>• habilet�s sociales</li> <li>• �valuation du risque de violence et de la menace</li> <li>• le bien-�tre</li> <li>• troubles d'apprentissage et fonctions ex�cutives</li> <li>• l'orthographe lexicale pour orthophonistes</li> <li>• mod�le BRISC pour �quipe en sant� mentale</li> <li>• comp�tences globales</li> <li>• technologie d'aide (Read and Write)</li> <li>• pleine conscience</li> <li>• CPI</li> </ul>

SECTIONS	RÉVISIONS 2015-2016	
	Oui	Changements expliqués
2.13 Équipement	√	Mise à jour des sommes dépensées au titre de la Somme liée à l'équipement spécialisé SEP fondée sur l'effectif, 88 000\$ SEP fondée sur les demandes, 42 579\$ Achats non-remboursables, 315\$
2.14 Accessibilité des installations scolaires		
2.15 Transport	√	Mise à jour du nombre d'élèves ayant bénéficié de modalités particulières de transport (petit autobus, autobus accessible, fourgonnette, taxi, arrêt à la porte) 23 élèves
3.0 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté	√	Mise à jour des membres du CCED Mise à jour des thèmes présentés et discutés lors des réunions
4.0 Coordination des services avec les autres ministères ou organismes	√	Ajout et mise à jour des nouvelles initiatives interministérielles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme ICI : 0 élèves en 2017-2018</li> <li>• Centre de traitement pour enfants : 2 élèves en 2017-2018</li> <li>• Transition à la maternelle : 6 élèves pour septembre 2018 (rencontres communautaires)</li> <li>• Stratégie en matière de besoins particuliers, mise à jour</li> </ul>

### Disponibilité du Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté

Le Plan est disponible sur le site web du Conseil au [www.cspgno.ca](http://www.cspgno.ca).

# Plan opérationnel

## 2017-2018



Conseil scolaire public du  
Grand Nord de l'Ontario

# Ensemble, pour la réussite et le bien-être de chaque élève !



## Plan stratégique 2012-2017 du CSPGNO

### Notre mission **Que faisons-nous ?**

Le CSPGNO, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen ou citoyenne du monde.

### Notre vision **Que voulons-nous devenir ensemble ?**

Notre Conseil est reconnu pour :

- L'excellence de l'éducation et des services aux élèves ;
- L'amour des enfants et des jeunes ;
- L'accueil des familles et des membres de la communauté ;
- La qualité et la valorisation de la langue française ;
- Le dynamisme de son milieu et l'ouverture sur le monde ;
- Le soutien à la créativité et l'innovation.

Au CSPGNO, chaque école est un milieu de vie accueillant et sécuritaire qui valorise le dépassement de soi, la résilience et l'autonomie. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés sont engagés à la réussite globale de chaque élève !

Nos valeurs et motivations

### **Qu'est-ce qui nous inspire, qui nous motive ?**

#### **Respect et valorisation**

- Notre travail est fondé sur la reconnaissance de la valeur et de l'unicité de chaque personne.
- Nous accueillons et valorisons la diversité.

#### **Engagement et leadership**

- Notre engagement se manifeste dans un appui soutenu et un encadrement individualisé où chaque élève est amené à évoluer vers son plein potentiel comme personne, comme membre actif de la communauté et comme citoyen ou citoyenne du monde.
- Notre Conseil est engagé au développement continu du leadership.

#### **Collaboration**

- Nous cultivons l'entraide, le travail en équipe et la collaboration en réseau pour notre perfectionnement continu et l'atteinte de notre vision commune.

#### **Langue et culture**

- Nous préconisons la maîtrise et la valorisation de la langue française tant chez nos élèves que chez notre personnel.
- Nous croyons que l'école fait partie intégrante de la communauté de langue française et que la communauté fait partie intégrante de l'école.
- Nous mettons en valeur la culture franco-ontarienne.

#### **Innovation**

- Nous favorisons la recherche et l'évaluation en vue de l'amélioration continue et de l'innovation dans nos pratiques et nos approches.

#### **Intégrité**

- Nos décisions et nos actions sont empreintes de transparence, d'équité et d'authenticité.
- Nous définissons le succès non seulement en fonction des résultats, mais aussi en fonction de la manière responsable d'atteindre cet objectif.



Nos axes prioritaires d'action

### Que voulons-nous transformer, améliorer, renforcer d'ici 5 ans ?

Apprentissage et enseignement	Espace francophone et développement communautaire	Engagement des parents et des familles	Croissance institutionnelle	Gestion et gouvernance efficaces
Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève :	Contribuer à agrandir et à enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés :	Encourager activement et soutenir la participation et l'engagement des parents et des familles :	Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :	Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :
<ul style="list-style-type: none"> <li>en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axés sur les besoins individuels et les forces de chaque élève.</li> <li>en entretenant un climat sain, inclusif et sécuritaire dans toutes nos écoles.</li> <li>en assurant l'utilisation efficace des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage.</li> <li>en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies.</li> <li>en facilitant une transition harmonieuse et efficace de nos élèves tout au long de leur parcours scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership.</li> <li>en établissant des partenariats avec les membres et les instances communautaires.</li> <li>en faisant la promotion de la valeur ajoutée de l'éducation en langue française et de la dualité linguistique canadienne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en entretenant un climat d'accueil et de respect, notamment des parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant.</li> <li>en fournissant un appui aux parents pour les aider dans l'accompagnement de leur enfant.</li> <li>en assurant une communication ouverte et soutenue avec les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en mettant en œuvre une stratégie de rétention et d'augmentation des effectifs.</li> <li>en innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir.</li> <li>en maintenant et appuyant un personnel engagé et compétent.</li> <li>en déployant une stratégie de développement du leadership au sein du Conseil.</li> <li>en reconnaissant la valeur et la contribution de notre personnel à la réussite des élèves et du CSPGNO.</li> <li>en développant une stratégie de promotion des succès, des services et des programmes du CSPGNO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en maintenant des processus rigoureux de gestion.</li> <li>en gouvernant de façon éthique et efficace.</li> <li>en prenant des décisions éclairées fondées sur les données et les faits.</li> <li>en assurant l'alignement et l'harmonisation de tous les plans opérationnels.</li> <li>en maintenant une communication ouverte et transparente auprès du grand public.</li> </ul>



## Notre mission

Le CSPGNO, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen et citoyenne du monde.

## Nos valeurs et motivations

Respect et valorisation  
 Engagement et leadership  
 Collaboration  
 Langue et culture  
 Innovation  
 Intégrité



### Régions desservies

Noëlville, Markstay, Grand Sudbury, Elliot Lake, Sault-Sainte-Marie, Wawa, Dubreuilville, Marathon, Manitouwadge, Longlac

**Nombre d'écoles élémentaires**  
11

**Nombre d'écoles secondaires**  
8

**Augmentation des effectifs**  
2 % en 2015-2016

**Taux de diplomation**  
88 %

**Superficie du territoire du CSPGNO**  
550 000 km<sup>2</sup>

### Nos résultats de l'OQRE depuis les 5 dernières années

Tests de l'OQRE	2011	2012	2013	2014	2015
3 <sup>e</sup> lecture	69	64	72	75	79
3 <sup>e</sup> écriture	84	85	82	81	86
3 <sup>e</sup> mathématiques	64	73	75	74	74
6 <sup>e</sup> lecture	84	82	90	93	89
6 <sup>e</sup> écriture	84	86	88	88	88
6 <sup>e</sup> mathématiques	72	72	79	85	84
9 <sup>e</sup> TPM - appliqué	33	53	46	33	36
9 <sup>e</sup> TPM - théorique	59	76	76	63	67
TPCL	63	70	76	74	75



Conseil scolaire public du  
Grand Nord de l'Ontario

# Culture organisationnelle

## Clan

- Personne
- Accueil
- Travail d'équipe

## Adhocratie

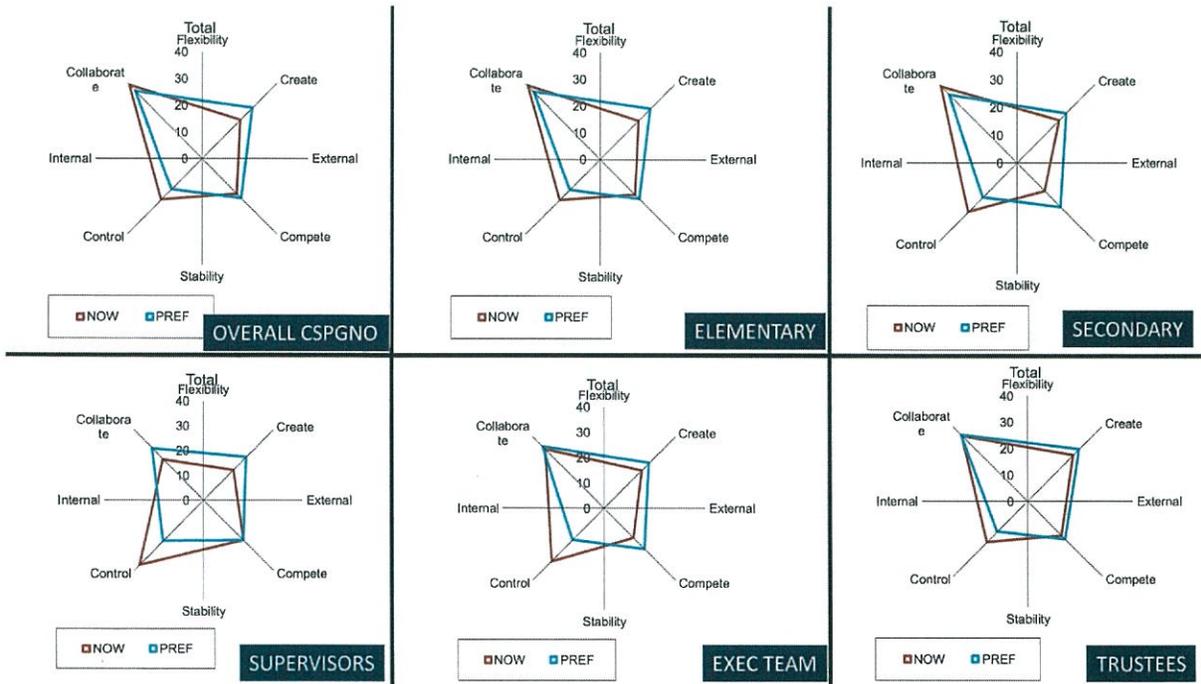
- Innovation
- Risques
- Croissance

## Hiérarchie

- Structure
- Processus
- Monitoring

## Marché

- Compétition
- Buts et cibles
- Données



## Secteurs

<u>Affaires</u>	<u>Animation culturelle</u>
<u>Communications</u>	<u>Direction de l'éducation</u>
<u>Immobilisations</u>	<u>Informatique</u>
<u>Ressources humaines</u>	<u>Services à l'élève</u>
<u>Services pédagogiques</u>	<u>Surintendance de l'éducation</u>

# Affaires

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Équipe avec les compétences en finance Bon travail d'équipe Bon sens analytique Le Conseil a une bonne situation financière Une équipe ouverte au changement L'équipe a le Conseil à cœur L'équipe a un bon sens d'éthique</p>	<p>Certains processus tels que la collecte de fonds n'ont pas été informatisés dans les écoles Petite équipe dont la ségrégation des tâches n'est pas toujours possible Le ministère est en situation déficitaire donc il coupe les subventions pour les Conseils. Le Conseil a été frappé par des coupures en EED et dans les subventions géographiques.</p>

## Pratiques à maintenir

Processus ont été mis en place pour aider les écoles avec les logiciels de gestion bancaire et SAP (logiciel de la gestion des données financières et de ressources humaines)  
Des contrôles sont en places pour gérer les budgets par l'entremise du logiciel SAP

## Rôles et responsabilités

Gestion des budgets  
Soumettre des rapports financiers au MEO, au comité exécutif et aux conseillers scolaires  
Responsable de payer les employés du Conseil  
Appuyer les secteurs avec le processus d'achat par l'entremise de ses lignes de conduite et directives administratives  
Responsable de payer les factures du Conseil

Responsable de facturer les clients de Place des Jeunes et d'en faire la collecte  
 Responsable de la facturation auprès d'agences gouvernementales  
 Responsabilité partagée pour le système SISA (logiciel de gestion des absences du personnel)

### Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Le secteur des affaires et le secteur informatique vont mettre en place un logiciel de gestion d'encaisse entre les parents et les écoles et planifient avoir trois écoles fonctionnelles avec ce logiciel d'ici le 31 janvier 2018.

### Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :

- en maintenant des processus rigoureux de gestion.

Encourager activement et soutenir la participation et l'engagement des parents et des familles :

- en fournissant un appui aux parents pour les aider dans l'accompagnement de leurs enfants.

### Culture organisationnelle

#### Présent

Hiérarchie  
Clan

#### Visé

Hiérarchie  
Clan  
Adhocratie

Stratégies

Ressources

Responsabilité/  
monitorage

Échéancier

De choisir trois écoles pilotes.	Simon Gagné Michelle Gladu-Laforest Alain Gélinas	Alain Gélinas	début octobre 2017
Travailler avec la compagnie School Day pour mettre en place toutes les étapes du processus de mise en œuvre.	Simon Gagné Michelle Gladu-Laforest Alain Gélinas	Alain Gélinas	Fin octobre 2017
Avoir trois écoles fonctionnelles avec le logiciel.	Simon Gagné Michelle Gladu-Laforest Alain Gélinas Julie Perreault	Alain Gélinas	31 janvier 2018

## Résultat

Le logiciel "School Day" est maintenant fonctionnel pour trois écoles et nous travaillons avec la compagnie School Day pour poursuivre avec la prochaine vague d'école.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

De travailler en collaboration avec le secteur des ressources humaines pour faire la mise en œuvre le processus d'approbation électronique des congés dans le système informatisé de suppléances et d'absences (SISA).

## Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :  
 - en maintenant des processus rigoureux de gestion.

## Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie  
Clan

Visé

Hiérarchie  
Clan

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Le système d'approbation des congés est présentement un processus manuel par l'entremise du formulaire RH-49. Le logiciel SISA a la fonctionnalité de faire des approbations électroniques. Nous devons vérifier quelle version du logiciel SISA est à la bonne version.	Michelle Gladu-Laforest Nicole Roy Jeanne Gagnon Carole Audet	Carole Audet	28 février 2018
De préparer les documents de formation et de livrer la formation auprès des membres.	Jeanne Gagnon Michelle Gladu-Laforest Nicole Roy Jeanne Gagnon	Carole Audet	30 avril 2018

## Résultat

Le travail a été reporté dû à tous les congés dans les deux secteurs.

# Animation culturelle

Forces	Préoccupations (besoins)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'activités à grand déploiement qui incluent la participation d'un plus grand nombre d'élèves</li> <li>- Animation culturelle 2.0</li> <li>- Ouverture d'esprit des membres de l'équipe face aux préoccupations sociales courantes (p. ex., PNMI, LGBT2Q+)</li> <li>- Travail d'équipe et d'entraide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendriers scolaires des différentes régions compliquent les tournées</li> <li>- Difficulté à recruter des enseignants pour accompagner les élèves</li> <li>- Plusieurs congés et roulement de personnel (maternité, maladie, etc.)</li> <li>- Écoles éloignées (déplacement difficile)</li> <li>- Ajouts d'activités en cours d'année</li> <li>- Budgets (Fonds d'appui et Conseil des arts de l'Ontario) approuvés tard dans l'année</li> <li>- Animation culturelle 2.0 : manque de temps à exploiter les médias sociaux actuels (p. ex., Snapchat)</li> <li>- Radio-Chaud et Animation culturelle 2.0 : outiller davantage les élèves afin de mousser leur intérêt à créer des <i>vlogues</i> et à faire partie de l'équipe promotionnelle de Radio-Chaud (RC)</li> </ul>

## Pratiques à maintenir

- Animation culturelle 2.0
- Ateliers de *vlogues*
- Activités à grand déploiement : Embrouillaminium, tournois d'échecs et sportifs, Folie-furieuse, Méli-mémots, Mini-Unis, etc.
- Radio-Chaud: volet musical et promotionnel

## Rôles et responsabilités

- Directrice des services pédagogiques = Carole Brouillard-Landry
- Conseillère pédagogique = Nathalie Gaudet
- animateurs culturels = Ryan Demers, Renelle Tousignant (Darquise Lauzon), Sandra Leroux (Sophie Ducharme), Natalie Lalonde, Nadia Simard (Sophie Lalonde)

## Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les interventions étaient plus médiatisées, elles seraient davantage valorisées dans les écoles et dans la communauté.

## Orientation stratégique :

Espace francophone et développement communautaire (contribuer à élargir et enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés) :

- En fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership.

Croissance institutionnelle (assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO) :

- En innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir;
- En déployant une stratégie du développement du leadership au sein du Conseil.

## Culture organisationnelle

Présent

Clan  
Adhocratie

Visé

Marché  
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<p>1- Continuer à élargir notre présence sur les différents médias sociaux en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· ayant des entrées pour créer un buzz;</li> <li>· ayant un logo pour créer notre marque;</li> <li>· diffusant certains événements (p. ex., Mini-Unis et Radio-Chaud).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Animation culturelle 2.0 (Facebook et Instagram)</li> <li>· Événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· animateurs culturels</li> </ul>	<p>Fin juin 2018 et au courant de l'année</p>

<p>2- Développer et alimenter le compte Snapchat.</p>	<p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· PNMI</li> <li>· Mini-Unis</li> <li>· Forum</li> <li>· Haut et fort (LGBT2Q+)</li> <li>· Embrouillaminium</li> <li>· Club des 4 coins</li> <li>· Improvisation</li> <li>· Radio-Chaud</li> <li>· Programmation artistique (Réseau-Ontario et TNO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Animateurs culturels</li> </ul>	<p>Toute l'année</p>
---	---	--	----------------------

## Résultat

1- Continuer à élargir notre présence sur les différents médias sociaux en :

- ayant des entrées pour créer un buzz;
- ayant un logo pour créer notre marque;
- diffusant certains événements (p. ex., Mini-Unis et Radio-Chaud).

Pendant l'année scolaire 2017-2018, l'équipe a tenté de nourrir davantage les médias-sociaux. Par contre, il est évident qu'il faudrait plus d'appui afin d'assurer la croissance du projet (p. ex., appui du département de communications, formation continu, etc).

2- Développer et alimenter le compte Snapchat.

Comme le premier résultat, l'équipe n'a pas atteint son but. Ils auraient besoin d'un appui afin de l'atteindre. Les membres de l'équipe ont une connaissance limitée de cette application, ce qui fait en sorte que ce but se fera reporté à l'année prochaine.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si tous les membres de l'équipe respectent la même vision, les interventions vont demeurer harmonieuses.

## Orientation stratégique :

Espace francophone et développement communautaire (contribuer à élargir et enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés) :

- En fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership.

Croissance institutionnelle (assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO) :

- En innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir;
- En déployant une stratégie du développement du leadership au sein du Conseil.

## Culture organisationnelle

Présent

Clan  
Adhocratie

Visé

Marché  
Adhocratie

Stratégies

Ressources

Responsabilité/  
monitorage

Échéancier

1- Respecter la vision de l'animation culturelle du CSPGNO	Vision : L'Animation culturelle au CSPGNO vise, en partenariat avec le personnel, les parents et la communauté, à outiller et à éveiller l'élève du 21 <sup>e</sup> siècle à sa construction identitaire par l'entremise d'un éventail d'activités et de rassemblements dans un espace inclusif francophone.	· Toute l'équipe d'animation	Toute l'année
2- Continuer à revoir les intentions de toutes les interventions	Tout au long de l'année, avoir des rencontres de planification afin de retourner aux intentions des activités.  S'assurer que la vision est respectée lorsqu'une intervention s'ajoute.	· Toute l'équipe d'animation	Rencontres de planification en juin 2018
3- Respecter la liste des activités non négociables et la revoir au besoin	Tableau des interventions 2017-2018	· Toute l'équipe d'animation	

4- Planifier l'année suivante selon la vision et les rétroactions	Nous étudions les rétroactions de toutes les interventions afin d'assurer de mettre en œuvre les changements dès que possible (p.ex., Folie-furieuse....prix des gagnants).	· Toute l'équipe d'animation	Toute l'année et au mois de juin
5- Partager les interventions et la vision avec les directions	La liste des activités a été acheminée à la fin juin 2017.	· Toute l'équipe d'animation	Liste des dates pour l'an prochain

## Résultat

1 - En ayant une vision claire et précise, l'équipe a pu questionner l'ajout de certaines activités au long de l'année afin d'assurer que ceux-ci respectent la vision de l'équipe d'animation culturelle:

- a) exemple d'activité refusée : Dr. Helga ?, Présentations LGBTQ+,
- b) exemple d'activité accepté : Projet Théâtre VFJ, camp de leadership ESMC, Gazou d'or 7e et 8e, ajout de deux élèves Coop (Loire Doyon - 1er semestre, Anna-Charlotte Tremblay - 2e semestre.

Cet objectif demeure toujours un besoin pour l'équipe, car ils ont parfois besoin d'un appui à dire «non».

2 - Continuer à revoir les intentions de toutes les interventions

L'équipe d'animation culturelle est toujours en évolution. Les membres de l'équipes changent souvent et les activités sont en évolution constantes. Ceux-ci seront discuté et questionné davantage lors de nos rencontres de planification du 14 et 21 juin 2018.

- exemple d'intentions/interventions modifiées en 2017-2018: Folie-furieuse (formule des gagnants), Radio-Chaud (vitrines), renouvellement des camps de leaderships 6e

3 - Respecter la liste des activités non négociables et la revoir au besoin

Comme les années précédentes, l'équipe d'animation culturelle organise des activités non négociables par le comité exécutif du CSPGNO. Le "Tableau des interventions 2017-2018" sera réévalué lors de nos rencontre de planification du 14 et 21 juin 2018. Cette liste sera présentée à nouveau au comité exécutif pour approbation par la suite.

4 - Planifier l'année suivante selon la vision et les rétroactions

Comme les années précédentes, l'équipe d'animation culturelle s'engage à deux jours d'évaluation de projets et de planification annuelle. Le 14 et 21 juin 2018, les membres de l'équipe se rencontreront afin d'évaluer les intentions de toutes les activités en tenant compte de la vision de l'équipe ainsi que le rétroactions.

5 - Partager les interventions et la vision avec les directions

En juin 2017, Natalie Lalonde a envoyé une liste des interventions visées pour l'année scolaire 2017-2018. La prochaine étape est d'envoyer la vision de l'équipe d'animation culturelle avec les interventions.

# Communications

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Collaboration avec les secteurs            Collaboration avec les écoles            Capacité de travailler en équipe            Bel esprit d'équipe            Entregent, dynamisme et humour au sein de l'équipe            Branchée dans la communauté francophone            Équipe ouverte aux changements et aux suggestions            Capacité de gérer plusieurs dossiers avec une petite équipe            Capacité de répondre aux demandes des secteurs dans un délai raisonnable            Partenariats avec organismes dans la région du Grand Sudbury            Présence communautaire francophone dans la région du Grand Sudbury            Présence au sein de réseaux professionnels            Accessibilité de nos écoles sur l'ensemble de notre territoire            Service hors pair avec les clients qui utilisent nos installations scolaires            Innovateur dans la promotion de notre système            Commandites d'événements            Étroite relation avec les trois autres conseils publics            Bonne réputation auprès de nos collaborateurs            Ouverture de collaboration avec la communauté francophone            Belle relation de collaboration avec les médias/ journalistes francophones et anglophones</p>	<p>Immense territoire            Petite équipe            Limite de recrutement dans certaines régions            Concurrence avec l'école catholique et les programmes d'immersion            Budget</p>

## Pratiques à maintenir

Promotion des services et programmes du Conseil  
Recrutement des élèves  
Rayonnement du Conseil et des écoles  
Utilisation et présence accrues des médias sociaux  
Présence dans les médias traditionnels  
Participation à la page-école du Voyageur, Tapage  
Travailler en collaboration avec tous les membres du personnel  
Collaboration avec nos partenaires communautaires (Slague, TNO, etc)  
Présence dans les réseaux professionnels  
Collaboration avec nos journalistes francophones et anglophones  
Participation à des activités communautaires (Centre de santé, Saint-Jean, Levée du drapeau, Semaine de la francophonie, etc.)  
Capacité d'offrir un excellent service auprès des clients qui utilisent nos installations scolaires  
Maintien du système Elyxir (logiciel de location)  
Comité provincial sur les utilisations des installations scolaires  
Comité Planification communautaire - table éducation  
Initiatives internes (Centraide, Paniers de Noël, CSPINGO, Célébrations, etc..)  
Gestion du dossier des retraités et des Prix de distinction  
Collaboration avec les conseils publics de langue française  
Collaboration sur certains dossiers avec le Conseil catholique du Nouvel-Ontario  
Mise à jour et amélioration des sites web des écoles et du Conseil

## Rôles et responsabilités

Carole Dubé, directrice des communications  
Monique Gamelin, secrétaire administrative

<b>Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :</b>	
En assurant une couverture médiatique mensuelle dans les médias anglophones, le Conseil augmentera sa visibilité et sa notoriété auprès des communautés sur l'ensemble de son territoire.	
<b>Orientation stratégique :</b>	
Espace francophone et développement communautaire Croissance institutionnelle	
<b>Culture organisationnelle</b>	
<b>Présent</b>	<b>Visé</b>
Marché	Marché Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Rencontrer les journalistes et éditeurs des médias anglophones; Établir des relations de confiance avec les médias anglophones; Informer les médias anglophones des succès, services et programmes du Conseil.	Journalistes et personnes clés Communiqués de presse Invitations médiatiques Annonces radios anglophones Annonces télé Annonces journaux	Carole Dubé	juillet 2018

	Web Commandites d'événements		
--	---------------------------------	--	--

## Résultat

Le secteur a effectué des contacts avec les médias anglophones, soit par courriel, par téléphone ou en face à face. Le secteur a acheminé régulièrement des communiqués et/ou invitations aux médias anglophones sur l'ensemble de son territoire. Le secteur prévoit continuer ses efforts afin d'augmenter sa notoriété, sa visibilité dans les médias et d'améliorer ses relations avec tous ses partenaires médiatiques.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Augmenter la notoriété, la visibilité et la fidélisation du Conseil par le biais de contes d'histoires qui mettent en valeur des membres du personnel, des programmes et des familles du Conseil.

## Orientation stratégique :

Espace francophone et développement communautaire  
Engagement et sens d'appartenance des parents, des familles et des membres du personnel  
Croissance institutionnelle  
Gestion et gouvernance efficaces

## Culture organisationnelle

Présent

Visé

22

Clan Marché	Clan Marché Adhocratie
----------------	------------------------------

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Création de vidéos sous forme de storytelling qui seront diffusées sur les médias sociaux, les sites web des écoles et du Conseil.	Les membres du personnel Les élèves Nos familles		juin 2019

<b>Résultat</b>
Cet objectif est en évolution constante. Le secteur des communications a fait une première vidéo pour le rapport annuel qui avait pour but de raconter la dernière année du Conseil sous forme d'histoire. D'autres vidéos mettant en vedette des membres du personnel du Conseil ainsi que des parents et familles du Conseil sont déjà prévues pour la prochaine année.

# Direction de l'éducation

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Notre mission/vision et nos forces            Relation entre la table politique et l'administration            Relation avec les directions d'école            Les décisions sont axées sur les besoins des élèves            Expertise et expérience du CE            Plan stratégique            Nos pratiques pédagogiques            Nos résultats de l'OQRE aux cycles primaires et moyens            Notre approche technopédagogique            Nos programmes innovateurs (IB, école de métier, Pdj, etc.)            PNMI, LGBTQ+, les clubs, etc.            Animation culturelle au Conseil</p>	<p>Grandeur du territoire            Maintenir la croissance            Desservir les communautés équitablement            Présence accrue sur le territoire (ajout d'école)            Améliorer nos résultats de l'OQRE au secondaire            Retraite du personnel et intégration et formation des nouveaux membres            Utilisation optimale de nos édifices            Attentes du MÉO            Diminution dans les budgets            Cas de cour</p>

## Pratiques à maintenir

Rencontre du comité exécutif  
 Continuer le virage Lean  
 Analyse  
 Le PAC - PAÉ  
 Continuer le travail touchant la résilience et l'approche axée sur les forces  
 Présence dans les écoles  
 Courriels hebdomadaires aux conseillers et aux membres du personnel du conseil

Rencontre avec le personnel du siège social

## Rôles et responsabilités

### Comité exécutif :

Carole Audet - directrice des Ressources humaines  
Barbara Breault - surintendante de l'éducation  
Carole Brouillard-Landry - directrice des services pédagogiques  
Carole Dubé - directrice des communications  
Monique Dubreuil - directrice des services à l'élève  
Alain Gélinas - surintendant des affaires  
Catherine Grenier - adjointe exécutive

### Autres employés :

Simon Plante - bibliothécairienne

### Table politique :

Jean-Marc Aubin - président  
Anne-Marie Gélinault - vice-présidente  
Donald Pitre - conseiller  
Robert Boileau - conseiller  
Josée Bouchard - conseillère  
François Boudreau - conseiller  
Mélanie Courty - conseillère  
Lynn Despatie - conseillère  
Julie Olivier - conseillère  
Raymond Labrecque  
Suzanne Nolin - conseillère

Louise Primeau - conseillère  
Charles Boudreau - élève conseiller  
Sophie Ménard - élève conseillère

### Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les gens se sentent valorisés et respectés au travail, ils seront plus heureux et plus productifs.

### Orientation stratégique :

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en maintenant et en appuyant un personnel engagé et compétent;
- en reconnaissant la valeur et la contribution de notre personnel à la réussite des élèves et du CSPGNO.

### Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchique

Visé

Clan  
Adhocratie

26.

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Mettre sur pied un programme de valorisation et de respect au sein de l'équipe du siège social (le plan va être à développer suite aux rencontres).	Comité exécutif	Marc Gauthier	juin 2017
Travailler le plan de relève.	Sondage Les descriptions de tâches, Les affichages	Marc Gauthier	juin 2017
Maintenir le comité de Bien-être des employés	Travailler les 6 axes Le portail Les activités	Marc Gauthier	continue

## Résultat

Nous avons fait l'analyse de différentes plateformes pour le bien-être des employés. Nous nous sommes arrêté sur Sprout. Il offre des services en français.  
Nous avons embauché la firme KPMG qui va nous produire un rapport à la fin juin. Le rapport devrait toucher le fonctionnement du conseil, la relève et la vulnérabilité des postes.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si nous offrons une programmation qui se distingue, nous allons attirer et retenir plus d'élèves.

## Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève :

- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axée sur les besoins individuels et les forces de chaque élève.

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir.

## Culture organisationnelle

### Présent

Hierarchique (suit la programmation traditionnelle)  
 Clan (un système basé sur les élèves et le personnel)  
 Adhocratie (certains programmes innovateurs - IB, école de métier, Pdj, EFSVP, etc.)

### Visé

Adhocratie devrait primer sur l'hierarchique. Il faut observer les bases exigées par le MEO, mais il faut innover en offrant un programme adapté aux gens.  
 Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Planifier une programmation pour les petites écoles élémentaires qui va au-delà des niveaux. Concevoir une école décloisonnée.	Les conseillers et les conseillères pédagogiques à l'élémentaire Le personnel de l'École publique l'Escalade Les membres du CE Les parents L'approche Montessori	Marc Gauthier Service pédagogique	année scolaire 2017-2018

Faire une évaluation des programmes offerts aux élèves du secondaire et un plan afin d'innover dans l'offre de services. Avoir une programmation axée sur les apprentissages réels.	Les conseillers et les conseillères pédagogiques au secondaire Le personnel des écoles secondaires Les élèves (élèves conseillers) Les parents Les membres du CE	Marc Gauthier	année scolaire 2017-2018
Travailler et organiser à offrir l'éducation publique de langue française dans les communautés sous desservies	Conseillers et conseillères scolaires Conseils scolaires limitrophes Communautés scolaires Secteur d'immobilisation	Marc Gauthier	Continue

## Résultat

Nous avons commencé un projet STIM (sciences, technologies, ingénieries, mathématiques) au sein de toute l'école. Nous avons l'appui du MEO. C'est la première fois qu'on fait ceci au niveau d'une école.

Nous avons coordonné les horaires entre les petites écoles secondaires afin de pouvoir offrir un enseignement à distance entre école. Un projet pilote verra le jour durant l'année scolaire 18-19.

## Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

En ayant une équipe de superviseurs bien formée, les opérations journalières du conseil vont bien se dérouler.

## Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :

- en maintenant des processus rigoureux de gestion.
- en gouvernant de façon éthique et efficace.

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en maintenant et en appuyant un personnel engagé et compétent;
- en déployant une stratégie de développement du leadership au sein du Conseil.

## Culture organisationnelle

Présent

Visé

Absence

Adhocratie  
Clan

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Faire l'analyse des compétences comportementales en leadership auprès des directions, des superviseurs et des membres du CE	Le profil provincial du Centre de leadership et d'évaluation (CLÉ)	Comité exécutif	décembre 2017
Former les superviseurs en leadership et en gestion.	Offrir trois sessions de formation cette année avec le thème de la communication comme fil conducteur	Marc Gauthier Comité exécutif	2017-2018
Accompagner le personnel dans une équipe en évolution et en changement afin d'assurer le niveau élevé de compétences.	Assurer des rencontres régulièrement avec le nouveau personnel.  Assurer que les nouveaux employés	Marc	2017-2018

	<p>comprennent notre mission, vision, façon de faire.</p> <p>Permettre aux nouveaux employés d'apporter une nouvelle façon de faire les choses.</p>		
--	---	--	--

## Résultat

Nous avons fait un profil de leadership des cadres du conseil. Nous en avons fait l'analyse ensemble. Ceci va nous aider avec la formation dans les années à venir.

Nous avons offert trois sessions de formation au superviseurs.

# Immobilisations

Forces	Préoccupations (besoins)
Compétences dans le domaine Réactions rapides à des urgences Les fournisseurs externes aiment travailler pour le Conseil Le personnel est consciencieux des coûts Le personnel est dédié au Conseil, à tel point que des appels sont pris durant les vacances	Processus de bons de travail a besoin d'être raffiné. Les bons de travail ne sont pas fermés à temps et il manque des suivis quand les fournisseurs ne se rendent pas. Il est plus difficile de faire les suivis avec certains petits projets

## Pratiques à maintenir

Le système de bon de travail de Megamation  
Avoir du personnel certifié pour le système d'eau (ÉsRdF), pour faire les inspections des terrains de jeux, pour faire le transport de matières dangereuses  
Le poste de «manœuvre» pour les petits projets et le déblayage de neige

## Rôles et responsabilités

Responsable de gérer les projets de réfection  
Responsable de maintenir les édifices du Conseil en bon état  
Responsable d'appuyer les directions pour la supervision du personnel de conciergerie  
Responsable de la santé et sécurité au Conseil  
Responsable de la gestion des clés et des puces du Conseil  
Responsable de la gestion des monte-personnes/ascenseurs  
Responsable de la gestion des structures de jeux - de l'ouverture à la fermeture  
Responsable du déblayage de neige

<b>Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :</b>	
De réduire le taux de bons de travail périmés de 80% à 20% d'ici le 31 février 2018.	
<b>Orientation stratégique :</b>	
Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en maintenant des processus rigoureux de gestion ;</li> <li>- en prenant des décisions éclairées, fondées sur les données et les faits.</li> </ul>	
<b>Culture organisationnelle</b>	
<b>Présent</b>	<b>Visé</b>
Hiérarchie Clan	Hiérarchie Clan Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
De faire des suivis à toutes les semaines auprès des écoles pour s'assurer que les bons de travail terminés soient fermés; De faire des suivis avec les fournisseurs qui n'ont pas encore terminé le travail demandé.	Secrétaire des affaires Gérant de l'entretien	Gérant de l'entretien	à partir du 1er novembre 2017 et continué par après.

De mettre en place 90% des recommandations pour le système de bon de travail obtenu de la compagnie «PACE (Lean)».	Gérant de l'entretien Agent des installations Secrétaire des affaires	Surintendant des affaires	31 décembre 2017
--	---	---------------------------	------------------

## Résultat

Nous avons 50 % des recommandations de PACE qui ont été faits, mais il y a eu beaucoup de changement au niveau des concierges de l'école donc il y a encore de la formation qui est requise. Il y a encore du travail à rendre le système efficace.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si les projets de réfections se poursuivent comme approuvés aux réunions du mois et de septembre, ils seront terminés aux dates prévues dans le plan de réfection.

## Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :

- en maintenant des processus rigoureux de gestion;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur les données et les faits.

## Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie	Hiérarchie Clan
------------	--------------------

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
De préparer un plan pour les projets de réfections: 1- Bien définir l'objectif de chaque projet; 2 – Bien définir les paramètres de chaque projet; 3 – Avoir des dates réalistes pour chaque projet.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Surintendant des affaires	30 novembre 2017
Améliorer la communication pour chaque projet entre le personnel du conseil, les écoles, les contracteurs et les consultants: 1-établir un horaire de rencontres et de communication; 2 – Informer les intervenants appropriés des changements aussitôt qu'ils sont connus.	Agent des installations Gérant de l'entretien Surintendant des affaires	André Vézina	31 décembre 2017
Avoir des rencontres aux deux semaines pour évaluer le progrès des projets.	Agent des installations Gérant de l'entretien Surintendant des affaires Secrétaire des affaires	Surintendant des affaires	Début octobre et tout au long de l'année

## Résultat

Il y a un grand nombre de projets et il y a un plan pour presque tous les projets. Il y a deux petits projets qu'un plan est à développer et il y a un

gros projet qui est reporté puisqu'il y a beaucoup de demandes de la ville du Grand Sudbury.  
 Nous avons des rencontres de secteurs de façon régulière et nous avons aussi ajouté que l'agent des installations et le gérant de l'entretien présente les projets au comité exécutif une fois par mois.

### Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

Il y a du mouvement du personnel de conciergerie et les systèmes dans les écoles sont différents. Une étude des besoins des concierges est requise pour déterminer les besoins de formations pour les systèmes de l'école.

### Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :

- en maintenant des processus rigoureux de gestion;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur les données et les faits.

### Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie

Visé

Hiérarchie  
Clan

Stratégies

Ressources

Responsabilité/  
monitorage

Échéancier

De préparer un inventaire des systèmes de chaque école. D'évaluer les connaissances des concierges en lien avec l'inventaire des systèmes.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Agent des installations	30 novembre 2017
D'organiser des formations pour chaque concierge d'après les besoins identifiés.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Agent des installations	31 décembre 2017
Durant les déplacements futurs, faire l'évaluation avant le déplacement pour être en mesure de faire les formations en temps opportun.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Agent des installations	Tout au long de l'année

## Résultat

Il y a encore du travail à faire pour la formation du personnel de conciergerie.  
Nous avons eu des rencontres avec le syndicat pour trouver des possibilités de formation et nous avons de la difficulté à trouver des possibilités de formations. Nous avons demandé des fonds du ministère de l'éducation pour des fonds et nous attendons une réponse.

# Informatique

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>L'équipe comprend des membres d'expérience            Capable d'agir rapidement en équipe            Expertise à la fine pointe de la technologie            Logiciel LANDesk pour la gestion des ordinateurs est rapide et efficace (Distribution d'images et de logiciels)            Mobilité, capable de se déplacer rapidement aux écoles            Visites planifiées aux écoles... prévention et réponses ponctuelles pour réduire le réactif            Remplacement proactif des équipements afin de réduire les pannes et les requêtes réactives            Nous sommes disponibles, courriel service@... et la ligne 2217            Capable de mettre en place des changements rapidement            Nous offrons un service de qualité et les réponses sont rapides            Travailler efficacement avec l'ensemble du conseil (secteurs et écoles),            Comité techno pédagogique et équipe de travail</p>	<p>Communications: Les membres de l'équipe sont souvent hors du bureau. Il faut trouver un moyen de communiquer le même message à tous les membres de l'équipe.</p> <p>Le secteur informatique est situé à part de tous les autres secteurs du conseil. Ceci rend la collaboration plus difficile (effet de silos).</p> <p>Charge de travail accrue. La quantité d'équipement augmente d'année en année.</p> <p>Collaboration efficace entre les secteurs. Il faut trouver un moyen d'aligner nos services avec la planification afin d'être plus efficace. Nous avons besoin d'être impliqués plus tôt dans certains dossiers p.ex construction, programmation, écrans électroniques.</p> <p>Investissement requis pour le réseau de certaines de nos écoles qui n'ont pas accès à un réseau adéquat p.ex ESODB, ESCJ (limite de 10Mbps)</p> <p>Nous avons un manque d'appui pour l'utilisation des logiciels p.ex tap touche, EAV, ccÉtincelle, office, AutoCAD, Notebook</p>

## Pratiques à maintenir

Répartition des tâches

Planification:

- Rotations du personnel sont planifiées au début de chaque mois et sont communiquées par le calendrier informatique
- Rencontres hebdomadaires de coordination de l'équipe

Spécialisation des membres de l'équipe:

- Formations ponctuelles
- Temps pour s'approprier les formations

Travailler en équipe (rencontres et planification de tous les membres du secteur)

Participation aux rencontres des autres secteurs

Être aux services des autres secteurs et du Conseil

Efficacité lors de nos déplacements - Camion

Avoir une personne déléguée à chaque école (point de contact)

Comité technopédagogique

## Rôles et responsabilités

Kim Lagüe - Administrateur du réseau

Gestion des serveurs, des composantes réseau et la gestion des utilisateurs

Appuie le secteur des installations

Agit en ressource pour les techniciens

Point de contact pour les experts-conseils

Jean-François Marcoux - Technologue

Responsable de Trillium (base de données des élèves)

Responsable des systèmes réseau p.ex Google, Citrix, Portail, Sites Web

Responsable des bases de données Oracle et SQL

Responsable du système téléphonique

Agit en ressource pour les techniciens

Éric Jolicoeur - Technologue

Responsable des TBI

Responsable des systèmes de vidéoconférence

Responsable des systèmes de communications: Delphin et vidéoconférences

Responsable de l'EAV

Responsable des applications réseau: PEI, Dotation et Google

Techniciens informatiques:

Sean Dennie

André Blanchette

Marc Bigras

Entretien et pistage (inventaire) de l'équipement informatique à l'échelle du conseil

- distribution
- remplacement
- inventaire
- réparation
- diagnostique
- pistage des requêtes
- Réparation et installation des TBI
- Installation et support des logiciels
- Appui d'utilisation d'équipement varié
- Gestion des mots de passe enseignants et élèves

## Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si on met en pratique des stratégies de communication gagnantes entre les membres de l'équipe informatique, l'efficacité du secteur devrait augmenter.

## Orientation stratégique :

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- En maintenant et appuyant un personnel engagé et compétent.

## Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie

Visé

Clan  
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<p>Être efficace avec nos communications internes au secteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler collaborativement</li> <li>- Fournir le temps nécessaire pour bien accomplir nos tâches</li> </ul>	<p>Communication accrue et documentée avec les membres du secteur</p> <p>Formation pour les membres de l'équipe en communication au travail</p>	Simon	juin 2018

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter des surprises de dernière minute</li> <li>- Planifier et partager le calendrier des activités informatiques du secteur avec l'ensemble du Conseil</li> </ul> |  |  |  |
|--|--|--|--|

## Résultat

- Travailler collaborativement
  - o Nous avons concentré nos efforts sur la communication de groupe et le travail collaboratif au niveau des membres de l'équipe.
  - o Nous avons eu des rencontres d'équipe chaque vendredi avec l'objectif de mobiliser les ressources des membres de l'équipe afin de rencontrer les besoins de nos clients
- Fournir le temps nécessaire pour bien accomplir nos tâches
  - o Nous avons évalué des logiciels de planification de projets.
- Éviter des surprises de dernière minute
  - o le coordonnateur des services informatiques à rencontrer régulièrement les superviseurs et les directions afin d'aligner les planifications et éviter les surprises de dernière minute. Une réduction marqué des surprises de dernière minute a été observé.
- Planifier et partager le calendrier des activités informatiques du secteur avec l'ensemble du Conseil
  - o Le calendrier des visites (rotations) informatique a été mise à jour au début de chaque mois et a été partagé avec l'ensemble des employés du conseil.
- Les membres de l'équipe informatique ont suivi deux formations visant à améliorer la communication au travail.
- Nous avons travaillé activement avec les divers secteurs du conseil afin d'aligner les planifications pour améliorer l'efficacité.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si les membres de l'équipe informatique utilisent des informations claires et précises, nos services et projets devraient avancer de manière efficace et uniforme.

## Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente :

- En gouvernant de façon éthique et efficace.

## Culture organisationnelle

### Présent

Hiérarchie

### Visé

Clan  
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Obtenir et répondre ponctuellement aux requêtes d'information des membres de l'équipe	Consultant en communication d'équipe	Simon	juin 2018
Établir des échéanciers et des engagements clairs et précis pour chaque tâche et projet	Formation pour tous les membres de l'équipe en gestion de temps et en communications au travail.		
Formalisation des rencontres hebdomadaires avec les technologues, le programmeur et			

l'administrateur de réseau			
Centralisation de l'équipe plus fréquemment au centre informatique			
Réaménagement des locaux pour faciliter le travail de concentration (bureaux individuels)			

## Résultat

Un effort accru a été placé sur la documentation de nos projets, des directives et des attentes. Cette documentation nous a aidé à éliminer les erreurs. L'efficacité de chaque membre de l'équipe s'est améliorée.

Obtenir et répondre ponctuellement aux requêtes d'information des membres de l'équipe - Chaque rencontre avec les membres de l'équipe a été documentée.

Établir des échéanciers et des engagements clairs et précis pour chaque tâche et projet - Les détails des requêtes et accomplissements ont été documentés lors de nos rencontres.

Formalisation des rencontres hebdomadaires avec les technologues, le programmeur et l'administrateur de réseau - Les rencontres ont répondu aux attentes et besoins des membres de l'équipe.

Centralisation de l'équipe plus fréquemment au centre informatique - les membres de l'équipe ont travaillé ensemble au centre informatique afin de faciliter la collaboration.

Réaménagement des locaux pour faciliter le travail de concentration (bureaux individuels) - les membres de l'équipe résistent ce changement et ceci est remis à l'année prochaine.

# Ressources humaines

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Équipe dynamique            Connaissances techniques de l'équipe            Développement d'applications informatisées sur mesure            Travail d'équipe            Service à la clientèle            Membres du personnel engagés</p>	<p>Membres du personnel nouveaux à leur poste            Nouveautés ministérielles            Dépendance sur des dossiers physiques et documents papier            Formations            Petite équipe, plusieurs dossiers            Transfert des apprentissages</p>

## Pratiques à maintenir

Consultations internes/externes  
 Rencontres de secteur  
 Répartition des tâches  
 Utilisation de systèmes informatisés sur mesure  
 Bonne communication  
 Partage de connaissances  
 Adaptation des mécanismes pour adresser les besoins émergents

## Rôles et responsabilités

Agente des ressources humaines (1): système de paie, dossiers électroniques du personnel, avantages sociaux, régimes de retraite  
 Adjointe administrative aux ressources humaines (1): appui à la direction des ressources humaines en matière de relations de travail  
 Préposées aux ressources humaines (2): assiduité du personnel, accident de travail (CSPAAT), système informatisé de suppléance et d'assiduité  
 Commis aux ressources humaines (0,5): gestion du dossier physique, documentation, appui au personnel du service  
 Directrice des ressources humaines (1): relations de travail, coordination des activités du service, expert-conseil, planification à court et à long

terme

### Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Avec la mise en oeuvre d'un programme d'assiduité efficace, le niveau d'absence moyen sera réduit d'un jour par employé comparativement aux taux pour l'année 2016-2017.

### Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente en maintenant des processus rigoureux de gestion.

### Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Rencontres aux deux semaines avec les préposées afin de définir les paramètres du programme	Programmes existants ailleurs Tendances du marché Analyse des pratiques gagnantes dans d'autres conseils Recueil de statistiques des trois	Mélody - planifier la rencontre et inviter les participantes	semaine du 2 octobre pour 5 semaines

46.

	dernières années Évaluation des griefs et règlements des griefs ailleurs Évaluation des outils nécessaires		
Présenter le programme au comité exécutif	Document expliquant le programme Statistiques	Carole Audet	à partir du 30 octobre
Présenter le programme aux syndicats	Document expliquant le programme Statistiques	Carole Audet Marc Gauthier	à partir de la semaine du 6 novembre
Présenter le programme aux superviseurs	Document expliquant le programme Statistiques	Carole Audet Mélody Jeanne	semaines du 13 et 20 novembre
Finaliser la mise en oeuvre du programme	Programme et outils	Mélody Jeanne	fin novembre 2017

## Résultat

Nous avons élaboré le programme. Il a été présenté aux membres du CE, aux directions, aux syndicats, mais nous n'avons pas eu la chance d'en faire la mise en oeuvre à cause du manque de personnel au sein du secteur. Nous avons dû mettre nos priorités au fonctionnement du secteur. Nous allons commencer la mise en oeuvre à l'automne 2018.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

En développant une stratégie de médias sociaux qui touche les communications internes et externes, le secteur devrait être en mesure de:

1. diminuer les demandes d'informations et;

2. combler les postes vacants affichés à l'externe par la date d'échéance ciblée.

## Orientation stratégique :

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO

## Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Créer un inventaire des possibilités d'affichage de postes à l'externe	Remue-méninges Recherches dans Google Lectures personnelles Ordres professionnels Ateliers	Équipe RH	Commencer les rencontres au mois d'octobre 2017 avec un échéancier de fin novembre 2017
Recueillir des statistiques essentielles en ajoutant une question à nos formulaires de demande d'emploi qui vise à répondre la question " Comment avez-vous pris connaissance de cet affichage de poste?"	Formulaire RH-136	Amélie	Dès que possible
Faire une recherche / étude afin de trouver ce qui	Directrice des communications	Carole	Commencer les

fonctionne aujourd'hui pour des affichages de postes à l'externe.	Services techniques		rencontres au mois d'octobre 2017 avec un échéancier de fin novembre 2017
Développer notre marque de commerce et image d'employeur.	Directrice des communications et Services techniques	Carole	Début novembre
Améliorer l'expérience au site web, tel que la demande d'emploi: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir tous les documents nécessaires à une place;</li> <li>• Pouvoir envoyer la demande directement à partir du site web;</li> <li>• Peupler un tableau des demandes reçues à partir de la demande en ligne.</li> </ul>	Directrice des communications Services techniques Recherches sur d'autres sites Lectures personnelles	Équipe RH	Commencer les rencontres au mois d'octobre 2017 avec un échéancier de fin juin 2018
Évaluer les dépenses du secteur RH au niveau des affichages de postes à l'externe.	Contrôleure	Louise	Octobre 2017 - avant la première rencontre de cette stratégie

## Résultat

Cet objectif n'a pas été travaillé cette année.

### Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

En développant une stratégie de formations électroniques sur les processus en ressources humaines, le secteur devrait être en mesure de:

1. renseigner les membres du personnel n'importe quand et;
3. diminuer le besoin d'avoir à libérer des employés pour ces besoins.

### Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente  
Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO

### Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Informers les employés au sujet des nouveautés ou des changements au secteur RH tout en éliminant le besoin de passer par les directions d'école et superviseurs pour diffuser l'information (exemples: créer un "app" pour le CSPGNO, alerte	Directrice des communications Services techniques	Équipe RH	Commencer les rencontres au mois d'octobre 2017 avec un échéancier de fin juin 2018

par courriel)			
Faire l'inventaire des demandes de renseignements reçues au cours de deux mois		Équipe RH	janvier à mars 2018
Faire l'inventaire des ressources déjà en place pour informer les membres du personnel	Formulaires Notes de service Session d'orientation des nouveaux employés	Équipe RH	janvier à mars 2018
Examiner les possibilités de rendre l'information disponible sous un autre format	Pratiques gagnantes ailleurs Inventaire des outils disponibles sur le marché	Équipe RH	janvier à mars 2018
Développer les outils	Membres du personnel d'autres secteurs au besoin	Équipe RH	avril et mai 2018
Rendre les outils accessibles		Équipe RH	juin 2018

## Résultat

Cet objectif n'a pas été travaillé cette année.

# Services à l'élève

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Élève au centre de nos actions            Équipe multidisciplinaire (T.S., ortho, psychométrie, ACA, conseillers pédagogiques, assiduité, comportement, surdité, technologie d'aide)            Approches basées sur la recherche (TCC, ACA, approches axées sur les forces, approches positives, pleine conscience)            Outils de monitoring en place (collecte de données par service, sondages sur le climat, questionnaire sur la résilience, suspensions)            Initiative portant sur la résilience            Partenariats avec les agences communautaires (santé mentale, aide à l'enfance, service de santé publique, Ressource pour l'enfance et la communauté, RLISS, HSN, probation)            Collaboration avec l'équipe pédagogique, les services informatiques et l'équipe d'animation culturelle            Innovateurs et avant-gardistes            Culture inclusive            Flexibilité dans nos pratiques et ouverture d'esprit            Stabilité du personnel            Liens établis avec le personnel scolaire et les élèves            Sentiment d'appartenance des membres de l'équipe            Culture d'amélioration continue            Implication accrue des parents dans les sessions d'orthophonie            Présence des parents lors des rencontres équipe-école</p>	<p>Temps d'attente pour évaluations en orthophonie (18-24 mois) et évaluations psychopédagogiques (8 mois)            Temps d'attente pour une intervention en orthophonie (3-18 mois)            Nombre d'élèves ayant besoin de services en travail social            Nombre d'élèves ayant besoin de services en orthophonie (% plus élevé d'élèves identifiés à la maternelle et le secteur a reçu quatre fois plus de demandes d'évaluation ou de consultations en 2016-2017 pour un total de 27 demandes)            Mise en oeuvre des PEI (fidélité, particulièrement au secondaire)            Collaboration avec certains services communautaires            Communication entre les différents services (temps de rencontre limité en raison de la disponibilité des gens)            Implication des élèves dans les rencontres</p>

## Pratiques à maintenir

Équipes-écoles multidisciplinaires, incluant les parents/élèves

Collaboration / travail d'équipe

Interventions en orthophonie et travail social / service direct à l'élève

Approche d'accompagnement en ACA

Accompagnement des élèves en technologie d'aide

Collecte de données

Perfectionnement et accompagnement du personnel dans une approche différenciée

Culture qui favorise le développement de la résilience

Programmes de l'A-23 (6 x santé mentale, 1 x TSA, 1 x correctionnel, 1 x milieu hospitalier)

Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV)

Mise en oeuvre des pratiques de pleine conscience en salle de classe

## Rôles et responsabilités

Direction des Services à l'élève - Monique Dubreuil (sept à nov); Carole Paquette (à partir du 22 janvier 2018)

Secrétaire exécutive aux SAÉ - Colette Charbonneau (sept à mi- avril) ; Rachelle Cooke (à partir du 17 avril)

Leader du bien-être des élèves - Diane Zannier

Leader en orthophonie - Lyse Boisvert (sept - dec); Nicole Keating (à partir du 22 fév)

Conseiller.ères pédagogiques - Sylvie Forest Palkovits et Benoit Douillette

Psychomotriciennes - Ginette Lefebvre et Valérie Jolicoeur

Conseillère en ACA - Sylvie Grenier

Assistante en ACA - Roxanne Fowler

Orthophonistes - Valérie Vincent et Vanessa Blouin (sept - avril)

Assistante en communication - Joanne Simard

Assistante en technologie d'aide - Lise Augé

Travailleuses sociales - Jacqueline Richer-Dutrisac et Brigitte Julien

Conseiller en assiduité et comportement - Richard Lemieux

Assistant.es en intervention comportementale - Anne Amyotte, Marc Gravel, Julie Ouimet et Sabrina Perry

Enseignantes itinérantes en surdit  - Sylvie Br l  et Elizabeth Cousineau

Assistante en LSQ - Tina Boyd  
Enseignant itinérant en milieu hospitalier - Yves Legault  
Enseignant itinérant à domicile et à Cap-sur-l'Avenir - Jean-François Lévesque  
Enseignante en milieu correctionnel - Michelle Regan

## Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Un sondage complété en mai 2016 et en mai 2017 par les parents et le personnel nous a révélé que ce qui était recherché était l'accessibilité aux services et la rapidité avec laquelle les élèves reçoivent les services.

Si on met en place des pratiques qui permettent de créer des efficacités au sein des divers services, alors les élèves seront vus plus rapidement et plus d'élèves recevront les services nécessaires.

### **ORTHOPHONIE**

- réduction du délai d'attente pour une évaluation en ortho (délai visé = maximum de 3 mois selon la littérature)
- prise en charge de plus d'élèves à la maternelle en ortho (100% des élèves ayant des difficultés sévères)
- augmentation de 50% du nombre d'élèves ayant reçu 2 blocs d'intervention durant l'année (de 6 élèves en 2016-2017 à 9 élèves en 2017-2018)

### **PSYCHOPÉDAGOGIE**

- réduction du délai d'attente pour une évaluation psychopédagogique (de 8 mois à 7 mois)

### **TRAVAIL SOCIAL**

- suivre le modèle harmonisé et intégré pour la santé mentale et le bien-être à l'école (interventions de niveaux 1 et 2 et interventions de niveaux 3 selon le modèle BRISC)
- établir la mesure de base (baseline) de l'attente pour des services (liste d'attente sera créée pour permettre de faire des interventions de niveaux 1 et 2)
- offre active de sessions de groupes (de 52 à .... )
- offre active de sessions universelles de prévention en salle de classe (de 81 à .... )

<b>Orientation stratégique :</b>	
Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axés sur les besoins individuels et les forces de chaque élève.</li> </ul>	
<b>Culture organisationnelle</b>	
<b>Présent</b>	<b>Visé</b>
Hiérarchie (structure en place depuis quelques années) Marché (répond aux besoins de certains)	Marché (répond aux besoins de plus d'élèves) Adhocratie (offre de nouvelles approches universelles et ciblées)

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<b>Orthophonie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- offrir des sessions de groupes là où les besoins des élèves se ressemblent</li> <li>- mesurer la fidélité inter-juges (ortho/ens. M/J) afin de déterminer si le dépistage à grande échelle fait par les orthophonistes est nécessaire</li> <li>- communiquer les temps d'attente au personnel et aux parents de façon proactive à chaque renvoi reçu</li> </ul>	Horaire des blocs d'intervention  Matériel de formation pour les ens. M/J et démarche pour le dépistage Horaire des dépistages  Lettre aux parents (ou appel) indiquant que le renvoi a été fait et délai d'attente prévu	Leader en orthophonie/ orthophonistes       Orthophonistes	Documenter tout au long de l'année  Fin octobre 2017   Tout au long de l'année

<ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en charge les cas sévères à la maternelle</li> <li>- offrir deux blocs d'intervention durant l'année scolaire à certains élèves là où c'est possible de le faire</li> </ul>		Orthophonistes	Tout au long de l'année
		Orthophonistes	Tout au long de l'année
<p><b>Psychopédagogie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- offrir des services consultatifs pré-évaluation</li> <li>- communiquer les temps d'attente aux directions et aux parents</li> </ul>	Lettre aux parents (ou appel) indiquant que le renvoi a été fait et délai d'attente prévu	Psychométriciennes	Tout au long de l'année
<p><b>Travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer la mise en oeuvre du modèle BRISC (4-6 sessions avec objectifs plus ciblés)</li> </ul>		Leader du bien-être des élèves / Équipe s.m.	Novembre 2017 Mars 2018 Juin 2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>- tenir les dossiers cliniques de façon électronique (en suivant le processus pour la tenue de dossiers qui sera établi par l'équipe)</li> </ul>	BaseDPsy	Équipe s.m.	Dès septembre 2017
<ul style="list-style-type: none"> <li>- offrir plus d'interventions de groupes</li> </ul>	Matériel pour les ateliers	T.S	Novembre 2017 Mars 2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>- offrir plus de sessions universelles de prévention en salle de classe</li> </ul>	Matériel pour les ateliers	T.S	Juin 2018

## Résultat

### **Orthophonie:**

- L'attente moyenne pendant l'année scolaire 2017-2018 fut de 16,5 mois; à partir de juin 2018, tous les élèves sur la liste d'attente furent évalués.
- Septembre 2017: 27 élèves ont été identifiés avec des difficultés sévères suite au dépistage soit sur le plan langagier et/ou des habiletés langagières, 30% de ces élèves ont reçu un bloc (interruption de services de décembre à février et encore une fois de mai à juin à cause d'absence de personnel
- 2017-2018: 4 élèves ont reçu 2 blocs pendant l'année scolaire, mais encore une fois, interruption de services de décembre à février et de mai à juin
- Sessions de groupe 2017-2018: 17 groupes d'intervention ont été offerts
- Le temps d'attente est partagé lorsqu'on reçoit une demande de la part de l'enseignant(e) ou du parent. Le temps d'attente n'est pas indiqué dans les rapports d'évaluation et de progrès

### **Psychopédagogie:**

- La liste d'attente demeure près du 9 mois pour les écoles urbaines et 6 mois pour les écoles urbaines

### **Travail Social:**

- Le modèle harmonisé et intégré est davantage utilisé mais une mise en oeuvre complète du modèle est encore à travailler. Des groupes de sessions universelles sont offerts; il faut en faire davantage dans les écoles.
- Les dossiers dans le Base de Psy se fait de façon sporadique. Les critères pour la tenue de dossier sont à élaborer.
- Aucune liste d'attente n'a été élaborée.

## Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Un sondage complété en mai 2016 et en mai 2017 par les parents et le personnel nous a révélé que ce qui était recherché était une communication et une collaboration accrues avec les intervenants.

Si on invite les parents, les élèves et le personnel à faire partie du processus de planification et d'intervention, alors ils se sentiront davantage

inclus.

### **ORTHOPHONIE**

- augmentation du nombre de parents participant aux sessions (de 86 parents à 100 parents)
- augmentation de 50% du nombre d'élèves ayant des buts en lien avec les activités de la classe (de 6 à 9 élèves)

### **ÉQUIPES-ÉCOLES**

- maintien du % de parents participant aux rencontres lorsque invités (97%)

### **ANALYSE COMPORTEMENTALE APPLIQUÉE**

- augmentation du % de parents indiquant que la communication est continue entre les membres de l'équipe (de 55% à 75% - Très bien)

### **PSYCHOMÉTRIE**

- maintien du % de parents participant à la remise de rapport (100%)
- augmentation du % d'élèves présents à leur remise de rapport (de 50% à 60% pour les écoles rurales et de 37% à 50% pour les écoles urbaines)

## Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, du bien-être et de la réussite globale de chaque élève :

- en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies.

Encourager activement et soutenir la participation et l'engagement des parents et des familles :

- en entretenant un climat d'accueil et de respect, notamment des parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant;
- en fournissant un appui aux parents pour les aider dans l'accompagnement de leur enfant;
- en assurant une communication ouverte et soutenue avec les parents.

## Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie (selon des pratiques établies depuis quelque temps)  
Clan (esprit de collaboration)

Marché (selon ce que veulent les parents et les membres du personnel)  
Clan (davantage de collaboration recherchée)

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<p><b>Orthophonie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer à inviter les parents aux sessions en orthophonie - lors des appels</li> <li>- travailler avec le personnel enseignant pour faire des liens entre l'intervention et ce qui se passe en classe</li> </ul>	<p>Invitation lancée lors des appels</p> <p>Rencontres avec les enseignantes</p>	<p>Leader en orthophonie/ orthophonistes</p>	<p>Novembre 2017 Mars 2018 Juin 2018</p>
<p><b>Équipes-écoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- équipes-écoles pré-établies pour l'année pour certains élèves / parents et élèves invités</li> <li>- horaire cyclique d'équipes-écoles dans les écoles élémentaires / parents et élèves invités</li> <li>- monitoring des équipes-écoles</li> </ul>	<p>Formulaires web permettant de comptabiliser certaines données</p>	<p>Direction des SAÉ</p>	<p>Novembre 2017 Mars 2018 Juin 2018</p>
<p><b>Analyse comportementale appliquée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer à inviter les parents aux rencontres ACA et à les impliquer dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des objectifs et stratégies</li> </ul>	<p>Sondage aux parents</p>	<p>Conseillère en ACA</p>	<p>Juin 2018</p>
<p><b>Psychométrie</b></p>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir le taux élevé de participation des parents aux remises de rapports / continuer à inviter les élèves à leur remise de rapports</li> </ul>		Psychométriciennes	Novembre 2017 Mars 2018 Juin 2018
---	--	--------------------	---

## Résultat

### Orthophonie:

- 2017-2018: 68 sessions avaient la participation d'un parent; il est à noter que nous avons perdu un bloc avec l'absence de Vanessa qui avait une participation élevée de parents aux sessions.
- 2017-2018: 14 élèves spécifiques ont eu des objectifs d'intervention modifiés afin d'inclure les objectifs en lien avec le curriculum et/les attentes du PEI de l'élève (par exemple, développement du vocabulaire, la conscience phonologique, habiletés sociales et intégration avec les pairs) et aussi des consultations régulières avec le centre AVIS à JEB

### Équipes-écoles:

- Les parents continuent à participer aux rencontres équipes-écoles lorsqu'il sont invités à un taux de 98 %.

### Analyse comportementale appliquée:

- Le sondage de communication n'a pas été envoyé aux parents en date du 11 juin pour identifier le pourcentage de la communication continue entre les parents et les membres de l'équipe.

### Psychométrie:

- En 2017-2018, les parents se sont présentés à 100 % du temps aux rencontres de livraison de rapport dans les régions rurales.

### Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

Un sondage complété en mai 2016 et en mai 2017 par le personnel nous a révélé que ce qui était recherché était un appui accru en salle de classe pour répondre aux besoins diversifiés de leurs élèves.

Si on accompagne le personnel dans les salles de classe selon un besoin spécifique identifié, le personnel se sentira mieux outillé pour répondre aux besoins de ses élèves.

#### Tous les services

- établir une ligne de base (baseline) quant au nombre d'accompagnements faits en salle de classe (selon quelle thématique)

### Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, du bien-être et de la réussite globale de chaque élève :

- en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies.

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en maintenant et appuyant un personnel engagé et compétent.

### Culture organisationnelle

#### Présent

Hierarchie (selon des pratiques établies depuis quelque temps / fonctionnement en silos)

#### Visé

Marché (selon ce que veulent les membres du personnel)  
Clan (davantage de collaboration recherchée)  
Adhocratie (favorise l'innovation, la prise de risque, la croissance)

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<p><b>Liste des accompagnements possibles par discipline:</b></p> <p><b>Orthophonie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rééducation (et non enseignement) de la conscience phonologique et du langage écrit (enseignantes-ressources)</li> <li>- rééducation (et non enseignement) du raisonnement logico-mathématiques (enseignantes-ressources)</li> <li>- stratégies d'apprentissage du français en tant que langue seconde intégrées en classe (maternelle-jardin)</li> <li>- stimulation du langage littéraire et abstrait (ABC &amp; Beyond ou tout autre programme d'éveil à l'écrit) (maternelle-jardin)</li> <li>- stratégies de compréhension du langage pour la classe pour les élèves identifiés</li> <li>- accompagnement plus étroit pour des populations spécifiques (p. ex. autisme, surdit�, dyspraxie d�veloppementale verbale, b�gaiement)</li> <li>- liens entre langage et i) cognition, ii) autor�gulation, iii) habilit�s sociales, iv) etc.</li> <li>- Participation � l'�laboration du PEI</li> </ul>	<p>Vari�es selon la discipline</p>	<p>�quipe SA�</p>	<p>Tout au long de l'ann�e avec une ligne de base par discipline � la fin juin 2018</p>

**Équipe en santé mentale**

- modelage de stratégies au niveau du comportement et de la santé mentale
- sessions universelles en salle de classe sur des sujets spécifiques selon les besoins et les intérêts afin de bâtir la capacité du personnel et des élèves (p.ex. auto-régulation, anxiété, sensibilisation sur la santé mentale, inclusion, discussions sur des sujets sensibles (p.ex. décès))
- sessions de pleine conscience - assistante en intervention comportementale
- SafeTALK
- EMRV

**Conseillers ped EED**

- différenciation pédagogique
- gestion de classe
- gestion du comportement
- systèmes de motivation
- PEI - adaptations / modifications / attentes différentes

**TSA/ ACA**

- approches ACA en salle de classe
- collecte de données pour élèves ayant un TSA

**Psychométrie**

- revue d'un rapport d'évaluation psychopédagogique afin de comprendre le profil cognitif de l'élève et les stratégies

préconisées pour répondre au profil de l'élève - fonctions exécutives  <b>Techno d'aide</b> - utilisation de Read and Write et des extensions de R & W - intégration de la T.A. en salle de classe			
---	--	--	--

## Résultat

### Orthophonie

- Une séance de sensibilisation au bégaiement a été offerte à tout le personnel de la Rivière-des-Français qui accueillait en septembre 2017 un élève avec un bégaiement modéré à sévère
- Présentation au réseau jardin le 25 avril (parole, langage et ALF)
- Participation aux sessions de Bienvenue à la Maternelle aux écoles suivantes: de la Découverte, Hélène-Gravel, Jean-Éthier-Blais, Jeanne-Sauvé et Pavillon-de-l'Avenir
- Présentation aux TES lors de la journée pédagogique du 18 juin (parole vs langage - normes )

### Équipe en santé mentale

- 69 sessions universelles ont été faites en salle de classe:
  - 41 sessions en 5e et 6e années
  - 28 sessions en 7e et 8e années
- 18 accompagnement en salle de classe pour comportement de la maternelle à la 8e année
- 9 groupes (environ 150 élèves) ont participé à des séances de pleine conscience pour un total de 100 séances

### Conseillers peds EED

- les conseillers pédagogiques ont appuyé les salles de classe avec la différenciation, la gestion de classe, l'élaboration des PEI, et la mise en oeuvre de systèmes de motivation

### TSA/ACA

- La conseillère et l'assistante en ACA ont fait de l'accompagnement pour la mise en oeuvre des stratégies en ACA et la collecte de données.

- Elle ont participé avec de l'appui direct en salle de classe, en rencontre avec le personnel, en faisant des observations et en offrant de l'appui clinique.

#### **Psychométrie**

- Les psychométriciennes étaient toujours disponibles pour de la consultation.

#### **Techno d'aide**

- Appui en salle de classe suite à une demande de l'école: JEB (4e, 5e, centre d'apprentissage), HG (centre d'apprentissage)
- Utilisation de Read & Write: questionnaire sur les compétences remis aux élèves de la 3e à la 8e année; préparation aux tests de l'OQRE (66 % des élèves de la 10e et 84 % des élèves de la 3e et 6e qui utilisent la technologie d'aide), vidéo clips avec certains élèves sur les fonctions du R&W
- formation sur le R&W au personnel enseignant de HAN
- rendre accessible les cahiers de tests de l'OQRE
- accompagnement plus accru pour les 35 nouveaux élèves

# Services pédagogiques

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Travail d'équipe et collaboration entre les membres des diverses équipes</p> <p>Vision claire</p> <p>Rencontres fréquentes axées sur des solutions</p> <p>Travail d'équipe pour assurer la réussite de tous nos élèves</p> <p>Responsabilité de l'avenir de nos élèves - un focus commun</p> <p>Accès à la technologie moderne pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en classe</p> <p>Travail à distance grâce à la technologie</p> <p>On identifie la ou les compétences globales qui est/sont exploitées/développées/mises en oeuvre lors de nos accompagnements/enquêtes/formations/CAP, etc.</p> <p>Formations initiales pour le nouveau personnel enseignant</p> <p>L'utilisation des données</p> <p>Profils d'écoles</p> <p>Approche différenciée</p> <p>Les élèves au centre de nos décisions</p> <p>Accompagnements à partir des besoins des élèves</p>	<p>Offrir des formations pour tous</p> <p>Trouver du temps afin de tout accomplir</p> <p>Faire le travail qui nous appartient seulement afin d'éviter les dédoublements</p> <p>Accompagner et non monitorer le personnel enseignant</p> <p>Avoir accès aux données afin de mieux répondre aux besoins. par ex. site sécurisé de l'OQRE, etc...</p> <p>Avoir des espaces dans les écoles pour mieux offrir nos services</p> <p>Changement fréquent (chaque année) du personnel</p> <p>Les cours appliqués, ce sont des suppléants à long terme et ces élèves ont le plus besoin d'appui</p> <p>Manque de suppléance</p> <p>Centre de ressources pour y ranger le matériel pédagogique catalogué pour éviter les pertes</p>

## Pratiques à maintenir

Intégration de la technologie et de Google (applications et extensions) en lien avec la pédagogie (le personnel est plus à l'aise)

Mindset (cerveau, attitude, rétro, prendre des risques)

66.

Enquêtes collaboratives : développement professionnel et rendement des élèves  
Formations, conférences pour l'équipe pédagogique  
Collaboration petite enfance / primaire / moyen / intermédiaire et centre pédagogique  
Collaboration et engagement du personnel enseignant pour la révision des planifications (m/j et 1re à la 6e)  
PPI (profil des plans d'interventions) = monitoring = pratiques gagnantes à peaufiner  
Correction des tâches par les enseignants du palier élémentaire et intermédiaire...prochaines étapes sont établies par la suite  
Travailler les habiletés et les habitudes de travail  
Modelage – idées d'interventions (guidées et structures de surface)  
Dictée zéro faute, ANG et dictée du jour  
Pédagogie de l'orthographe  
EAMS (Engagement, Amélioration, Monitoring Systémique)  
Accompagnement (stratégies, concepts)  
Monitoring "Career Cruising" Tremplin (politique tracer son itinéraire d'études) liens avec français à l'intermédiaire  
Bonne collaboration des dossiers secondaires avec le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario  
Pratique du Test provincial de compétences linguistiques  
Auteur-école  
EAV (Environnement d'Apprentissage Virtuel)  
Empreinte DRC (Double Reconnaissance de Crédit)  
Coop été – un et deux crédits  
DRC universitaire avec l'Université Laurentienne  
Flexibilité pour répondre aux besoins du personnel (tâches)  
MHS (Majeure Haute Spécialisation)  
Chromebook / techno  
Choix d'atelier – journée pédagogique  
Stratégies diversifiées (manipulatifs, techno)  
Pleine conscience (plusieurs autres enseignantes à l'intermédiaire s'y intéressent)  
Maintenir les séances de correction avec les enseignantes dans leur école (à l'intermédiaire et le faire au secondaire aussi)  
Les enseignantes et les enseignants corrigent leurs propres tâches afin de mieux pister leurs prochaines étapes  
Pratique du TPCL pendant les heures de classe et non à l'heure du dîner (au mois de février et mars)  
Évaluation en lecture : DRA à l'intermédiaire, Enquête au moyen et GB+ / Boîtes de son au primaire  
Formations initiales pour le nouveau personnel enseignant  
Accompagnement avec les enseignants novices dans un nouveau palier

Réseaux pour favoriser les échanges, les pratiques gagnantes, les défis à surmonter, le développement professionnel des enseignants par l'entremise de capsules pédagogiques, formulaire d'objectivation afin de monitorer les prochaines étapes, etc.

Enquêtes collaboratives; assurer que la mise en application de ce développement professionnel est continue p.ex., continuer l'administration des évaluations et la cueillette de ces données.

Réseaux des directions

Profils d'école (rencontres avec les directions)

Perfectionnement professionnel (invités - Denise Beaulne, etc.)

Accompagnement accru pour les élèves ciblés (intensives et accrues)

Formations des leads en mathématiques, des champions PNMI des champions technos

## Rôles et responsabilités

Directrice des services pédagogiques = Carole Brouillard-Landry

Lead - aménagement linguistique - Joanne Leclair

Conseillers pédagogiques = Jocelyne Schiewek, Lynn Tellier, Chantalle Laroche, Guy Lehoux, Nathalie Gaudet, Michel Bélanger, Chantal Rouillard, Gilbert Lacroix, Lynne Ruitta

Accompagnateurs = Alain Kingsley, Mariza Bozzato-Bissonnette, Lyse Bourré, Josée Tremblay

Assistants en ALF = Marie, Ntatanga, Lucie Noël, Lucille Régimbal, Vivianne Arbour-Boissonneault

Animatrices « En français, svp » = Suzette Roy, Lise Szewczyk

Gestionnaire de la petite enfance = Sylvie Langlois

Orthophoniste = Céline Bertrand

Secrétaire administrative = Julie Tardif

<b>Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :</b>	
Si les directions de services et la lead accompagnent les directions de façons différenciées, les directions et l'équipe pédagogique pourront faire la mise en oeuvre des initiatives conseils et ministérielles avec le personnel.	
<b>Orientation stratégique :</b>	
Apprentissage et enseignement Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève : - en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies	
<b>Culture organisationnelle</b>	
<b>Présent</b>	<b>Visé</b>
Clan Hiérarchie	Clan Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Analyse de données	tâches profil de classe résultats de l'OQRE bulletins (HH)	Lead conseillers pédagogiques	juin 2017 septembre 2017  Nous avons rencontré les directions et avons

			fait l'analyse des tâches ensemble.
Auto-évaluation du cadre d'efficacité	questionnaire rempli par les directions et le personnel lors de la journée pédagogique	directions de services et directions d'école	5 septembre  Toutes les directions ont complété l'auto-évaluation. Le document était partagé.
Rencontre de profil d'école	gabarit, auto-évaluation, données (OQRE, tâches)	Directions d'école Directions de services, lead et conseillers pédagogiques	septembre et octobre  Les deux directions de services, la lead et les conseillers pédagogiques ont rencontré les directions afin de cibler les objectifs de leurs PAÉ et de fixer des dates et les thèmes des capsules pédagogiques pour les CAP
Planification des : - PAÉ - Accompagnements - Enquêtes - CAP - Données	gabarit du PAÉ besoins d'accompagnement différencié par école  planification des capsules pédagogiques pour les CAP	Directions d'école Directions de services, lead et conseillers pédagogiques	toute l'année  Nous avons accompagné les directions pendant toute l'année afin que les objectifs

	Encompass		ciblés dans le PAC et les PAÉ soient respectés.
Accompagnements (de directions, d'enseignants, conseillers pédagogiques, d'accompagnateurs)	gabarit d'accompagnements et tableau de besoins	Directions d'école Directions de services, lead et conseillers pédagogiques accompagnateurs	à évaluer tous les mois  Nous étions disponibles pendant toute l'année à accompagner les directions. Nous nous sommes assurés que les objectifs ciblés par le personnel enseignant soient respectés.
Cap Speed : axées sur les besoins du personnel - élèves	donnés gabarit d'accompagnements	Directions d'école Directions de services, lead et conseillers pédagogiques	toute l'année  Les CAP SPEED sont très profitables. Nous nous assurons de mettre des plans en place afin que les élèves qui éprouvent des défis soient pistés et qu'il y ait un plan afin de pouvoir répondre davantage à leurs défis. Nous faisons ceci par l'entremise

			des enseignants ( en les accompagnant).
--	--	--	---

## Résultat

Même si nous avons différencier nos approches et que nous avons personnalisé nos interventions, nous devons poursuivre davantage. Les PAÉ peuvent toujours être améliorés.

Avec la nouvelle structure de conseillers pédagogiques l'an prochain, on s'engage à accompagner le personnel plus rapidement, de façon plus pointue et stratégique. Cette approche de service nous permettra de créer des liens étroits avec le personnel scolaire afin de connaître davantage les besoin et apporter un changement sur les pratiques pédagogiques.

# Surintendance de l'éducation

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Bonne culture organisationnelle au niveau des directions d'école                      Expérience qui se développe au niveau des directions d'école                      Mise en oeuvre des pratiques de résilience                      Résultats de l'OQRE à l'élémentaire                      Communication accrue entre les services pédagogiques et technologiques</p>	<p>Appuyer toutes les directions d'école sur le territoire de façon équitable                      Résultats de l'OQRE au secondaire                      Répondre aux attentes du MEO                      Relève - directions d'école                      Effectifs</p>

## Pratiques à maintenir

Réseaux de directions qui répondent aux besoins des directions d'école  
 Discussions enrichissantes au sujet de la pédagogie avec les directions d'école  
 Formations qui répondent au Plan de croissance des directions d'école  
 Plan d'amélioration d'école à jour  
 Communication ouverte avec les directions d'école

## Rôles et responsabilités

Directions d'école au secondaire:

Jean Bigras: École secondaire Hanmer  
Léa Clinchamps: École secondaire Château-Jeunesse  
Alain Noël: École secondaire de la Rivière-des-Français  
Chantal Gauthier: École Cap sur l'Avenir  
Christian Giroux: École secondaire Villa Française des Jeunes  
Lise Michaud: École secondaire l'Orée des Bois  
Lynn Quirion: École secondaire Macdonald-Cartier  
Tania Reid Watson: École secondaire Cité-Supérieur

Directions d'école à l'élémentaire:

Mario Taillefer: École publique Écho-des-Rapides  
Alain Chouinard: École publique Jean-Éthier-Blais  
Vivianne Cotnam: École publique Franco-Nord  
Renée Coulombe: École publique de la Découverte  
Diane Gagnon: École publique Jeanne-Sauvé  
Natalie Matko-Goupil: École publique Camille-Perron  
Noëlle Gauthier: École publique Hélène-Gravel  
Isabelle Ouellet: École publique Franco-Manitou  
Carole Paquette: École publique Foyer-Jeunesse  
Stéphanie Sampson: École publique l'Escalade  
Nicole Taillon: École publique Pavillon-de-l'Avenir

Simon Gagné: Coordonnateur en informatique

## Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les directions d'école mettent en oeuvre des stratégies gagnantes avec les membres de leur personnel, face à l'accueil, nos effectifs devraient continuer à croître.

## Orientation stratégique :

Encourager activement et soutenir la participation et l'enseignement des parents et des familles:

- En entretenant un climat d'accueil et de respect, notamment des parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant.

## Culture organisationnelle

### Présent

Hiérarchie

### Visé

Clan  
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Revoir, avec toutes les directions d'école pour l'année 2017-2018, comment bien accueillir les parents, les élèves et les visiteurs dans une école ainsi de promouvoir les écoles du CSPGNO	Plan d'amélioration d'école Documentation du MÉO Notes de services: animation culturelle Protocole d'accueil	Barbara	Juin 2018

Par exemple: Activités animation culturelle Outils technologiques - AVAN Robotique Résultats de l'OQRE Initiatives de résilience Sorties éducatives			
---	--	--	--

**Résultat**

Lors de mes visites d'école, j'ai pris l'occasion de revoir les façons de bien accueillir les parents, les élèves et les visiteurs dans nos écoles. Nos effectifs démontrent que nos directions mettent en oeuvre les stratégies gagnantes face à l'accueil.

**Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :**

En faisant la mise en oeuvre du profil provincial des compétences comportementales avec les directions d'école, ces dernières seront mieux outillées pour accomplir leur tâches de leader dans leur école.

**Orientation stratégique :**

Appuyer les directions d'école à être plus efficace dans leur quotidien.

**Culture organisationnelle**

94

Présent	Visé
Hierarchie	Clan Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Discussions enrichissantes avec les directions d'école au sujet: <ul style="list-style-type: none"> <li>- de leur plan de croissance</li> <li>- des stratégies de gestion de temps</li> <li>- des formations disponibles</li> <li>- de l'appui que le Conseil peut leur apporter</li> </ul>	Plan de croissance Documents de formations	Barbara	Juin 2018

Résultat
<p>Cette année, j'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs directions intérimaires et permanentes. L'invitation fut lancée à toutes les directions, de participer à des ateliers afin de favoriser la gestion de temps et l'organisation.</p>

# Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

## Budget 2018-2019



**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Priorités du Conseil**

- Améliorer les résultats des élèves;
- Aménagement linguistique (francisation et animation culturelle);
- Sécurité et développement du caractère;
- Éducation environnementale et conservation d'énergie.

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Effectifs**

Équivalent temps plein (ETP)	Prévisions 2017-2018	Actuels 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Différence
Élémentaire	1 823,00	1 872,00	1 823,00	- 49,00
Secondaire	584,00	577,00	597,00	20,00
Total	2 407,00	2 449,00	2 420,00	- 29,00
Éducation des adultes	4,00	5,50	4,00	- 1,50

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Revenus**

	Prévisions budgétaires révisés 2017-2018	Prévisions budgétaires 2018-2019	ÉCART
<b>Subventions :</b>			
1 Subvention de base - élèves	13 394 655	13 441 805	47 150
2 Subvention de base - écoles	3 377 927	3 318 608	(59 319)
3 Éducation de l'enfance en difficulté	7 430 004	8 121 115	691 111
4 Enseignement des langues	5 964 119	5 971 692	7 573
5 Subvention pour écoles éloignées	3 806 778	3 894 587	87 809
6 Conseils ruraux et éloignés	2 394 331	2 374 047	(20 284)
7 Élément pour l'éducation en milieu rural et dans le nord	40 735	42 477	1 742
8 Programmes d'aide à l'apprentissage	1 802 811	1 339 383	(463 428)
9 Éducation des adultes et cours d'été	23 926	24 234	308
10 Qualification et expérience des enseignants	2 327 043	2 391 866	64 823
11 Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant	67 737	66 430	(1 307)
12 Qualification et expérience des EPE	228 874	225 546	(3 328)
13 Somme supplémentaire pour les fiducies	535 819	663 572	127 753
14 Transport des élèves	2 573 284	2 663 863	90 579
15 Administration et gestion	3 092 685	3 920 171	827 486
16 Fonctionnement des écoles	5 475 671	5 481 170	5 499
17 Utilisation communautaire des écoles	74 339	74 659	320
18 Redressement pour baisse des effectifs	-	144 946	144 946
19 Subvention des Premières nations, Métis et Inuits	246 480	192 123	(54 357)
20 Sécurité dans les écoles	113 710	115 174	1 464
21 Intérêt à court terme	30 000	-	(30 000)
<b>22 Sous-total</b>	<b>53 000 928</b>	<b>54 467 468</b>	<b>1 466 540</b>
23 Réfection des écoles	6 200 523	5 349 983	(850 540)
24 Amortissement	3 714 975	3 714 975	-
<b>25 Total</b>	<b>62 916 426</b>	<b>63 532 426</b>	<b>616 000</b>
26 Autres revenus de fonctionnement	825 037	729 878	(95 159)
27 Utilisation du surplus accumulé et revenu reportés	2 178 865	69 621	(2 109 244)
<b>28 Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>65 920 328</b>	<b>64 331 925</b>	<b>(1 588 403)</b>
29 Autres revenus	4 174 617	5 047 573	872 956
<b>30 Grand total</b>	<b>70 094 945</b>	<b>69 379 498</b>	<b>(715 447)</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Personnel du Conseil**

	<b>Prévisions budgétaires révisées 2017-2018</b>	<b>Prévisions budgétaires 2018-2019</b>	<b>+ / -</b>
<b>Personnel enseignant</b>			
Élémentaire	133,50	131,00	-2,50
Secondaire	82,50	82,50	0,00
	<b>216,00</b>	<b>213,50</b>	<b>-2,50</b>
<b>Personnel non enseignant</b>			
Directions et directions adjointes	21,00	21,00	0,00
TES, aides-enseignantes, aides-enseignants	48,00	45,00	-3,00
Éducatrice éducatrice de la petite enfance (PAJE)	31,00	27,84	-3,16
Préposée aux soins des enfants	0,50	0,50	0,00
Commis (bibliothèque)	8,85	8,85	0,00
Secrétaires et commis secrétaire	19,05	19,05	0,00
Surveillance du dîner (une heure par jour)	19,00	19,00	0,00
Entretien	38,07	38,47	0,40
	<b>185,47</b>	<b>179,71</b>	<b>-5,76</b>
<b>Services aux élèves</b>			
Direction	1,00	1,00	0,00
Leader	2,00	2,00	0,00
Conseillers pédagogiques	2,00	2,00	0,00
Enseignante en surdité	2,00	2,00	0,00
Assistante en communication	1,00	0,00	-1,00
Assistante en équipement spécialisé	1,00	1,00	0,00
Assistante en LSQ	1,00	1,00	0,00
Intervention comportementales	4,00	3,00	-1,00
Psychométriciennes	2,00	2,00	0,00
Orthophoniste	1,80	5,00	3,20
Agente en ACA	1,00	1,00	0,00
Agente en assiduité et comportement	1,00	1,00	0,00
Travailleuses sociales	2,00	4,00	2,00
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
	<b>22,80</b>	<b>26,00</b>	<b>3,20</b>
<b>Services pédagogiques</b>			
Direction	2,00	2,00	0,00
Leaders	1,00	1,00	0,00
Conseillers pédagogiques	9,00	12,00	3,00
Gestionnaire de la petite enfance	1,00	1,00	0,00
Accompagnatrice / accompagnateur	4,00	0,00	-4,00
Bibliotechnicienne	1,00	1,00	0,00
Assistants en intervention langagière et ALF	4,30	4,50	0,20
Orthophoniste	1,00	0,00	-1,00
Animatrice du programme en français s'il vous plaît	2,60	2,60	0,00
Animateur et animatrice culturel	5,00	6,00	1,00
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
Conciergerie	0,40	0,40	0,00
	<b>32,30</b>	<b>31,50</b>	<b>-0,80</b>
<b>Services centralisés</b>			
Administration générale	5,00	5,00	0,00
Administration pédagogique	3,00	3,00	0,00
Administration des affaires	6,00	6,00	0,00
Administration des ress. humaines	7,00	7,00	0,00
Services informatiques	8,00	8,00	0,00
Opération et entretien des écoles	4,33	4,33	0,00
	<b>33,33</b>	<b>33,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du personnel</b>	<b>489,90</b>	<b>484,04</b>	<b>-5,86</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Dépenses**

	Prévisions budgétaires révisées 2017-2018	Prévisions budgétaires 2018-2019	ÉCART
<b>Dépenses :</b>			
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
1 Titulaires de classe	23 360 092	23 168 909	(191 183)
2 Suppléances	875 099	876 699	1 600
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 339 025	3 286 350	(52 675)
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 551 465	1 433 300	(118 165)
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 333 714	2 289 693	(44 021)
6 Ordinateurs de classe	1 009 110	1 009 100	(10)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	4 149 071	4 472 788	323 717
8 Services de bibliothèque et d'orientation	572 025	584 000	11 975
9 Perfectionnement professionnel	144 910	144 910	-
10 Directions, directions adjointes	2 510 722	2 534 122	23 400
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 619 530	1 648 080	28 550
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	894 205	1 675 493	781 288
13 Administration des conseils scolaires	3 034 096	3 041 064	6 968
14 Fonctionnement et entretien des écoles	5 957 291	6 090 169	132 878
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	8 000	-
16 Transport des élèves	2 970 400	3 004 288	33 888
<b>17 TOTAL</b>	<b>54 328 755</b>	<b>55 266 965</b>	<b>938 210</b>
<b>CAPITAL</b>			
18 Réfection des écoles	8 098 873	5 349 983	(2 748 890)
19 Amortissement	3 847 280	3 847 280	-
<b>20 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>66 274 908</b>	<b>64 464 228</b>	<b>(1 810 680)</b>
21 Autres dépenses	4 174 617	5 047 573	872 956
<b>22 GRAND TOTAL</b>	<b>70 449 525</b>	<b>69 511 801</b>	<b>(937 724)</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Enfance en difficulté**

	<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>(1-2)</b>
	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>ÉCART</b>
<b>Catégories de dépenses</b>	<b>Subventions</b>	<b>Budget</b>	<b>( ) = déficit</b>
1 Titulaires de classe	2 824 066	2 829 427	(5 361)
2 Suppléances	310 712	313 765	(3 053)
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	2 863 708	2 834 260	29 448
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	202 585	211 138	(8 553)
5 Ordinateurs de classe	88 521	88 000	521
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 953 318	2 031 988	(78 670)
7 Services de bibliothèque et d'orientation		-	-
8 Perfectionnement professionnel	28 338	30 000	(1 662)
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	75 209	77 500	(2 291)
<b>10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED</b>	<b>8 346 457</b>	<b>8 416 078</b>	<b>(69 621)</b>
Somme transférée du revenu reporté de			
11 l'enfance en difficulté			<b>379 314</b>
12 Total			<b>309 693</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Dépenses en enfance en difficulté**

	<b>DÉPENSES</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>(1-2)</b>
<b>Catégories de dépenses</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>ÉCART</b>
	<b>budget</b>	<b>budget</b>	<b>( ) = déficit</b>
	<b>révisé</b>	<b>18-19</b>	
	<b>17-18</b>		
1 Titulaires de classe	2 770 342	2 829 427	59 085
2 Suppléances	304 701	313 765	9 064
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	2 901 805	2 834 260	(67 545)
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	183 177	211 138	27 961
5 Ordinateurs de classe	88 000	88 000	-
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 511 938	2 031 988	520 050
7 Services de bibliothèque et d'orientation	-	-	-
8 Perfectionnement professionnel	30 000	30 000	-
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	142 800	77 500	(65 300)
<b>10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED</b>	<b>7 932 763</b>	<b>8 416 078</b>	<b>483 315</b>

# Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

## Budget 2018-2019

### Comparaison des recettes et dépenses

	DÉPENSES	RECETTES 2018-2019				DÉPENSES	ÉCART
	Prévisions budgétaires révisées 2017-2018	(1) Subventions du MÉO et recettes d'impôts fonciers	(2) Réserves et revenus reportés	(3) Autres recettes	(1+2+3) TOTAL		
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
1 Titulaires de classe	23 360 092	25 393 852		34 878	25 428 730	23 168 909	2 259 821
2 Enseignants suppléants	875 099	822 744		-	822 744	876 699	(53 955)
3 enseignants	3 339 025	3 180 216	69 621		3 249 837	3 286 350	(36 513)
4 enfance	1 551 465	935 821		620 000	1 555 821	1 433 300	122 521
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 333 714	1 590 040			1 590 040	2 289 693	(699 653)
6 Ordinateurs de classe	1 009 110	931 479			931 479	1 009 100	(77 621)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	4 149 071	3 864 341		35 856	3 900 197	4 472 788	(572 591)
8							
Services de bibliothèque et d'orientation	572 025	630 078			630 078	584 000	46 078
9 Perfectionnement professionnel	144 910	84 298			84 298	144 910	(60 612)
10 Directions, directions adjointes	2 510 722	2 255 968			2 255 968	2 534 122	(278 154)
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 619 530	1 235 923			1 235 923	1 648 080	(412 157)
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	894 205	1 567 820			1 567 820	1 675 493	(107 673)
13 Administration des conseils scolaires	3 034 096	3 195 943		(35 856)	3 160 087	3 041 064	119 023
14							
Fonctionnement et entretien des écoles	5 957 291	6 098 337		75 000	6 173 337	6 090 169	83 168
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	10 386			10 386	8 000	2 386
16 Transport des élèves	2 970 400	2 670 222			2 670 222	3 004 288	(334 066)
<b>17 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 328 755</b>	<b>54 467 468</b>	<b>69 621</b>	<b>729 878</b>	<b>55 266 967</b>	<b>55 266 965</b>	<b>2</b>
<b>CAPITAL</b>							
18 Réfection des écoles	8 098 873	5 349 983		-	5 349 983	5 349 983	-
19 Amortissement	3 847 280	3 714 975	-	-	3 714 975	3 847 280	(132 305)
<b>20 Total des dépenses du capital</b>	<b>11 946 153</b>	<b>9 064 958</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 064 958</b>	<b>9 197 263</b>	<b>(132 305)</b>
21 Autres dépenses	4 174 617	-	-	5 047 573	5 047 573	5 047 573	-
<b>22 GRAND TOTAL</b>	<b>70 449 525</b>	<b>63 532 426</b>	<b>69 621</b>	<b>5 777 451</b>	<b>69 379 498</b>	<b>69 511 801</b>	<b>(132 303)</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Projets**

<b>Projets approuvés :</b>	
SIEN - Algoma et Sudbury	<b>138 419</b>
PAJO	<b>99 500</b>
Stratégie pour une main-d'œuvre hautement qualifiée de la maternelle à la 12e année:	
Apprentissage par l'expérience	<b>102 208</b>
Bien-être : Écoles sécuritaires et accueillantes, écoles saines et santé mentale à l'école	<b>82 612</b>
Équipes de soutien pour la santé mentale dans les écoles	<b>236 571</b>
Fonds pour l'innovation en matière d'apprentissage	<b>108 111</b>
Soutenir la mise en œuvre des plitiques et des programmes d'éducation en français	<b>30 000</b>
Soutenir la mise en œuvre du programme révisé de la maternelle et du jardins d'efants et du supplément de faire croître le succès	<b>45 333</b>
Subvention de la convention collective AEFO pour EED	<b>591 038</b>
Initiatives dans le cadre de la politique d'aménagement linguistique (PAL)	<b>20 000</b>
Remède de la loi 115 ADFO	<b>27 692</b>
Remède de la loi 115 AEFO	<b>284 493</b>
Coordonateur des services de liaison	<b>50 400</b>
Programme d'amélioration de la bande passante	<b>296 286</b>
Numératie de la maternelle jusqu'à la 12e année	<b>434 910</b>
Coopérative EED	<b>2 500 000</b>
	<b>5 047 573</b>

**Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**  
**Budget 2018-2019**  
**Surplus accumulé et revenu reporté**

	31-août-18	Changements	31-août-19
<b>Surplus accumulé du Conseil</b>			
Gratification à la retraite	99 310		99 310
Budget reporté des écoles	273 503		273 503
Projet de l'Orée des Bois	98 519	(8 279)	90 240
Projet de Camille-Perron	505 960	(42 517)	463 443
Projet d'Hélène-Gravel	156 876	(10 458)	146 418
Projet de l'Escalade	451 162	(16 953)	434 209
Projet de la Découverte	721 538	(26 159)	695 379
Projet Macdonald Cartier (centre pédagogique)	530 837	(27 939)	502 898
Imprévus	4 629 021	-	4 629 021
<b>Total</b>	<b>7 466 726</b>	<b>(132 305)</b>	<b>7 334 421</b>

<b>Revenu reporté du Conseil</b>			
Enfance en difficulté	379 314	(69 621)	309 693
<b>Total</b>	<b>379 314</b>	<b>(69 621)</b>	<b>309 693</b>

Le 19 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL

**Objet : Projet de rénovation du gymnase de l'École publique Écho-des-Rapides**

---

## **ANTÉCÉDENTS**

À sa rencontre du 23 septembre 2017, le Conseil a approuvé la liste des projets de réfection pour l'année scolaire 2017-2018. Le projet de rénovation du gymnase de l'École publique Écho-des-Rapides était inclus dans cette liste.

## **SITUATION ACTUELLE**

Le 11 mai 2018, le Conseil a entrepris le processus d'appel d'offres afin de retenir les services d'un sous-traitant pour le projet de rénovation du gymnase de l'École publique Écho-des-Rapides.

Nous avons reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1) George Stone & Sons Inc.                                   | 265 829.11 \$ (y compris la TVH) |
| 2) 985923 Ontario Inc. o/a First General<br>(Sault Ste Marie) | 270 731.05 \$ (y compris la TVH) |

La soumission retenue est celle de George Stone & Sons Inc. puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

## RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Projet de rénovation du gymnase de l'École publique Écho-des-Rapides » en date du 19 juin 2018 soit reçu.
2. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de George Stone & Sons Inc. pour le projet de rénovation du gymnase de l'École publique Écho-des-Rapides à un prix de 265 829.11 \$.

Préparé par :  
Le surintendant des affaires  
Alain Gélinas

Présenté par :  
Le directeur de l'Éducation  
Marc Gauthier

Le 19 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL

**Objet : Projet de remplacement d'éclairage de certains locaux de l'École  
secondaire Villa Française des Jeunes**

---

**ANTÉCÉDENTS**

À sa rencontre du 23 septembre 2017, le Conseil a approuvé la liste des projets de réfection pour l'année scolaire 2017-2018. Le projet de remplacement d'éclairage de certains locaux de l'École secondaire Villa Française des Jeunes était inclus dans cette liste.

**SITUATION ACTUELLE**

Le 25 mai 2018, le Conseil a entrepris le processus d'appel d'offres afin de retenir les services d'un sous-traitant pour le projet de remplacement d'éclairage de certains locaux de l'École secondaire Villa Française des Jeunes.

Nous avons reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- |                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| 1) Metal-Air Mechanical Systems Ltd. | 109 909,82 \$ (y compris la TVH) |
| 2) CK Construction Services Ltd      | 185 885,00 \$ (y compris la TVH) |

La soumission retenue est celle de Metal-Air Mechanical Systems Ltd. puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

## RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Projet de remplacement d'éclairage de certains locaux de l'École secondaire Villa Française des Jeunes » en date du 19 juin 2018 soit reçu.
2. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de Metal-Air Mechanical Systems Ltd. pour le projet de remplacement d'éclairage de certains locaux de l'École secondaire Villa Française des Jeunes à un prix de 109 909,82 \$.

Préparé par :  
Le surintendant des affaires  
Alain Gélinas

Présenté par :  
Le directeur de l'Éducation  
Marc Gauthier

Comité de participation des parents

Compte rendu

Le mardi 22 mai à 18 h

Présences :

Parents : Boubacar Sambo, France Gauthier, Ginnette Leclair (PPE), Édith Lévesque

Conseiller scolaire : François Boudreau

Administration : Marc Gauthier

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Ginnette Leclair et appuyé par Édith Lévesque. Tous en faveur.

2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu est proposé par Ginnette Leclair et appuyé par François Boudreau. Tous en faveur.

3. Colloque à Toronto pour les parents – MÉO (les 20 et 21 avril 2018)

Ginnette Leclair est la seule du CSPGNO qui a participé au colloque pour les parents à Toronto les 20 et 21 avril. Contrairement aux années passées où l'on avait un colloque pour les francophones et un pour les anglophones, le colloque était bilingue. Il y avait un choix d'ateliers offerts dans les 2 langues, mais la majorité était offerte en anglais. Les conférenciers étaient anglophones, mais la vidéo était bilingue. Il ne semblait pas y avoir beaucoup de francophones. Ginnette estime une trentaine approximativement. Le tout a été organisé à la dernière minute et le colloque devait avoir lieu avant le début de la campagne électorale. Il y a eu des partages, mais on avait l'impression qu'on présentait à des membres du personnel enseignant et non à des parents. Ginnette n'a pas retenu de bonnes idées à la suite du colloque.

4. PPE

L'Assemblée annuelle et le colloque de Parents partenaires en éducation vont avoir lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin. Ginnette Leclair et Édith Lévesque vont y participer.

5. Alimentation saine – (France Gauthier fait un retour sur une discussion avec une diététicienne)

France Gauthier a eu une discussion avec Mélanie Gagné du bureau de Santé publique Sudbury et districts. Mme Gagné était très intéressée à y participer. Elle a des ressources et des idées afin de faire la promotion d'une alimentation saine auprès des parents et des élèves. France Gauthier et Boubacar Sambo vont la rencontrer d'ici notre première réunion à l'automne et Mme Gagné pourrait se joindre à nous lors de cette réunion si possible.

6. Objectifs (intimidation et communication école)

Communication : Il y a plusieurs méthodes de communication qui fonctionnent très bien. Il faut continuer à encourager la communication électronique au sein des écoles. De plus, Marc Gauthier présente aux parents le logiciel de School Day qui va permettre de faire des paiements électroniques et d'approuver les sorties éducatives.

Intimidation : Il est important que le parent communique avec la direction d'école si un enfant est victime d'intimidation. Il faut faire la distinction entre l'intimidation, la violence verbale, un incident, etc. Selon les sondages auprès des élèves et des parents, le taux d'intimidation est bas au conseil. On continue à garder un œil sur la situation.

7. Soirée Explo! 2018

La Soirée Explo! fut un succès, mais il y avait moins de participation. Les parents ont aimé les ateliers, mais ils auraient aimé plus de temps. Ils ont manqué le spectacle de fin de soirée. Voici quelques facteurs qui ont peut-être découragé les parents : la soirée a débuté ½ heure plus tôt. Ils avaient donc moins de temps entre le travail et l'activité. Le tout a eu lieu un mercredi au lieu d'un jeudi comme à l'habitude. Finalement, le titre et le sujet ont probablement découragé des gens. Il aurait fallu un thème plus accrocheur. Il aurait été bien de connaître les ateliers à l'avance.

8. Partage

Aucun

9. Autres sujets

Aucun

Il est proposé par Ginnette Leclair et appuyé par Boubacar Sambo que nous levions la séance à 19 h 50.



## Sommaire d'élèves à Temps Plein

### Effectifs des écoles élémentaires

Effectifs du : 07 JUIN 2018

		MAT	JAR	01	02	03	04	05	06	07	08	Total
École publique Camille-Perron	342432	8.00	8.00	8.00	9.00	6.00	6.00	12.00	8.00	7.00	4.00	76.00
École publique de la Découverte	174882	19.00	27.00	29.00	28.00	31.00	38.00	38.00	28.00	20.00	12.00	270.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720									4.00	9.00	13.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	25.00	18.00	25.00	19.00	22.00	33.00	24.00	36.00			202.00
École publique Franco-Manitou	332100	9.00	5.00	6.00	7.00	3.00	4.00	3.00	1.00	4.00	2.00	44.00
École publique Franco-Nord	460338	9.00	13.00	8.00	10.00	15.00	7.00	7.00	4.00			73.00
École publique Hanmer	242853									21.00	31.00	52.00
École publique Hélène-Gravel	157325	34.70	47.00	31.00	35.00	32.00	35.00	29.00	30.00			273.70
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	45.00	34.00	37.00	36.00	38.00	42.00	34.00	43.00			309.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	15.00	19.00	10.00	9.00	12.00	6.00	7.00	20.00			98.00
École publique l'Escalade	025977	3.00	1.00	1.00		1.00	2.00		1.00	1.00	1.00	11.00
École publique Macdonald-Cartier	327425									70.00	98.00	168.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	20.00	14.00	18.00	11.00	13.00	16.00	16.00	22.00	10.00	11.00	151.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925									2.00	6.00	8.00
École publique Écho-des-Rapides	539197	17.00	13.00	19.00	14.00	13.00	3.00	7.00	9.00	3.00	10.00	108.00
<b>Total</b>		<b>204.70</b>	<b>199.00</b>	<b>192.00</b>	<b>178.00</b>	<b>186.00</b>	<b>192.00</b>	<b>177.00</b>	<b>202.00</b>	<b>142.00</b>	<b>184.00</b>	<b>1,856.70</b>

IMPRIMÉ LE : 2018 JUIN 08 10:06



## Effectifs des écoles secondaires

Effectifs du : 07 JUIN 2018

		09	10	11	12	<21 Total	> 21 Total	Total
École Cap sur l'Avenir	955622	2.50	5.00	4.75	13.00	25.25	1.25	26.50
École secondaire Château-Jeunesse	912573	16.00	14.00	7.00	3.00	40.00	1.00	41.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	5.00	5.00	4.25	3.00	17.25		17.25
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	13.00	8.00	11.00	7.75	39.75		39.75
École secondaire Hanmer	907448	26.00	19.00	21.00	21.25	87.25		87.25
École secondaire l'Orée des Bois	890817	8.00	7.00	6.00	7.00	28.00		28.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	81.00	70.00	71.00	82.00	304.00	1.00	305.00
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	8.00	7.00	9.00	4.00	28.00		28.00
	<21 Total	159.50	135.00	134.00	141.00	569.50		
	>21 Total				3.25		3.25	
	Total	159.50	135.00	134.00	144.25			572.75



**Total - Effectifs**

		<b>Total</b>
École publique Camille-Perron	342432	76.00
École publique de la Découverte	174882	270.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720	13.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	202.00
École publique Franco-Manitou	332100	44.00
École publique Franco-Nord	460338	73.00
École publique Hanmer	242853	52.00
École publique Hélène-Gravel	157325	273.70
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	309.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	98.00
École publique l'Escalade	025977	11.00
École publique Macdonald-Cartier	327425	168.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	151.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925	8.00
École Cap sur l'Avenir	955622	26.50
École secondaire Château-Jeunesse	912573	41.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	17.25
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	39.75
École secondaire Hanmer	907448	87.25
École secondaire l'Orée des Bois	890817	28.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	305.00
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	28.00
École publique Écho-des-Rapides	539197	108.00
	<b>Total</b>	<b>2,429.45</b>